BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.info

N° 4103 du Mercredi 8 Décembre 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ENERGIE

Les deux Congo engagent leur collaboration énergétique

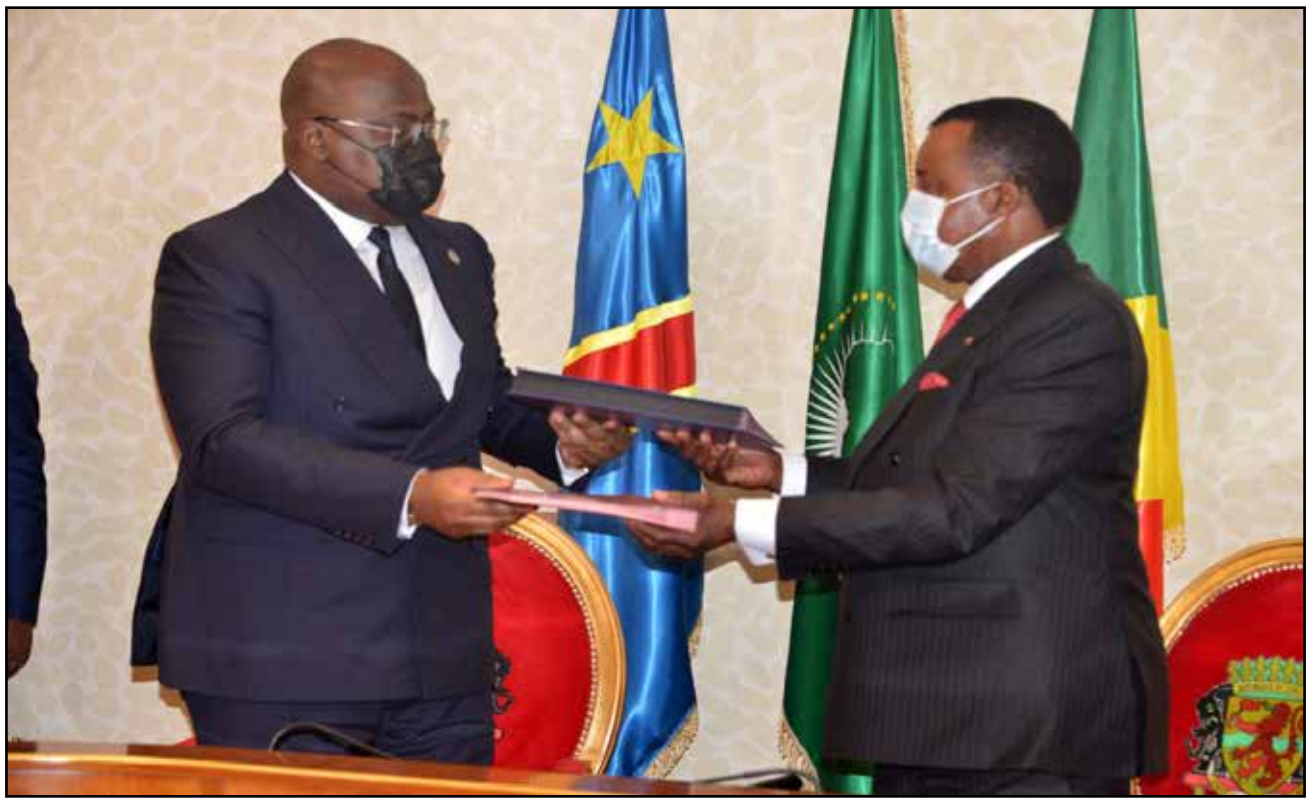

Echange de parapheurs entre les deux Chefs d'Etat (P.3)

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Retraite spirituelle des évêques du Congo à Liambou

Mgr José Moko (crosse en main) entouré des archevêques et évêques du Congo (P.11)

EDITORIAL | **Deuil en double**

DEUIL A LA SEMAINE AFRICAINE

Jacques Bamonana sera inhumé au village Mayama

Après Jean Banzouzi-Malonga, le chef de Bureau de Pointe-Noire, mort des suites d'un accident de circulation et inhumé le vendredi 3 décembre dernier au cimetière de Ngoyo, ce sera au tour de Jacques Bamonana, chef de service commercial, mort de maladie, d'être porté en terre ce vendredi 10 décembre prochain, au village Mayama, dans le département du Pool.

Décédé le jeudi 25 novembre dernier, Jacques Bamonana (Jabo, de son petit nom) sera enterré après la levée du corps et le recueillement le jeudi 9 décembre à la morgue de l'hôpital mère et enfant Blanche Gomes de Brazzaville.
Né en 1962 et agent de La Semaine Africaine depuis le milieu des années 80, Jacques évoluait au service commercial à la tête duquel il fut porté en 2018.
Victime d'une infection à la jambe droite, il était admis à l'Hôpital de base de Bacongo (arrondissement 2) le jeudi 25 novembre. Après s'être plaint d'une blessure, deux semaines avant.
Marié, Jacques Bamonana était père de sept enfants.
Sa veillée mortuaire se tient à son domicile, sis au quartier Château d'eau, à Makélékélé, le premier arrondissement de la capitale.

C.E.

Chers lecteurs

Des raisons techniques à l'imprimerie nous contraignent à paraître une seule fois la semaine, le mercredi. Dès que cette difficulté sera levée, nous reprendrons notre rythme bihebdomadaire. Avec nos excuses.

La Semaine Africaine

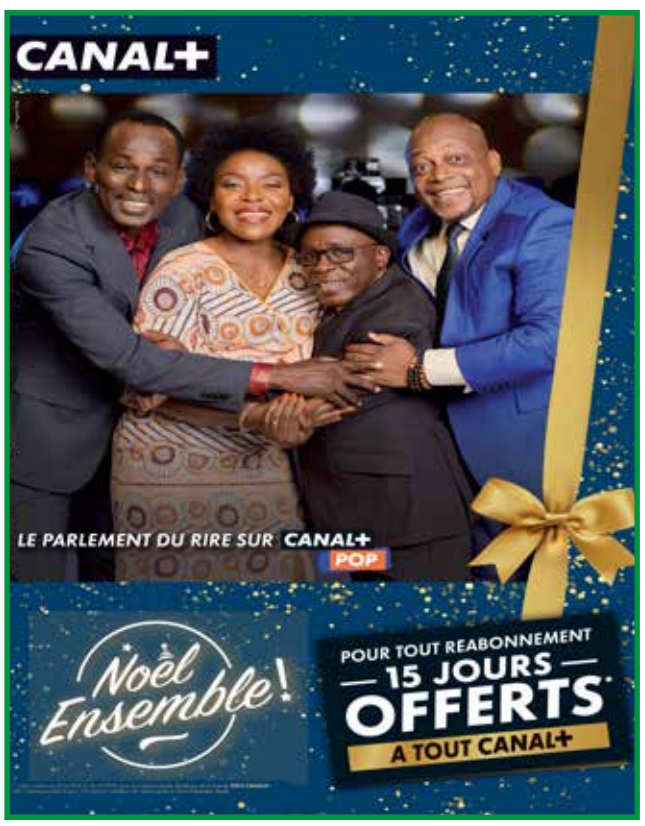

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE DU CONGO

«Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE
et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire – Brazzaville»

Secteur: Transport
Référence de l'accord de financement: Prêt N° 2100150031593
N° d'Identification du Projet: P - ZI - DB0 - 088
AMI N° 004/MATIER/DGGT/CET-CEP

1. La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du «Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire – Brazzaville», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à la «réalisation des notices d'impact environnemental et social (NIES) relatives aux travaux connexes».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres:

- Evaluer l'existant en matière de prise en compte des questions environnementales;
- Identifier et analyser les conditions sociales et environnementales initiales des différents sites de construction;
- Identifier et évaluer les impacts potentiels liés à la réalisation des travaux;
- Passer en revue les politiques et législations en matière d'environnement et du social en République du Congo et de la Banque Africaine de Développement;
- Proposer un cadre institutionnel de mise en œuvre de la NIES;
- Proposer des mesures de suppression, d'atténuation et de gestion des impacts environnementaux et sociaux négatifs liés aux travaux envisagés ainsi que des mesures de bonification des impacts positifs;
- Consulter les populations, les autorités locales, les associations et ONG.

La durée maximale de la mission est de quarante-cinq jours (45) jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'exécution des Projets BAD logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommé «Organe d'Exécution» invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 9heures à 14heures.

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 06 janvier 2022 à 12heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention «AMI N° 004/MATIER/DGGT/CET-CEP /Sélection de Consultants -Firmes) / réalisation des notices d'impact environnemental et social (NIES) relatives aux travaux connexes au Projet d'aménagement de la route de la route DOUSSALA-DOLISIE et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Pointe-Noire – Brazzaville»

À l'attention: Monsieur BATOUNGUIDIO,
Coordonnateur du Projet,
Adresse: 2, avenue de la Base aérienne
Marien NGOUABI
(Croisement avec le Boulevard Denis
SASSOU NGUESSO),
5e étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU
à Brazzaville, République du Congo
E-mail: ceprbaddggt@gmail.com;
payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO.-

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 06 631 14 17, Email:hipoaty@gmail.com.

Suivant procès-verbal de l'assemblée général extraordinaire sous seing privé, en date du deux novembre deux mille vingt et un, Folio 201 7/3 n° 8633.
L'Associé Unique de la Société «NAUREX CONGO», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, Centre-ville, Cité MSF, Tchikobo Duplex 386, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2013-B13-00797.
A décidé de prononcer la dissolution, par anticipation, de la société ci-dessus, à compter du deux novembre deux mille vingt et un.
En conséquence de quoi, l'article 5 des statuts a été modifié comme:
Article 5:
«La durée de la société qui était primitivement fixée à quatre-vingt-dix-neuf années
«consécutives, à dater du treize avril deux mille treize, a été réduite par
«l'assemblée générale en date du deux novembre deux mille vingt et un à huit ans et sept mois»
Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier
sous le numéro CG-PNR-01-2013-B13-00797.

Pour avis,

Le Notaire.

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE IBL SPECIFIK CONGO, en sigle «I.S.C»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 10 Novembre 2021, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 11 Novembre 2021, sous le folio 213/1 N°1981, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: SOCIETE IBL SPECIFIK CONGO, en sigle «I.S.C» ;
Forme: Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) actions de dix mille (10 000);
Siège social: Centre-ville Tchikobo, Bloc n°11, villa 381, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Achat et revente de matériels de désinfection, nettoyage industriel, climatisation et froid industriel; Commerce général; Import-export; Climatisation et froid industriel; Prestation de services on/off shore.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Président: Monsieur RAKIK Abdelaziz.
RCCM: CG-PNR-01-2021-B17-00009 du 25 Novembre 2021.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

FERMETURE DE SUCCURSALE

En date du 31 mai 2019, il a été décidé la fermeture de la succursale Congolaise, appartenant à une société de droit Danois, dénommée Welltec Africa APS Congo Branch, sise Avenue N'teta, Enceinte CFCO, Centre-Ville, Pointe-Noire, CONGO, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-2013-B21-01032.

La société a été radiée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le n° CG-PNR-01-2021-R-00427, en date du 31 mai 2019.

Objet de la fermeture:
Cessation d'activités.

Pour insertion légale,

EY Congo
Cabinet FFA Juridique & Fiscal

MAITRE TALITHA EMMA SARAH MALONGA, NOTAIRE
EXERÇANT EN L'ETUDE DE MAITRE FELIX MAKOSSO LASSI, NOTAIRE
B.P.: 1444; TEL.: 00242 06 481 46 10 / Brazzaville - République du Congo

INSERTION LEGALE

A, suivant acte authentique reçu le cinq novembre deux mil vingt et un, répertorié sous le N°189/ONM/TESM/21, dûment enregistré auprès du Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et des Timbres de Mpaka, en date du onze novembre de la même année sous le folio 212/03 N° 290, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: WANHENG Engineering Services Co., Ltd.;
Forme de la société: Société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) ;
Capital: UN MILLION (1 000 000) de francs CFA, divisé en CENT (100) parts sociales de DIX MILLE (10 000) francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées intégralement, numérotées de 001 à 100, attribuées à l'associé unique ;
Siège: Village Tandou Mboma, District de Tchiamba-Nzassi, Pointe-Noire, Congo ;
Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Travaux de conception et de construction en Bâtiments et Travaux Publics (BTP);
- Prestations de services en Transport & logistique ;
- Location d'engins, machines, matériels et équipements;
- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ;
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années ;
Gérance: Monsieur XIAO Liang, de nationalité Chinoise, né le vingt-trois septembre mil neuf cent quatre-vingt-huit à Hunan (Chine), titulaire du Passeport Chinois N° E22046886 délivré le vingt-quatre juin deux mil treize à Hunan, exercera les fonctions de Gérant dans les conditions énumérées par l'acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et les statuts de la société ;
RCCM: RCCM N° CG-PNR-01-2021-B13-00430
Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le dix-neuf novembre deux mil vingt et un sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-01524.

Pour avis,

La Notaire.

ENERGIE

Les deux Congo engagent leur collaboration énergétique

La République du Congo et la République démocratique du Congo ont signé le 6 décembre dernier à Brazzaville, un accord bipartite sur la collaboration énergétique. Peu avant la signature de cet accord par les ministres Bruno Jean Richard Itoua, des Hydrocarbures, et Oliver Mwenzé Mukaleng, des Ressources énergétiques et de l'électricité, les deux Chefs d'Etat Denis Sassou-Nguesso et Félix Antoine Tshisékedi Tchilombo ont signé une déclaration conjointe. En présence des Premiers ministres Anatole Collinet Makosso et Jean Michel Sama Loukondé, du représentant du prince héritier des Emirats Arabes Unis et du secrétaire permanent du Pôle énergétique de l'Afrique centrale.

Echange des parapheurs entre les deux Chefs d'Etat

Baptisée «la boucle de l'amitié énergétique», ce projet qui traduit la volonté des deux Chefs d'Etat, s'inscrit dans la dynamique de la coopération intra africaine qu'incarne la mise en place de la zone de libre échange continentale.

Il vise à créer une boucle électrique qui reliera la centrale énergétique du Congo, située à Pointe-Noire, le barrage hydro électrique d'Inga, en RDC et les villes de Kinshasa, de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Présentant le Projet, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua a indiqué que cette boucle énergétique alimentera plusieurs lignes à haute et très haute tension destinées à fournir de l'énergie aux industries minières en RDC. *«Construites, réhabilitées ou redynamisées, les lignes de transport électrique qui composent la boucle de l'amitié énergétique sont prévues pour fonctionner in fine avec une tension de 400 kilo watts, permettant ainsi aux différents consommateurs d'avoir accès à une énergie stable et efficiente».*

Au cœur de ce projet structurant et transformationnel, a-t-il poursuivi, *«se trouve le défi du développement gazier en République du Congo avec pour corolaire l'augmentation de la puissance de la centrale électrique du Congo, dotée actuellement d'une puissance de 484 méga watts. Elle sera dotée, dans un premier temps, de la puissance de 700 méga watts. Puis, dans un deuxième temps, à 1000 méga watts. Cette puissance ainsi augmentée, connectée à la boucle de l'amitié énergétique, constituera la première source d'énergie additionnelle pour l'alimentation des consommateurs reliés à la boucle».*

Pour Bruno Jean Richard Itoua, la gaz est donc la nouvelle source d'énergie dont dispose aujourd'hui la sous-région, *«permettant outre les autres débouchés de sa valorisation, la génération de l'électricité et par conséquent, l'augmentation de l'offre énergétique de la sous-région»*, a-t-il dit.

Dans la déclaration conjointe signée par les deux Chefs d'Etat, ils réitèrent leur volonté et leur engagement à réaliser ce projet, notamment par la signature de l'accord de coopération bipartite. Ils demandent à leur Gouvernement respectif de tout mettre en œuvre à cet effet dans les meilleurs délais et invitent les pays de la sous-région à se joindre à leur effort pour l'intégration en matière énergétique.

Cyr Armel YABBAT-NGO

QUESTIONS ORALES AU SENAT

Pierre Ngolo invite le Gouvernement à faire preuve de réalisme

Une séance des questions orales avec débats au Gouvernement conduit par Anatole Collinet Makosso a eu lieu au Sénat le vendredi 3 décembre 2021. Présidée par Pierre Ngolo, président de la Chambre haute du Parlement, cette séance avait pour but d'édifier l'opinion à travers ses représentants sur l'action du Gouvernement, mais aussi pour les sénateurs de suivre et de contrôler l'exécutif.

Pierre Ngolo

Anatole Collinet Makosso

Ils étaient huit sénateurs, au total, à interpeller le Gouvernement sur des sujets aussi sensibles que les taxes non reversées aux collectivités locales et les communes. Victor Foudi s'est indigné du contraste constaté entre la création des textes et leur application: *«A quel niveau se situe la difficulté à faire respecter les textes en vigueur?»*, s'est-il interrogé.

Il a en outre interpellé le ministre de l'Agriculture sur les 100 véhicules dissimulés par certains cadres du ministère, après la publication du Gouvernement Makosso.

La sénatrice Pauline Ikourou-Yoka est revenue, quant à elle, sur le drame du 4 mars 2012, tout en précisant que l'opération «Coup de poing» n'a pas suscité l'adhésion de la population à la vaccination. *«Les pass sanitaires font l'objet d'une falsification et d'un trafic commercial par certains individus véreux»,* a-t-elle révélé.

André Massamba a présenté au ministre de l'Energie et de l'hydraulique les effets des coupures d'électricité et des pénuries d'eau. Il a aussi interpellé le ministre de la Santé sur les odeurs nauséabondes dégagées par les morgues de Makélékélé et de Pointe-Noire, ainsi que sur la mauvaise conservation des corps.

La gestion des eaux usées par les brasseries et des déchets dangereux dans les milieux de travail était la préoccupation de la sénatrice Odette Massoussa, adressée à la ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo.

Par contre, la situation de 3264 propriétaires de terrain dans la zone de Kintelé, expropriés par l'Etat pour cause d'utilité publique, en attente de paiement, a été évoquée par Maurice Mbela.

Tout comme la fermeture du stade de Alphonse Massamba-Débat pour non-conformité aux normes internationales de gestion des installations sportives par la FIFA, soulevée par Robert Ludovic Miyouna.

Les questions de décentralisation, notamment l'hibernation des Conseils départementaux et le transfert des compétences aux collectivités locales, l'hygiène hospitalière, ont également été soulevées au cours de cette séance.

«Le Gouvernement n'a jamais été indifférent vis-à-vis des sinistrés du drame du 4 mars»

A lui seul, le Premier ministre a reçu huit questions. Il a rassuré la sénatrice Pauline Ikourou-Yoka que le Gouvernement n'est jamais resté indifférent face aux sinistrés du drame du 4 mars. *«Il a inscrit la gestion effective de ce dossier ainsi que les diverses expropriations dans le cadre global de la dette intérieure au sujet de laquelle il est en négociation avec les partenaires financiers»,* a-t-il annoncé.

Anatole Collinet Makosso a fait savoir qu'au titre de l'année 2022, le Gouvernement va bénéficier de 201 milliards consacrés à la résolution de ces problèmes. *«Nous avons foi que ce n'est que de cette manière que nous arriverons à traiter sérieusement et de façon radicale cette situation»,* a expliqué le Premier ministre, tout en indiquant que les collectivités locales bénéficieront bientôt des taxes qui leur sont dûes.

S'agissant de la fermeture du Stade Alphonse Massamba-Débat, il a laissé entendre que le Gouvernement travaille pour ramener ce stade et bien d'autres aux normes internationales pour bénéficier de nouveau de la confiance de la FIFA.

Le Premier ministre a reconnu que la décentralisation a du mal à se mettre en œuvre. *«Le pays connaît des difficultés de trésorerie. Elle n'est pas morte, mais plutôt en hibernation»,* a-t-il soutenu.

«100 véhicules ont été dissimulés par certains cadres du ministère de l'Agriculture»

Le ministre Paul Valentin Ngobo a dit sa part de vérité sur les véhicules dissimulés par certains cadres de son département ministériel. «Nous avons reçu la liste de 100 véhicules dressée par l'attaché au matériel sortant lors de la passation de service. En réalité, il s'agit de 98 véhicules car l'une des immatriculations a

(Suite en page 4)

Editorial

Deuil en double

Le Seigneur sait nous faire traverser les épreuves dans une vie qui est finalement un entrelac de joies et de peines. Votre journal a été doublement éprouvé la semaine passée. Deux de nos agents, les plus anciens et les plus expérimentés de notre organe, ont brusquement été rappelés à Dieu dans des circonstances auxquelles nous ne nous étions pas préparés.

Les deux deuils qui nous frappent ont eu lieu aux antipodes du pays, à Pointe-Noire et à Brazzaville. Nous venons d'enterrer Jean Banzouzi-Malonga à Pointe-Noire. Dans quelques heures, nous allons en faire de même pour Jacques Bamonana, non loin de Brazzaville. Tous les deux étaient deux colonnes vertébrales de ce journal en tant que Directeur de notre bureau de Pointe-Noire et de Directeur commercial à Brazzaville. Ils ont participé à l'aventure de son évolution lente et difficultueuse.

Jean est tombé sur le bitume après avoir été violemment heurté par un bus conduit avec excès; Jacques a été emporté par un mal évolutif, peut-être un AVC foudroyant qui ne lui a pas laissé l'usage de la parole entre le matin où il a été conduit à l'hôpital de base de Bacongo et l'après-midi où son décès a été constaté au CHU. Notre tristesse est énorme et nos interrogations multiples. Mais nous entendons poursuivre notre travail d'annonce et d'information.

Nous disons merci à nos Evêques. Réunis en retraite spirituelle à Pointe-Noire dans les jours où nous disions notre adieu ému à notre très cher Jean, ils nous ont assuré de leur soutien spirituel. Nous disons merci aussi à tous ceux de nos collègues pour qui, à Brazzaville, Jacques était devenu dans les administrations l'interface et la figure administrative de La Semaine Africaine, et qui nous ont offert leur amitié.

Notre travail se poursuivra. Les joies et les peines sont aussi le propre de la vie. Notre journal en a compté d'assez nombreuses au cours de ses près de 70 ans de vie. Notre difficulté à comprendre le mystère de la mort ne nous empêchera pas de vous raconter l'Eglise et le monde. Notre douleur nous force à plus de travail encore, pour rendre hommage à nos deux collègues qui étaient de réels bosseurs.

Albert S MIANZOUKOUTA

TELECOMMUNICATIONS

Vers la construction d'un Datacenter national

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique Léon Juste Ibombo a lancé le 22 novembre dernier l'avis d'appel d'offres international des travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national.

Léon Juste Ibombo

Dans son point de presse, le ministre Léon Juste Ibombo a rappelé que les études de faisabilité des travaux de construction du Datacenter national à Brazzaville et à Oyo sont bel et bien terminées. La réalisation de ce grand projet constitue un des pans de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique: Congo vision Digitale 2025.

Pour lui, l'économie numérique est l'un des secteurs clés du plan national de développement 2022-2026 pour atteindre une économie forte, diversifiée et résiliente. *«C'est dans ce cadre que s'inscrit aujourd'hui, la réalisation de la première phase du lancement officiel d'appel d'offres des travaux de construction du Datacenter national».*

A noter que le Datacenter ou centre de données est un site physique regroupant des installations informatiques. (serveurs, routeurs, commutateurs, disques durs…) chargées de stocker et distribuer des données (data en anglais) à travers un réseau interne ou via un accès Internet. *«C'est donc une infrastructure de souveraineté de notre pays en matière de gestion des données en perpétuelle augmentation et des applications critiques. Le centre national de données permettra d'accélérer le processus de transformation digitale de notre pays et de sécuriser les données critiques qui y seront les données hébergés»,* a fait savoir Léon Juste Ibombo.

Ce projet, a-t-il indiqué, est l'aboutissement d'un accord de financement entre le Gouvernement et la Banque africaine de développement (BAD) dans le cadre du projet Central african Beckone. *«Cette infrastructure critique contribuera à accélérer le projet de transformation digitale de notre pays, déjà en marche, avec l'implémentation sous peu, entre autres, du système national d'identité digitale, et de l'opérationnalisation de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information. Elle aura l'avantage de développer l'économie nationale, de réduire la fracture numérique entre villes et villages»*, a-t-il soutenu.

Les candidatures devront être déposées au plus tard le 25 janvier à l'unité de coordination du projet central African Backbone. Les offres électroniques ne seront pas prises en compte et celles déposées hors délai seront rejetées.

Pascal-AZAD DOKO

CEMAC

Un cadre de coopération sous-régionale pour la promotion du secteur de l'énergie pétro gazière

A l'initiative des ministres congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et équato-guinéen des Mines et des hydrocarbures, Gabriel Mbaga Obiang Lima, il s'est tenu à Brazzaville, du 29 au 30 novembre dernier, le premier forum sur l'énergie et les affaires en zone CEMAC dénommé «CEMAC business energy forum». Ouvert par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, ce forum avait pour principal objectif: la mise en place d'un cadre de coopération sous-régionale pour la promotion du secteur de l'énergie pétro gazière dans la zone CEMAC.

Anatole Collinet Makosso

Plusieurs sociétés pétrolières de la sous-région CEMAC, ainsi que des experts dans le domaine du pétrole, du gaz et de la finance ont pris part à ces assises. Des réflexions ont été menées sur les capacités à mobiliser des financements pour le développement du secteur de l'énergie en Afrique; développer une ingénierie qui permette de traverser les barrières; proposer des pistes d'amélioration du cadre politique et réglementaire pour une coopération sud-sud…

Pour nourrir cette réflexion, plusieurs sous-thèmes ont été développés par les experts à travers des panels.

A l'issue des débats, les panélistes ont convenu que la production du gaz demeure la solution idoine pour pallier le problème de la transition énergétique, à condition de mener des actions en synergie au sein de la sous-région. Les Etats de l'Afrique centrale devraient prendre tout leur temps, pour atteindre les objectifs de la transition énergétique, encourager l'utilisation des ressources fossiles dans la sous-région, plus particulièrement le gaz naturel qui demeure la ressource idoine pour le respect de l'environnement, l'utilisation des projets régionaux plus adaptés dans le domaine de l'énergie, etc

Ils ont en outre recommandé et encouragé la mise en commun des efforts de l'Afrique pour la recherche des financements afin de booster les économies, créer des entreprises dites championnes dans le financement des projets énergétiques, réduire les barrières tarifaires et taxes au sein de la CEMAC, afin de créer un environnement propice à l'investissement et au climat des affaires, réglementer les taux de change entre les entreprises pour réduire les risques financiers, améliorer la question sécuritaire au sein de la sous-région, créer des raffineries à bénéfice mutuel pour la sous-région, etc

Sur les grands projets dans le domaine du GPL, GNL, ils ont exigé le renforcement des capacités de stockage des Etats dans la sous-région, dans le domaine du gaz; la création des entreprises à capitaux sous-régionaux dans le financement des projets sur le gaz et d'investir plus dans le domaine du gaz, en tenant compte des priorités communes.

La CEMAC business forum demande aux présidents des pays de la sous-région d'adopter pleinement cette initiative et entériner les sessions de travail mener à Brazzaville du 29 au 30 novembre 2021. Ils sont encouragés à ratifier les résolutions au niveau macro, pour les études de faisabilité à bénéfice mutuel.

Marcellin MOUZITA

DELINQUANCE JUVENILE

Adolphe Mbou-Maba appelle à une véritable volonté politique

Le Haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a organisé le 11 novembre dernier dans la salle de conférences de la mairie de Brazzaville, une rencontre avec les membres du bureau du Conseil départemental et municipal, les administrateurs-maires d'arrondissements, les commissaires centraux de police, ainsi que les chefs de quartier. En présence de Dieudonné Banstsimba, maire de Brazzaville.

Adolphe Mbou-Maba

Adolphe Mbou-Maba a parlé des réformes gouvernementales et des missions dévolues au haut-commissariat dont il a la charge de diriger. Il a indiqué les missions dévolues à son institution: la mise en œuvre des procédures et mesures d'inclusion de collaboration, en vue de la prévention du traitement à la réparation des violences et autres formes de délinquance juvénile. *«Cette charge consiste à élaborer et à mettre en œuvre la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile. Sa mission est de répertorier, sensibiliser et prévenir les formes de délinquance juvénile; d'identifier les jeunes délinquants; mobiliser la cellule familiale, de soutenir et rétablir la parentalité et les liens familiaux d'utiliser la médiation pénale comme vecteur d'insertion»,* a relevé Adolphe Mbou-Maba.

Pour lui, les textes créant son institution attribuent à celle-ci la prérogative de la mise en œuvre des actions d'éducation, de formation et d'accompagnement social, complémentaire à l'exécution de la peine. Le suivi des recommandations du Gouvernement sur les questions relatives à la sphère de compétence de cette institution, la transmission au Premier ministre, au ministre en charge de la question, des rapports d'activité intègre également le champ d'action du haut-commissariat en charge de la délinquance juvénile.

Adolphe Mbou-Maba n'entend pas mener seul ce combat. Il estime qu'il faut une véritable volonté politique: «La délinquance juvénile est une préoccupation majeure dans notre société. Le combat contre les bébés noirs, les «arabes» et les «américains» pour ne citer que ces organisations de malfaiteurs, sans oublier les violences dans les établissements scolaires ne peut pas être réglé par le Gouvernement tout seul, tout comme par le haut-commissariat chargé de la question. C'est l'affaire de tout le monde.

Il a promis de descendre dans les quartiers pour discuter avec les jeunes en ce mois de décembre, afin de recueillir leurs préoccupations et leurs doléances. Pour cela, il compte sur l'implication des maires et des chefs de quartier pour entreprendre un travail d'indentification.

Adolphe Mbou-Maba qu'il faut prendre le taureau par les cornes. *«Ce phénomène deviendra plus dangereux et plus complexe si on le laisse s'amplifier. Il est question que nous prenions tous l'engagement de dire: allons au front. Laissez pourrir notre jeunesse, c'est mettre en péril le développement du pays, refuser l'avenir du Congo. Mettons tout en œuvre pour diminuer considérablement ce phénomène afin de sauver bon nombre de nos enfants»*, a-t-il dit.

P. A.-D.

ELOHI CONSULTING PARTNERS SAS
24, Avenue Litongu - Wharf Pointe-Noire -
République du Congo
E-mail: aguingo@elohicongo.com – Tél.: +242 06 866 83 36

EIFFAGE GENIE CIVIL
Société par actions simplifiées
au capital de 29 388 795 Euros.
Siège social: 3-7 Place de l'Europe -
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY/352745749 RCS VERSAILLES

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société EIFFAGE GENIE CIVIL SAS du 29 octobre 2021, enregistré au domaine et timbre en date du 26 novembre 2021, sous le folio 217/8 N°3087, il a été décidé de la fermeture de EIFFAGE TP SUCCURSALE DU CONGO en République du Congo, la nomination de Monsieur AGUINGO Guy Patrice, en qualité de liquidateur et de sa radiation au Registre de commerce et du crédit mobilier de Brazzaville.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 29 novembre 2021 sous le numéro: CGBZV-21 DA250.

Fait à Brazzaville, le 01 décembre 2021-11-30.

Pour insertion,
AGUINGO Guy Patrice,
Expert-comptable.

ACTION HUMANITAIRE

Faire face aux inondations dans la partie septentrionale du pays

Les pluies qui s'abattent sur le nord du pays depuis le mois de septembre causent d'énormes dégâts matériels dans plusieurs localités. Les eaux en furie inondent les quartiers et les villages, entraînant l'effondrement de nombreuses habitations. Des familles entières se retrouvent sinistrées pour cause de ces inondations. Pour tenter d'apporter une réponse à cette situation, le Gouvernement a organisé une réunion technique qui s'est tenue le vendredi 3 novembre dernier au Ministère des Affaires sociales, entre la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa et les missions diplomatiques accréditées au Congo, les partenaires techniques et financiers et les représentants des agences du système des Nations Unies.

Des inondations dans le nord du pays

Il s'est agi de faire le point de la situation humanitaire occasionnée par les inondations dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette et les Plateaux, afin d'envisager un plan d'intervention humanitaire.

Mme Irène Mboukou-Kimbatsa a peint le tableau du sinistre. Dans la Likouala, l'évaluation opérée indique que 11.390 personnes, soit 2183 ménages en détresse ont été enregistrés à Epéna et 6789 personnes, soit 1387 ménages à Bouanela; 8954 personnes à Impfondo; 3444 personnes à Dongou; 2190 personnes à Bétou et 1776 personnes à Liranga.

Dans la Sangha, les dégâts sont observés dans quelques quartiers de la commune de Ouesso et dans 15 villages de la sous-préfecture de Pikounda. Tandis que dans la Cuvette, Oyo compte 2632 personnes vivant dans les habitations inondées; 2274 personnes à Bokoma dont 1341 personnes déplacées pour 933 sans-abris et plusieurs plantations inondées et détruites.

Une grande montée des eaux est observée dans la sous-préfecture d'Owando où la rivière Kouyou en crue a entraîné des inondations dans les villages riverains. *«Les données de l'évaluation sont encore attendues»*, a indiqué la ministre.

Une inondation est encore signalée dans la sous-préfecture d'Ollombo. Dans les Plateaux, il a été observé le 12 novembre une montée rapide des eaux dans la rivière Nkemé, aux environs de Makotimpoko. Des inondations sont attendues dans d'autres localités du district comme par le passé. Plusieurs maisons inondées se sont écroulées.

Les populations qui subissent le lourd tribut à la pluviométrie attendent du Gouvernement une assistance multiforme d'urgence dans les secteurs de l'alimentation, de l'hygiène et assainissement, de la santé, des intrants de pêche, de l'abri, des kits aratoires et des articles ménagers. L'état de catastrophe a été décrété dans ces départements sinistrés.

A l'issue de la discussion, les partenaires humanitaires ont exprimé leur volonté d'activer les mécanismes d'appui au Gouvernement. Le PNUD a promis un plan de relèvement disponible depuis 24 mois; l'OMS, des kits de relèvement composés des produits pharmaceutiques. L'ambassade des Etats-Unis a, quant à elle disponibilisé un fonds d'intervention d'urgence.

La forte pluviométrie depuis le mois de septembre a entraîné des inondations qui s'observent aussi dans les départements sud du pays, notamment à Kakamoeka, dans le Kouilou, où on déplore des cas de diarrhée et des dégâts matériels avec fermeture des écoles.

Les catastrophes naturelles sont devenues à l'échelle mondiale une véritable calamité, accentuée par les phénomènes extrêmes induits par les changements climatiques, tels que les pluies diluviennes, les ouragans, les tsunamis, qui sont à l'origine d'innombrables pertes aussi bien matérielles qu'en vies humaines.

Le Congo reste confronté à des situations d'urgence qui occasionnent d'importants dégâts. Après les graves inondations que le pays a connues en 2019 dans sa partie septentrionale, les prévisions météorologiques de cette fin d'année ne sont guère rassurantes pour le reste du pays.

Le défi consiste à renforcer les capacités de résilience des communautés face à ces phénomènes devant lesquels elles se trouvent souvent démunies, en dotant le pays de tout le dispositif institutionnel et légal nécessaire pour la gestion des risques de catastrophe.

Cyr Armel YABBAT-NGO

JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES

Mme Irène Mboukou-Kimbatsa appelle à une mobilisation de tous pour l'inclusion des personnes handicapées

«Leadership et participation des personnes handicapées pour construire un monde post COVID-19 inclusif, accessible et durable». Tel a été le thème de la célébration, vendredi 3 décembre 2021, de la Journée internationale des personnes handicapées instituée en 1992 par les Nations Unies.

Mme Irène Mboukou-Kimbatsa

Au Congo, cette commémoration a donné lieu à une déclaration du Gouvernement lue par Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

Selon les estimations, environ 15% de la population mondiale vit avec un handicap, soit plus d'un milliard de personnes. *«Ces personnes se heurtent à de nombreux obstacles à l'inclusion qui les empêchent de jouir, comme les autres membres de la société, d'un accès équitable dans tous les domaines de l'éducation, de l'emploi, des transports et de la participation sociale et politique»*, a expliqué la ministre.

Elle a indiqué que les personnes handicapées comptent parmi les plus durement touchées par la crise liée à la COVID-19 dans le monde. *«Déjà en temps normal, les personnes vivant avec handicap ont un faible accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi, bref à la vie sociale. Elles sont de ce fait exposées à un risque élevé de pauvreté, de violence, de négligence et comptent parmi les personnes les plus marginalisées dans les communautés touchées par la crise»,* a-t-elle relevé.

C'est pourquoi, *«il est impérieux d'accroître l'accessibilité et de supprimer les obstacles juridiques, sociaux, économiques et autres, avec la participation active des personnes handicapées elles-mêmes et des organisations qui les représentent»*, a-t-elle poursuivi.

Pour la ministre, le monde ne doit plus exclure, mais plutôt inclure, «donc être inclusif». Raison pour laquelle, *«la promotion de l'accessibilité, l'autonomisation des personnes vivant avec handicap et le renforcement des capacités nationales et des cadres institutionnels doivent intégrer la question du handicap à tous les niveaux décisionnels»*, a dit Mme Irène Mboukou-Kimbatsa.

Elle a rappelé les efforts déployés par le Congo en instituant le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. «Il s'agit là d'une avancée m*ajeure, une initiative qui illustre inébranlable de notre pays de promouvoir le droit des personnes handicapées de participer à la vie publique et de créer ainsi une citoyenneté active et réduire les inégalités au sein de la société»*, a fait savoir la ministre.

Tout comme les autres initiatives prises par le Gouvernement sur la base de ses engagements internationaux. La promotion de l'éducation inclusive avec, notamment, la mise en place et le fonctionnement d'un dispositif d'accompagnement des étudiants aveugles dans les établissements scolaires et universitaires, l'attribution d'un quota de recrutement des personnes handicapées dans la fonction publique, la fourniture d'aides auditives aux déficients auditifs et d'aides techniques à la marche aux personnes à mobilité réduite et la production d'ouvrages en Braille, constituent, selon elle, les avancées réalisées par le pays.

S'agissant de la COVID-19, sur 66018 ménages enregistrés ayant au moins une personne vivant avec handicap, 34764 ménages ont reçu au moins une allocation de type transfert monétaire conditionnel, AGR et d'urgence. Pour ce qui est des vivres et non vivres, 42 organisations soit 3630 personnes vivant avec handicap, 953 personnes vivant avec handicap non affiliées aux organisations des personnes handicapées, 06 structures de prise en charge de ces personnes ont bénéficié d'une assistance.

La ministre a estimé que la contribution de toutes et de tous est essentielle pour favoriser la participation sociale et l'épanouissement des personnes vivant avec handicap afin de renforcer leur pouvoir d'action. *«Elles doivent s'épanouir et se développer dans toutes les sphères de la vie. Il s'agit de se mobiliser tous autour des enjeux fondamentaux liés à l'inclusion des personnes vivant avec handicap dans la société et à leur participation au processus de développement, afin qu'un monde plus inclusif, plus durable voie le jour après la COVID-19»*, a déclaré Mme Irène Mboukou-Kimbatsta.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

«Justin Lékoundzou emporte avec lui ses secrets»

Après la cérémonie d'hommages mardi 7 décembre 2021 au palais des Congrès, Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba sera enterré cette semaine à Boundji, son village, selon le vœu de sa famille. Pour une certaine opinion, *«Justin Lékoundzou mort, c'est une partie des secrets des événements de mars 1977 qui s'est envolée avec lui »*. Nombreux soupçonnaient le défunt d'en savoir beaucoup plus sur cette période inoubliable de l'histoire du monopartisme au Congo, fixée avec du sang dans la mémoire collective (triple assassinat du président Marien Ngouabi, du cardinal Emile Biayenda et de l'ancien président Alphonse Massamba-Débat).

Un discours de Honoré Sayi qui laisse perplexe !

Lors de l'interpellation du Gouvernement par le Sénat, le samedi 4 décembre 2021, le ministre Honoré Sayi de l'Energie et de l'hydraulique, a indiqué qu'il est de la responsabilité des usagers ayant subi des dommages à cause du mauvais service fourni par Energie électrique du Congo de porter plainte auprès des organes habilités. Nombreux veulent bien le croire. Mais pour nombre d'autres Brazzavillois, son discours *«est un somnifère, il ne change en rien la situation, pour l'instant.»*. Ils affirment attendre le jour où il y aura un procès retentissant contre la E2C (Energie électrique du Congo) pour croire le ministre qui a récemment remonté les bretelles aux cadres et agents de la société sous sa tutelle. Le Congo serait le seul pays au monde où une société de monopole d'Etat nargue sa clientèle.

Un homme retrouvé mort dans sa maison à Brazzaville

Un sexagénaire a été découvert mort dans sa maison, vendredi dernier à son domicile de Kibina, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville. Il vivait seul. Son corps étant en état de putréfaction, il a été enterré le même jour par sa famille. Celle-ci a été alertée par un voisin qui, s'inquiétant de ne pas l'avoir vu pendant plusieurs jours, est entré dans la parcelle du défunt et n'a trouvé que son corps sans vie.

Le cas Urcia Pandzou au centre d'une polémique

La semaine passée, Urcia Pandzou, une fillette ayant une énorme tumeur dans l'œil nécessitant une opération chirurgicale, était au centre malgré lui d'une polémique provoquée par la communication faite sur son cas par des acteurs de la plateforme ''Sauvons Urcia'' sur Télé-Congo, afin de susciter un élan du cœur envers elle. Un confrère, Alphonse Ndongo, a affirmé que le passage sur la chaîne publique de ces acteurs était payant, une somme de 100.000 francs CFA. Le ministre de la Communication Thierry Moungalla a démenti cette allégation. *«L'interview au JT d'un bénévole pour en parler n'a fait l'objet d'aucun paiement»,* a-t-il martelé. Mais le président de l'association Club Jeunesse consciente, qui travaille en étroite collaboration avec l'invité du JT de Télé-Congo, a battu en brèche cette version officielle, affirmant qu'ils étaient bel et bien passés à la caisse et avaient versé la somme de 100.000 francs CFA, ajoutés aux 60.000 francs CFA pour le tournage des images de la petite Urcia.

Il se tue en se jetant du 10e étage de la tour Mayombe

Christian Nzihou, 60 ans et propriétaire d'une société immobilière, s'est donné la mort mercredi 1er décembre à Pointe-Noire, en se jetant du dixième étage de la tour Mayombe, entre 10h30 et 11h. Il en est mort. Ce jour-là, il s'est rendu à l'immeuble indiqué. Arrivé sur place, il a demandé à son fils de le rejoindre pour une urgence. Après avoir trompé la vigilance d'un agent de sécurité, il a réussi son coup en se jetant dans le vide. L'infortuné, qui résidait au quartier Makayabou, laisse cinq enfants et deux veuves. Une enquête a été ouverte.

Des escrocs qui tendent l'appât

Ces derniers temps, des gens se distinguent par des appels intempestifs par téléphone aux fonctionnaires qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite. *«Allo ! Vous êtes M. Untel ? Vous êtes né le…, à… !»*, telles sont, entre autres, les questions qu'ils posent à leur cible. Si celle-ci se reconnaît dans l'identité présentée, ils indiquent la date où l'intéressé est programmé pour percevoir son indemnité de fin de carrière, six mois de salaire. Le montant est à vous couper le souffle. Qui n'aimerait pas disposer d'une aussi alléchante somme d'argent en ces temps de vaches maigres? Attention : la prudence commande de résister à la tentation!

Deux prétendus agents d'E2C dans les filets de la Police

Deux présumés escrocs ont été arrêtés la semaine passée par la police. Ils sont soupçonnés de s'être faits les poches en se faisant passer pour des agents d'E2C (Energie électrique du Congo) commis par leur hiérarchie pour couper le courant aux ménages n'ayant pas payé leur état de consommation d'électricité. Pour échapper à la coupure, les cibles leur versaient de l'argent. Heureusement, les prétendus agents d'E2C ont été démasqués.

DISPARITION

Jean Banzouzi-Malonga inhumé au cimetière de Ngoyo

Décédé le mercredi 17 novembre 2021 par accident sur la voie publique, Jean Banzouzi-Malonga, responsable de l'agence de La Semaine Africaine à Pointe-Noire, a été inhumé le vendredi 3 décembre dernier au cimetière de Ngoyo, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire. Ce vendredi 3 décembre, tristesse, consternation, émotion, chagrin au siège du bihebdomadaire La Semaine Africaine, Agence de Pointe-Noire, situé dans l'enceinte de l'archevêché. Les confrères des autres organes de presse basés à Pointe-Noire, tels que Les Dépêches, l'Agence congolaise d'information (ACI), La Nouvelle République, Télé Congo Pointe-Noire étaient présents pour soutenir et réconforter les agents de La Semaine Africaine éplorés.

La délégation partie de Brazzaville, conduite par son directeur de publication, Albert Mianzoukouta et composée de Pascal Biozi Kiminou et Nestor Bakekolo, était présente, assistée de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC).

Après plusieurs tracasseries à la morgue de Pointe-Noire dues aux mesures sanitaires de la COVID-19, le cortège funèbre est arrivé au siège du Journal aux environs de 13 heures, juste quelques minutes de recueillement, le temps de mettre les couronnes de fleurs dans le corbillard.

Les agents de La Semaine Africaine en sanglots et Hermione Chimène Doudi de l'Agence de Pointe-Noire de dire: *«Nous venons de perdre un chef, Ya Jean Banzouzi-Malonga, était*

celui qui savait donner des orientations pour le travail. Prions pour que le Seigneur accueille notre frère dans son royaume».

Après quoi, le cortège funèbre s'est ébranlé en direction du cimetière privé de Ngoyo, où reposera désormais Jean Banzouzi-Malonga pour l'éternité. De là, parents, amis et connaissances, collègues de service se sont recueillis pour la dernière fois devant le cercueil de l'illustre disparu. Place à l'absoute pour un dernier adieu par l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de l'Archidiocèse de Pointe-Noire, assisté des abbés Jonas Koudissa et Jean Bantsimba-Malonga, frère jumeau du défunt, venu de France.

L'homme naît, grandit, joue sa pièce de théâtre et repart. Tu es poussière et tu retourneras à la poussière. Tu es sorti de terre et tu es retourné à la terre.

Va et repose en paix, Jean!

Pascal BIOZI KIMINOU

AFFAIRE MADJID TRAORE

Les pharmaciens menacent de boycotter les sociétés Laborex et SEP Congo

A l'issue d'une assemblée générale extraordinaire le 26 novembre 2021 à Brazzaville, le Syndicat national des pharmaciens du Congo (SYNAPHAC) a menacé de boycotter l'approvisionnement des sociétés pharmaceutiques Laborex et SEP Congo.

L'approvisionnement de l'officine de Madjid Traoré par les sociétés Laborex et Sep Congo fait suite à un arrêt de justice pris le 25 juin 2021, en faveur de ce dernier à l'issue de la bataille judiciaire qui l'oppose aux pharmaciens congolais.

En dépit de cet arrêt, le syndicat des pharmaciens que dirige le Dr Victor Ngoma maintient que l'exercice de la pharmacie au Congo ne saurait être effectué qu'en application de la loi 012-92 du 29 avril 1992 portant création et organisation de l'Ordre national des pharmaciens du Congo dont l'article 29 stipule qu'aucun pharmacien ne peut prétendre exercer son art, s'il n'est inscrit à l'un des tableaux de l'ordre.

Le pharmacien Madjid Traoré, sujet malien naturalisé congolais ne remplit pas encore selon le syndicat les conditions nécessaires à l'exercice de sa profession.

Les pharmaciens exigent par ailleurs que les grossistes répartiteurs mettent à la tête de leur structure des pharmaciens inscrivables à l'Ordre. Aussi, les grossistes répartiteurs qui ouvriront un compte au sein de leur structure à Madjid Traoré risquent d'être poursuivis en justice pour complicité dans l'exercice illégal d'une profession règlementée, a rappelé le président de l'Ordre national des pharmaciens du Congo, Jean Charles Ongoly.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

(Suite de la page 3)

été comptabilisée trois fois. Deux mois après, l'attaché au matériel entrant nous dresse une autre liste de 83 véhicules à partir de la liste initiale. Un écart déjà de 15 véhicules. 28 véhicules, selon lui, étaient à réformer; 15 véhicules qualifiés de disparus; 4 véhicules portaient la mention introuvable; 4 autres véhicules la mention en panne ou amortie. Tout cela a attiré mon attention et ma curiosité était encore plus grande lorsque le 28 octobre 2021, nous avons découvert un véhicule de marque Mercedes Benz du ministère de l'Agriculture dans un parking au quartier Kombo. En réalité, ce véhicule était en train d'être négocié dans un Nganda à 15 millions de F.Cfa. Il n'était pas en panne alors qu'il était qualifié dans cette liste de véhicule en panne. Cela nous a amené à solliciter le concours de la gendarmerie. L'enquête a permis de localiser ou de retrouver 64 véhicules: 42 véhicules à Brazzaville et 22 à l'intérieur du pays. Ces véhicules n'étaient pas dans l'état qui nous a été décrit. 15 ont été retrouvés alors qu'ils étaient qualifiés d'introuvables. Sur les 64 véhicules retrouvés à ce jour, 52 faisaient l'objet d'une dissimulation ou tentative de dissimulation, 12 véhicules ne figuraient pas sur la liste analysée. L'enquête de la gendarmerie se poursuit. Je pense qu'en la matière, on ne peut pas demander mieux, le dossier est dans les bonnes mains», a signalé le ministre.

«Des odeurs nauséabondes dégagées par les morgues»

Sur des odeurs nauséabondes constatées dans les morgues de Makélékélé et de Pointe-Noire, le ministre Gilbert Mokoki a rappelé que ces deux bâtiments n'étaient pas construits pour être des morgues, mais plutôt des chambres mortuaires qui par la suite, ont été transformées en morgues, dépassant leur capacité d'accueil.

Ces odeurs, a-t-il dit, sont dûes à plusieurs facteurs: *«l'accueil de plusieurs corps au-delà de leur capacité; la vétusté des équipements de conservation; l'absence des stations de traitement des eaux usées; le long délai de séjour des corps dans des chambres mortuaires en attendant l'inhumation. Les informations recueillies auprès de la mairie montrent qu'il y a plus de 600 corps qui sont là depuis plus de six mois».*

Quant à la falsification des documents de vaccination, il a fait remarquer que celle-ci est une forme d'antivaleurs. *«Elle est même dangereuse parce que ceux qui le font s'exposent et exposent les autres. Les services de sécurité y travaillent»*, a-t-il affirmé, tout en annonçant le développement d'une plateforme informatique sécurisée.

Faisant la synthèse des travaux, Pierre Ngolo a invité le Gouvernement à faire preuve de plus de réalisme et à tenir compte des difficultés que vivent les différents Conseils qui sont jusqu'alors dans une situation de paralysie gênante. *«Il faut corriger cette situation»,* a-t-il exhorté.

Pour le président du Sénat, tous ceux qui commettent des débats doivent répondre de leurs actes, se référant plus spécifiquement aux voleurs de véhicules au ministère de l'Agriculture.

Cyr Armel YABBAT-NGO

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI,
sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans – Moungali,
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 711/05 516 70 79; E-mail: etudepongui2@gmail.com

Société: «BANETERIE & HCI-GMBH FINANCING»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital social de 1 000 000 de Francs CFA
Siège social: Brazzaville (République du Congo)
Zone industrielle Mpila, Parcelle 89 bis,
Arrondissement 5 Ouenzé
RCCM: CG-BZV-01-2021-B13-00501

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE,
AUGMENTATION DU CAPITAL & MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique Gérant du trois novembre deux mil vingt et un de la société «BANETERIE & HCI-GMBH FINANCING», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ci-dessus plus amplement désignée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le trois novembre deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le quatre novembre de la même année à la recette des Impôts de Mpila, sous le Folio 204/5 numéro 4432, l'associé unique Gérant a pris entre autres décisions:

-Changement de dénomination sociale:

L'associé unique gérant décide qu'à compter du trois novembre deux mille vingt et un, la dénomination sociale sera: «BANETERIE AVESTMENT INVEST & CONSULTING GMBH» SARL. U.

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique gérant décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

Article 3: Dénomination sociale

La société prend la dénomination sociale de: «BANETERIE AVESTMENT INVEST & CONSULTING GMBH» SARL. U.

-d'augmenter le capital de la société

L'associé unique gérant de la société décide d'augmenter de la somme de neuf millions (9 000 000) Francs CFA le capital social qui est actuellement de un million (1 000 000) de F. CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) F. CFA, pour le porter à dix millions (10 000 000) de F. CFA par la création de neuf cents (900) part nouvelles de dix mille (10 000) F. CFA chacune, souscrites et libérées

intégralement en numéraires ainsi que l'atteste l'attestation de dépôt délivrée par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville en charge de dresser la déclaration notariée de souscription et de versement du capital, conformément aux dispositions des articles 313 et 361 de l'acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

-Modification corrélative des articles 7 et 8 des statuts.

En conséquence de la résolution qui précède, et conformément aux dispositions de l'article 361-2 de l'Acte Uniforme révisé sur les sociétés commerciales et le GIE, la réalisation définitive de l'augmentation de capital est réputée réalisée par le présent procès-verbal.

Il s'ensuit une modification corrélative des articles 7 et 8 des statuts suite à la réalisation définitive de l'augmentation du capital.

En conséquence, le Notaire soussigné a établi le quatre novembre deux mille vingt et un, la Déclaration Notariée constatant l'augmentation de neuf cents (900) parts nouvelles de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, relative à l'augmentation dont il s'agit. Laquelle déclaration a été enregistrée à Brazzaville, le cinq novembre deux mille vingt et un, à la recette des Impôts de Mpila, sous le Folio 204/7 numéro 4434.

-Mise à jour des Statuts de la société

L'associé unique gérant décide de mettre à jour les statuts de la société «BANETERIE AVESTMENT INVEST & CONSUL TING GMBH» SARL. U avec les modifications subséquentes intervenues au sein de la société.

Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le huit octobre deux mille vingt et un, enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2021-D-00264.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2021-M-04019.

..

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

Office Notarial Maître Raymond ASSAH
Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'ancien site de l'Ecole Africaine de Développement (E.A.D.) Boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15; e-mail: etudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

LA SOCIETE «MEA CATERING CONGO»
S.A.R.L (SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE)
Au capital social de Francs CFA: UN MILLION CINQ CENT MILLE (1.500.000)
Siège social: 42, rue d'ATALI, derrière la Clinique NETCARE, quartier Centre-ville
Arrondissement N°1, R.P. LUMUMBA,
Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M Pointe-Noire: CG/PNR-01-2021-B 12- 00450 du 04/11/2021

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société «MEA CATERING CONGO» S.A.R.L. et en date à Pointe-Noire du vingt-cinq octobre deux mil vingt et un, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du vingt-six octobre deux mil vingt et un, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une Société à Responsabilité Limitée, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf années dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le vingt-huit octobre deux mil vingt et un, sous le numéro 7968, Folio 202/33 et ayant pour principal objet social, en République du Congo, dans les Etats-Parties du Traité de l'O.H.A.D.A et à l'étranger:

1- Le Catering et services traiteurs ;
2- L'intérim, la mise à disposition de personnel ON et OFFSHORE, Gestion de recrutements
3- Services miniers ;
4- Travaux de métallurgie ;
5- Maintenance industrielle ;
6- L'import-export, achat, vente et distribution de tous produits, de toutes marchandises, notamment de fournitures des consommables d'informatique et d'équipements industriels;
7- Location de véhicules et d'équipements logistiques (engins/camionnage/grues/chariots Elévateurs, etc.);
8- Et la représentation en République du Congo et dans tout autre pays, de sociétés et industriels évoluant et travaillant dans les mêmes secteurs d'activités ou ayant un objet similaires.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 04 novembre 2021, sous le numéro CG/PNR-01-2021-B 12-00450, cette société a pour gérant associé, Monsieur Daniel MENSAH, demeurant quartier Centre-ville, à Pointe-Noire, République du Congo. Majeur, de nationalité ghanéenne, né le trente mars mil neuf cent soixante-cinq à Téma, République du Ghana. Titulaire d'un passeport délivré à Accra, le 18 mars 2020, sous le numéro A000 1615.

Pour avis.

CONSOMMATION

«Brazza Saucisses & Co»: faire consommer aux Congolais du ''vrai saucisson''

A califourchon entre son Congo natal et la France, Michaël Manouana, médecin-infectiologue, est le président de *«Brazza Saucisses & Co»*, une société de droit congolais qui existe depuis avril 2019 et dont l'usine de transformation est implantée à Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale. Reçu le mercredi 9 novembre 2021 à Brazzaville par Richard Missoko Mabeki, conseiller à l'Elevage du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, il a exprimé son ambition de faire consommer aux Congolais du *''vrai saucisson''*.

Photo de famille après l'entretien

«Il est importé ici, un produit que tout le monde assimile à du saucisson, mais qui n'en est pas un. Pour s'appeler saucisson, il faut avoir un minimum de protéines. Ce sont, en fait, des Viandes séparées mécaniquement (VSM). Simplement, ce sont des déchets de viande. Qu'est-ce qui se passe? Dans les usines, en Europe et dans le monde, on recueille les ailes, les pattes, toutes les parties nobles, et la carcasse est vendue à des industriels qui la passent dans des broyeurs, en y ajoutant des produits chimiques. Pour s'appeler saucisson, il faut une teneur en protéines minimum de 40 à 50%. Nous, on s'est dit: on va créer un vrai saucisson dans lequel il n'y a même pas un goutte d'eau, hormis celle qui est dans la viande, naturellement. Il n'y a aucun produit chimique, à part le conservateur, qui est la vitamine C. On s'est dit: on va sortir quelque chose avec du 100% porc que les Congolais vont apprécier, en préservant leur santé. Je trouve que c'est un bon produit, un produit qui a sa place», a-t-il affirmé.

Passionné de la terre depuis sa tendre enfance, Michaël Manouana est arrivé également à faire le triste constat que le Congo importe 80 à 90% de ce que sa population consomme. Mais lui, voudrait changer l'ordre des choses. *«Au départ, on a commencé par des vergers… On a dérivé sur l'agriculture, parce qu'il nous fallait du fumier pour les vergers. Ensuite, on s'est rendu compte que ça marchait très bien. La demande était là. On s'est dit, qu'est-ce qu'on fait de cette viande produite? Il faut la transformer…Nous avons créé une gamme de produits, en fonction des demandes et des envies des locaux: du poulet fumé et toutes les parties du porc, le jambon, le jambonneau, les côtes, côtelettes, et dans une gamme de fumage, pour avoir un produit fini qui a beaucoup plus de valeur: la saucisse, le saucisson. Bientôt, on aura du saucisson sec aussi. Tous ces produits sont disponibles depuis avril 2021. Nous avons démarré nos activités il y a plus de cinq ans. Au départ, on parlait de coopérative»*, a-t-il expliqué à son interlocuteur. Avant de parler de toutes ses réalisations en matière d'agriculture (par exemple, la plantation de 5000 arbres fruitiers, dont 2000 litchi) et d'élevage (porc, poulet, canard, poisson, etc.), à Boko, dans le département du Pool.

L'occasion faisant le larron, Michaël Manouana a plaidé pour le regroupement des personnes exerçant dans le même secteur d'activités que lui, la réduction de la fiscalité, la mécanisation, et il a sollicité l'appui du ministère, notamment en techniciens, conseillers. Il s'est aussi plaint des tracasseries administratives et policières.

Richard Missoko Mabeki a loué l'initiative du président de *«Brazza saucisses & Co»* et reconnu qu'il s'inscrit dans le droit fil de la vision du Président Denis Sassou-Nguesso et du ministre Paul Valentin Ngobo de mettre sur pied des Zones agricoles protégées (ZAP) occupées par des coopératives et qui bénéficieront d'un appui de l'Etat en produits d'origine animale et végétale, tracteurs, technicité, etc.

«Pour le moment, on est en train d'enrichir la base de données en ce qui concerne ces coopératives. Votre domaine est parmi les priorités du ministre. Vous êtes sur un bon chemin. De notre côté, on n'hésitera pas à vous accompagner, au moment opportun», a-t-il déclaré.

Véran Carrhol YANGA et Pascal Azad DOKO

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

JOURNÉE DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Atténuer les risques liés aux éventuelles défaillances des personnels navigants de conduite

L'humanité a célébré le 7 décembre 2021, la Journée de l'aviation civile internationale. Elle est a eu pour thème: *«Promouvoir l'innovation aux fins du développement de l'aviation civile dans le monde»*. Ce thème sera célébré, durant trois ans, de 2020 à 2022, selon l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) qui en a décidé ainsi le 18 novembre 2019 lors de sa 218e session du conseil.

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande Jean-Marc Thystère Tchicaya, a dans sa déclaration, souligné que les avancées technologiques dans le secteur du transport aérien ont permis progressivement d'atténuer les risques liés aux éventuelles défaillances des personnels navigants. *«Dans un monde en pleine mutation et marqué par la révolution numérique, le secteur de la navigation aérienne n'est pas resté en marge de cette transformation. La migration des services de guidage des aéronefs grâce aux équipements sol vers la navigation aérienne par satellite est en marche»*, a-t-il dit.

Le Congo, en sa qualité d'Etat membre de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et Madagascar (ASECNA) fait partie des pays pilotes de cette construction sur le continent où des drones permettent d'acheminer de très petits colis pour sauver des vies. C'est ainsi que, dans le cadre de la symbiose innovation-protection de l'environnement en matière d'aviation civile, *«notre pays, Partie à la convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du protocole sur des questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques, participe à la promotion de cette fusion. Ces instruments de droit international aérien ont, entre autres, pour objectif de permettre à nos compagnies aériennes d'acquérir des aéronefs qui intègrent toutes les avancées technologiques de dernières décennies»*, a déclaré le ministre des Transports.

Toutes ces normes internationales se poursuivent pour la mise en œuvre d'une politique d'appropriation qui s'inscrive dans le renouvellement de la flotte des exploitants aériens et permette à l'autorité de l'aviation civile nationale de prendre part aux échanges sur les biocarburants dans l'aéronautique civile. De manière opérationnelle,

Jean-Marc Thystère Tchicaya

les mesures de protection de l'environnement retenues dans cette catégorie reposent notamment sur la mise en œuvre, par l'ASECNA, des trajectoires de vol flexibles et des profils de vol efficaces basés sur un concept de navigation fondée sur les performances. A cet effet, la mise en œuvre effective des routes aériennes flexibles offre aux compagnies aériennes des trajectoires favorisant l'optimisation du profil des vols en fonction du vent, pour permettre ainsi de faire des économies substantielles de carburant et de réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO_2).

Le contexte sanitaire international lié à la pandémie à coronavirus a contraint tous les pays du monde à prendre des mesures de restrictions de mobilité. Cette situation a causé une baisse drastique du volume du trafic aérien, impactant fortement l'aviation civile internationale.

Au regard des mesures volontaristes prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie et au titre de ces mesures, le Congo a mis en exergue: la présentation des tests RT-PCR pour tous les passagers au départ et à l'arrivée; le dépistage systématique de tous les passagers entrant; la promotion soutenue de la vaccination gratuite pour tous.

«Ces mesures ont contribué à garantir la fiabilité du transport aérien au départ comme à l'arrivée des voyageurs dans notre pays, mieux encore, la reprise des activités du secteur aérien avec une croissance, certes timide mais soutenue. J'exhorte donc tous les usagers du secteur des transports à se faire vacciner, afin d'atteindre l'immunité collective sanitaire et contribuer activement à la réduction de la propagation de ce virus pour que le secteur retrouve sa santé financière», a-t-il assuré.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

AGRICULTURE

La foire aux plants s'est achevée

La 5e édition de la foire aux plants a fermé ses portes officiellement, le mardi 30 novembre 2021, dans l'enceinte du ministère de l'Economie forestière, à Brazzaville.

La cérémonie a été présidée par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, en présence des cadres de son département, notamment les membres du cabinet. Mettant fin au marché des plants de cette année, Mme Rosalie Matondo a exhorté à l'engagement des exposants qui ont commencé à comprendre que le métier d'horticulteur qu'ils ont en main est un métier noble et d'actualité, surtout en ces moments où la lutte contre les changements climatiques et les contraintes liées à la crise économique *«exigent d'une part de sauvegarder nos forêts et d'accroître notre capacité à séquestrer le carbone, à travers la mise en place des plantations forestières et agroforestières et d'autre part à promouvoir ces plantations pour la diversification de notre économie»*, a-t-elle dit.

Le bilan des 60 jours d'exposition-vente du marché aux plants a été présenté par le Dr ingénieur François Mankessi, superviseur des opérations techniques, coordonnateur du programme national d'afforestation et du reboisement (PRONAR). De divers plants et produits forestiers non ligneux, des visites guidées au profit des élèves et étudiants, ainsi que des démonstrations des techniques de production de plants ont été au rendez-vous durant la foire, tenue dans cinq localités du pays que sont: Pointe-Noire, Dolisie, Kinkala et Oyo. Mais, pour des raisons de retards des pluies dans le Niari, le site de Dolisie reste ouvert jusqu'au 31 décembre 2021. Pour tous les sites, la foire a réuni, au total, 48 horticulteurs locaux spécialisés dans la gestion des pépinières de production des plants forestiers, fruitiers, médicaux et ornementaux, ainsi que des produits forestiers non ligneux. Brazzaville en a compté 17, 14 à Pointe-Noire, 8 à Dolisie, 7 à Kinkala et 2 à Oyo. Les statistiques ont révélé que

Mme Rosalie Matondo (au milieu) entourée des pépinièristes à la fin de la foire

les cinq sites ont accueilli 14.332 visiteurs, dont 8.500 à Brazzaville, 5.169 à Pointe-Noire, 316 à Oyo, 197 à Dolisie et 150 à Kinkala. En moyenne, la foire a reçu par jour 286,64 visiteurs, soit une croissance de 63,79 % par rapport à la précédente édition. La cinquième foire aux plants a permis la vente de 27.626 plants. Ce chiffre est en hausse de 62,33 % par rapport à l'édition passée, selon les organisateurs. Parmi les plants achetés, les espèces fruitières ont occupé un pourcentage de 78,71 %, suivi des espèces forestières avec 17,20 %, des espèces ornementales 1,94 %, médicinales 0,83 % et potagères 0,52 %. François Mankessi a relevé que la préférence des fruitiers pour les congolais n'a pas changé. Le meilleur fruit pour les acheteurs demeure le safoutier, même si en termes du nombre de plants fruitiers vendus par espèces, il est resté derrière le bananier avec un pourcentage de vente de 13,22 %. Le bananier a enregistré 31,22 %, l'oranger 10,34 %, l'avocatier 9,74 % et le citronnier 4,55 %. La valeur globale de la vente réalisée a été estimée à 40.868.757 francs Cfa. Les plus gros chiffres ont été obtenus dans les deux grands centres urbains.

Mme Rosalie Matondo a encouragé les pépiniéristes. *«L'activité de planting doit intégrer notre agir quotidien, nous ne devrions pas attendre que le 6 novembre de chaque année pour planter. La vente des plants de qualité doit devenir permanente. La 6e édition en 2022 aura la particularité de l'extension de la foire aux plants dans tous les chefs-lieux des départements»*.

Des certificats ont été décernés aux exposants pour leur professionnalisme et du travail accompli. La foire avait ouvert ses portes le 4 octobre dernier. Cette initiative date depuis le 2 novembre 2017.

Philippe BANZ

COOPÉRATION

Vers la tenue de la Commission mixte

Dans le cadre des préparatifs de la 12e session de la Commission mixte entre le Congo et la RD Congo qui se déroulera du 19 au 20 décembre prochain à Brazzaville, Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé a échangé samedi 4 décembre 2021 avec Didier Mazenga Mukanzu, ministre de l'Intégration de la RD Congo.

La 12e session de la commission mixte va débuter par la réunion des experts à partir du 14 au 18 décembre, a déclaré Didier Mazenga Mukanzu. *«Il était important que nous puissions discuter, voir nos agendas pour fixer la date que les experts peuvent commencer à travailler et programmer aussi une journée dont nous allons siéger en conseil des ministres pour prendre des décisions de la tenue de cette commission qui se tiendra à Brazzaville»*, a-t-il indiqué.

Au cours de cette 12e session, le ministre de l'Intégration de la RDC a souligné que tous les projets entre le Congo et la RDC notamment le projet pont route rail sera traité. A cela s'ajoutent d'autres dossiers

Didier Mazenga Mukanzu

migratoires, le commerce et tant d'autres.

A. N'K-K

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DES HAUTS FONCTIONNAIRES ET D'EXPERTS (CIE)

Promouvoir la gouvernance pour diversifier l'économie en Afrique centrale

La 37e session du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et d'experts de la sous-région Afrique centrale (CIE) s'est ouverte à Brazzaville lundi 6 décembre 2021 en présentiel et en virtuel sous le thème: *«Promouvoir la gouvernance et le changement transformationnel en vue de la diversification de l'économie en Afrique centrale».*

Les participants et les officiels

Présidée Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, cette 37e session a été organisée en partenariat avec le Congo et le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

La session a connu la participation de Mme Vera Songwe, secrétaire exécutive de la CEA, d'Honoré Tabuna, Commissaire à l'environnement, ressources naturelles, agriculture et développement rural de la Commission de la CEEAC.

Après le mot de bienvenu de Mme Vera Songwe qui a circonscrit l'événement, Honoré Tabuna a souligné que sans un cadre institutionnel et organisationnel de la recherche, l'Afrique centrale ne peut parvenir à des innovations favorables, à une transformation réelle du capital naturel en capital productive au service de la diversification des économies des Etats membres.

Ouvrant les travaux, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a relevé que promouvoir la gouvernance et le changement transformationnel en vue de la diversification de l'économie en Afrique centrale, suppose des dirigeants issus des classes politiques et dirigeantes de l'Etat, du secteur privé et de la société civile à même de mieux comprendre les enjeux d'un changement radical des mentalités et des comportements. S'inscrivant dans la poursuite du processus de diversification de son économie, le Congo, a-t-elle dit, s'est donné pour ambition d'élaborer un Plan national de développement (PND) 2022-2026, qualifié de deuxième génération parce que focalisé sur un seul objectif: l'édification d'une économie forte, diversifiée et résiliente.

La 37e session du CIE, a poursuivi la ministre du Plan, offre l'opportunité de faire de façon critique l'état des lieux du leadership en Afrique centrale, d'identifier les défis, contraintes et opportunités y relatif avant de proposer des recommandations sur la stratégie de développement d'un leadership susceptible de porter des changements radicaux positifs et des améliorations généralisées des conditions de vie des populations.

Après la série des allocutions, un panel de haut niveau sur le thème de la 37e session du CIE a été animé par des conférenciers, notamment Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. *«Nos Etats n'ont plus la ressource publique suffisante pour réaliser le développement économique. Il faut laisser de la place au secteur privé qui doit venir en relai d'un secteur public qui aujourd'hui est plus faible. L'Etat a besoin d'avoir un secteur privé-national fort. Il faut encourager les jeunes à aller vers les formations pour apprendre à être entrepreneurs. Les femmes et les jeunes sont des éléments fondamentaux dans la réussite de cette diversification économique»*, a-t-elle conclu.

Prélude à ce grand rassemblement, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, s'est entretenu jeudi 2 décembre 2021 avec Jean Luc Mastaki Namegabe, responsable du bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA).

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MARCHÉ DE NOËL

Promouvoir l'entrepreneuriat féminin

En partenariat avec les ministères du Commerce ainsi que des Petites et moyennes entreprises, l'ambassade des Etats unis au Congo a organisé du 2 au 5 décembre dernier à Brazzaville la première édition du marché de noël sur le thème: *«La femme entrepreneure au cœur de noël»*. Ce marché est un lieu d'expression du génie créateur et du savoir-faire de la femme. Aussi, un moment de découverte des produits made in Congo.

Pendant la visite des stands

Ce marché entre dans le cadre des objectifs de l'ambassade de soutenir la diversification de l'économie au Congo. Il a la particularité d'avoir au centre les femmes entrepreneures, a souligné le chargé d'affaires à l'ambassade des USA au Congo Daniel Travis.

Encourageant davantage les femmes à la création de richesse, Daniel Travis a précisé que l'ambassade sera toujours à leur côté pour les accompagner dans les initiatives facilitant l'essor du Congo. *«Ce marché de Noël est une occasion pour l'ambassade de favoriser l'éclosion de l'artisanat féminin, de soutenir les actions des femmes entrepreneures et de booster l'esprit managérial des femmes».*

Ce marché est une activité supplémentaire sur la longue liste des initiatives marquant la bonne santé de la coopération entre les pays, a poursuivi le chargé d'affaires de l'ambassade des USA.

Représentant le Gouvernement, la ministre des Petites et moyennes entreprises Jacqueline Lydia Mikolo lors du lancement de cette première édition a rappelé qu'il est impérieux pour le Congo de continuer à créer des conditions favorables pour une véritable croissance durable avec ses potentialités sociales, culturelles et économiques. *«Ce marché s'inscrit dans la perspective d'étendre et de promouvoir dans la durée, l'offre de services et des produits artisanaux congolais sur le marché de l'African growth opporrtunities act (AGOA), dont la stratégie nationale a été adoptée en conseil des ministres en 2020. Le ministère des Petites et moyennes entreprises poursuit ses efforts en vue d'améliorer l'expertise et la visibilité de l'entrepreneuriat féminin»*, a dit Mme Jacqueline Mikolo.

Une entrepreneuse, Chantal Nganga, a remercié les initiateurs de ce marché et a souhaité que ce genre de rencontres soient régulières pour leur permettre d'écouler leurs produits et d'étendre leur production pour le bien-être de la communauté.

Pour l'édition inaugurale, près de vingt entrepreneuses ont pris d'assaut le parking de l'ambassade des USA avec des productions

E-M-O

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA
12, allée des Acacias, Centre-ville, Brazzaville, à côté du marché Plateau.
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «CONGO EXPRESS AIRLINES»

Société Anonyme, au capital de dix millions (10.000.000) francs CFA, dont le siège social est fixé au Centre-ville Brazzaville, 102, rue des Reims, République du Congo.

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire Titulaire d'un office notarial sis, 12, allée des Acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché Plateau, en date à Brazzaville, du 15 septembre 2021, il a été constitué une Société Anonyme avec administrateur général dénommée «CONGO EXPRESS AIRLINES», dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila, Brazzaville, le 20 octobre 2021, Folio 185/1, N°1441.

Objet:
-Transport aérien des personnes; - Fret aérien à l'intérieur et l'extérieur de la République du Congo; - Vols à la demande; - Evacuations sanitaires; - Services de transit; - Centre de formation; - Ecole de pilotage.
Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société.
Capital social: le capital de la société est fixé à la somme de DIX MILLIONS (10 000 000) de Francs CFA, divisés en 1000 actions sociales de 10 000 Francs CFA, chacune numérotée de 1 à 1000, toutes souscrites et libérées en numéraire ainsi qu'il résulte de la déclaration Notariée du souscription et de versement établie le 15 septembre 2021 par le Notaire soussigné. Monsieur BOSSASSOU Didace, comme Administrateur Général pour une durée de deux (02) ans renouvelable.
Forme: Société Anonyme avec Administrateur général.
Dépôt légal: a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 03 novembre 2021.
Le siège social: est fixé à Centre-ville Brazzaville, 102, rue des Reims, République du Congo.
Durée: la durée de la société est fixée à 99 ans, à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.
Registre du commerce: RCCM CG-BZV-01-2021-B12-00199.

Pour insertion légale,
Maître Bedel KAMBA, Notaire.

AKER SOLUTIONS CONGO S.A.
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 10.000.000 Francs CFA
Siège social: Croisement Rue NGELI et 26 Rue TCHICAYA, Quartier Wharf, Arrondissement 1 LUMUMBA, B.P.: 1154, Pointe-Noire
R.C.C.M.: POINTE-NOIRE CG/PNR/13 B732 / NIU: M2013110000392137

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale mixte en date du 28 octobre 2021, les Actionnaires de la société AKER SOLUTIONS Congo S.A. ont décidé ce qui suit:
Prise d'acte de la démission de monsieur ESPEN INGEBRETSEN de ses fonctions d'administrateur et président du conseil d'administration: L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur ESPEN INGEBRETSEN de ses fonctions d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration, notifiée à la société par lettre avec accusé de réception en date du 20 septembre 2021, avec prise d'effet à l'issue de la présente assemblée.
Nomination de monsieur CLAUDIO ANDRE LOUSADA MIGUEL TOMBUELA en qualité d'administrateur: L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité de nouvel Administrateur et en remplacement de Monsieur ESPEN INGEBRETSEN, Monsieur CLAUDIO ANDRE LOUSADA MIGUEL TOMBUELA, né le 6 avril 1983 à Luanda, en Angola, demeurant Croisement Rue NGELI et 26 Rue TCHICAYA, Quartier Wharf, Arrondissement 1 LUMUMBA, B.P.: 1154, Pointe-Noire, République du Congo, de nationalité angolaise, titulaire du passeport n°1614504, délivré le 8 mars 2014.
Monsieur CLAUDIO ANDRE LOUSADA MIGUEL TOMBUELA sera nommé pour une durée de trois (3) ans, à compter de la date de la présente assemblée et jusqu'à l'issue de l'assemblée ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.
Renouvellement du mandat d'administrateur de monsieur SETH ROCH SAMBA MATONDO: Le mandat d'Administrateur de Monsieur SETH ROCH SAMBA MATONDO expirant à l'issue de la présente assemblée, l'assemblée décide de renouveler ledit mandat pour une durée de trois (3) ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/13 B732.

Fait à Pointe-Noire, le 29 novembre 2021.

Pour avis.
Le PCA.

INSERTION LEGALE

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA

NOTAIRE A POINTE NOIRE (République du Congo) centre-ville, avenue Charles de GAULLE (en face du supermarché CASINO); Tél.: 06 848 55 38/05 014 14 11 ;
E-mail: gabrielle.dekodia@gmail.com

SUCCURSALE D'UNE SOCIETE DENOMMEE RIG FORCE INSPECTION, SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES (SAS) AU CAPITAL DE 37.000 Euros, SIEGE SOCIAL: ZA DE PENSE FOLIE 45220 CHATEAU-RENARD, (FRANCE), ADRESSE: CENTRE-VILLE, 01, RUE POINCARRE POINTE- NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM: CG-PNR-01-2019-B21-00449

Aux termes de la délibération du Président en date du 27 Septembre 2021, objet d'un procès-verbal enregistré à POINTE-NOIRE TIE-TIE le 10 novembre 2021, F°213/1 N°1652, le Président a décidé de nommer Monsieur Éric RAIGNEAU en qualité de Représentant légal, en remplacement de Maître Ruphin N'KOULOU ONDO, à compter du 1er Octobre 2021.
Acte ayant fait l'objet d'un dépôt enregistré au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 10 Novembre 2021 sous les références:
Numéro de dépôt: CG-PNR-01-2021-D-00648
Numéro RCCM actualisé: CG-PNR-01-2019-B21-00449
Numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2021-M-01548.

Pour insertion,
GABRIELLE DE KODIA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000.000 Francs CFA
Siège social: 64, Avenue Jean-Marie MAVOUNGOU,
Zone Industrielle de la Foire, Arrondissement n°2 MVOUMVOU, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/08 B 11

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 Décembre 2017, les Associés de la société BAKER HUGHES CONGO ont décidé ce qui suit:
Nomination d'un co-gérant: l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité de co-gérant, pour une durée indéterminée, Monsieur Olufemi MOHAMMED, de nationalité nigériane, demeurant Alma 11 Unit 1, Richmond Gate Estate, derrière de Meadowhall School, Ikate, Lekki, Lagos, Nigeria.
Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire: l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Deloitte Touche Tohmatsu, démissionnaire, pour une durée de trois (3) exercices, le Cabinet KPMG CONGO, Agrément CEMAC N° EC 338, 4ème étage Immeuble Monte Cristo, Croisement Avenue Orsy et Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Centre-Ville, B.P.: 14366, Brazzaville, République du Congo.
Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant: l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de trois (3) exercices, Monsieur Rémy IKONGA, Agrément CEMAC N° EC 445, 4ème étage Immeuble Monte Cristo, Croisement Avenue Orsy et Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Centre-Ville, B.P.: 14366, Brazzaville, République du Congo.
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/08 B 11.

Fait à Pointe-Noire, le 26 novembre 2021.

Pour avis,
Le Gérant.

FORUM DE DAKAR

Au menu, les questions de sécurité et de développement

La 7e édition du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique s'est ouverte le 6 décembre. Cette rencontre rassemble plusieurs acteurs politiques, institutionnels, issus du monde humanitaire et de la recherche. Les présidents du Sénégal, Macky Sall, d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, du Niger, Mohamed Bazoum, et de Guinée-Bissau, Umaro Cissoco Embalo, sont présents, ainsi que la ministre française des Armées, Florence Parly. Au menu des échanges : les questions de sécurité et de développement, mais également le Covid-19.

Le Président sénégalais Macky Sall a annoncé à l'ouverture : *«l'urgence est là. Il nous faut faire face aux effets néfastes d'une double crise sanitaire et économique. Double crise à laquelle s'ajoute pour l'Afrique la vulnérabilité particulière au changement climatique, l'intensification des attaques terroristes et la recrudescence des coups d'État.»*
En matière de sécurité, a-t-il fait savoir, la situation sur le continent n'est guère reluisante, pour parvenir à obtenir de meilleurs résultats dans ce domaine. Il a plaidé pour une hausse des moyens. *«La sécurité n'a pas de prix, mais elle a un coût. Face à la montée de la menace terroriste, il nous faut plus de flexibilité budgétaire»,* a-t-il prévenu. Avant d'appeler à s'interroger sur les opérations de maintien de la paix sur le continent, opérations qui engagent 75 000 soldats, mais dont les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes.
Pour clore son message, le Président sénégalais a adressé un message de soutien à Cyril Ramaphosa : *«Isoler un pays qui a séquencé un nouveau variant et qui a fait preuve de transparence, c'est non seulement discriminatoire, mais aussi contre-productif parce que c'est inciter les autres à ne pas publier les résultats »,* a-t-il lancé.

Les participants au Forum autour du Président Macky Sall

Le président sud-africain a de son côté, dénoncé le manque de solidarité de la communauté internationale dans cette crise de la Covid-19, tout en regrettant entre autres, les mesures de restriction prises par les pays du Nord à l'encontre de son pays. L'un des ateliers prévus lundi dernier devait justement traiter de la riposte collective face à la pandémie.
Pendant ce Forum, la cybersécurité, la lutte contre la désinformation, la coopération entre États, le contrôle des espaces maritimes ainsi que la démographie, seront aussi évoqués. La position sénégalaise sur tous ces sujets sera d'autant plus scrutée étant donné que Dakar prend début février la présidence tournante de l'Union africaine. Cette grand-messe devrait également donner lieu à de nombreuses rencontres bilatérales, dans la mesure où, il est prévu en mi-février à Bruxelles, un sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine. La venue à ce forum de Charles Michel, le président du Conseil européen en est la preuve.

Alain-Patrick MASSAMBA

PRESIDENTIELLE EN GAMBIE

Adama Barrow l'emporte avec 53,2% des suffrages

Le président de la Commission électorale indépendante, Alieu Momar Njie a annoncé dimanche 5 décembre, la victoire d'Adama Barrow, le président sortant. D'après les résultats globaux annoncés, il l'emporte avec 53,2% des suffrages, et a été élu dûment pour servir en tant que président de la République de Gambie. D'après les résultats globaux annoncés, Adama Barrow l'a emporté avec 458519, sur quelque 900 000 électeurs, soit un peu plus de 53%. Loin devant son principal concurrent et ancien mentor, Ousaimou Darboe avec 238 253 des voix (27,7%).

Dans la soirée, Adama Barrow a salué le bon déroulement du scrutin, tout en remerciant la Commission électorale indépendante pour *«l'organisation comme promis d'une élection libre, équitable, et transparente»* ainsi que *«le conseil des sages de la CEDEAO et les anciens Chefs d'État qui ont laissé toutes leurs activités pour venir nous accompagner comme des frères et sœurs»*. D'après lui, c'est la preuve que *«nous devons prendre notre destin en main et trouver des solutions à nos problèmes»*. Le président réélu a promis qu'il consacrerait toutes les ressources à sa disposition *«pour faire de la Gambie un pays meilleur, pour toutes et tous.»*

Adama Barrow levant ses deux doigts en signe de victoire

Au cours de leur rassemblement, les partisans du Chef de l'État était à la fête cette nuit, dans une grande ambiance. La place McCarthy, square près du palais présidentiel, a accueilli une foule de sympathisants venus célébrer la victoire de leur candidat à grand renfort de musique, sifflets, cris de joie et danses. *«C'est un moment historique, les Gambiens sont fiers de lui, nous avons vu ce qu'il a fait pour le pays jusqu'ici. Nous avons des projets, nous avons la paix, la démocratie et la liberté»,* a déclaré un partisan du président réélu.
Pour les Gambiens, l'attente des résultats a été longue et c'est au compte-gouttes qu'ont été annoncés ses résultats, samedi 4 décembre 2021 vers 21h. Avant l'annonce officielle des résultats globaux, Ousainou Darboe avait fait une déclaration avec deux autres candidats, Mammah Kandeh et Essa Mbaye Faal, pour dénoncer la lenteur du processus et pour contester les résultats déjà publiés. Ils appelaient les militants au calme, et ont déclaré réfléchir à la suite à donner à leurs revendications.
Après son accession surprise au pouvoir en 2016, cette victoire reconduit Adama Barrow à son poste pour un second mandat. Pour cette élection à un tour, les Gambiens ont été nombreux à voter. Près de 89% des électeurs se sont déplacés d'après les données de la Commission électorale. Pour cette jeune démocratie, ce scrutin aux allures de test politique est le tout premier scrutin pluraliste depuis la chute de Yahya Jammeh, l'ancien président de ce pays.

A.P MASSAMBA

GRECE-CHYPRE

Le Pape François a appelé l'Europe à davantage de solidarité

Le Souverain pontife était à nouveau en déplacement dans un camp de migrants de l'île grecque de Lesbos, cinq ans après sa première visite. Il est arrivé dimanche 5 décembre. C'est une île en pleine crise migratoire qui fait face depuis des années à un fort afflux de réfugiés traversant la Méditerranée. A son arrivée, il a été accueilli par de nombreuses familles et enfants exilés qui lui ont souhaité la bienvenue.

Le Pape au chevet des migrants sur l'Ile de Lesbos

C'est dans le camp de Mavrovouni, qui abrite encore près de 2 200 demandeurs d'asile dans des conditions ardues, que le pape s'est rendu. Ce camp remplace celui de Moria, qui a longtemps été le plus grand d'Europe, détruit par un incendie fin 2020. Un nouveau centre dit d'accueil et d'identification a été construit depuis et c'est ici que le pape a prononcé un discours appelant notamment l'Europe à davantage de solidarité. Saluant les personnes venues pour l'accueillir, le Pape François a peu après, dans une allocution, appelé à mettre fin à un naufrage de civilisation. La Méditerranée a-t-il poursuivi, *«est en train de devenir un cimetière froid sans pierres tombales»*. Il a en outre, écouté les chants d'une chorale d'exilés, avant de s'attrister que la Méditerranée, *«berceau de tant de civilisations»* soit *«désormais comme un miroir de la mort. Les images crues des petits corps gisants sur les plages. Ne permettons pas que la 'mare nostrum' se transforme en une désolante 'mare mortuum', que ce lieu de rencontre devienne le théâtre de conflits ! Ne laissons pas cette mer des souvenirs devenir la mer de l'oubli»,* a-t-il souligné devant la présidente grecque Katerína Sakellaropoúlou.
Le pape François a par la suite exhorté à lutter contre l'indifférence et à trouver des alternatives à la mise en place de structures, avec ses propos, *«les migrants et les réfugiés vivent dans des conditions à la limite de l'acceptable, sans entrevoir de solutions»*. Il est également revenu à Athènes, où il avait déjà dénoncé samedi 4 décembre une Europe *«déchirée par les égoïsmes nationalistes»,* en vue de célébrer une messe devant environ 2500 fidèles dans une immense salle de concert. Par la même occasion, il a de nouveau attaqué avec vigueur *«l'indifférence qui tue, le désintérêt cynique qui, avec ses gants de velours, condamne à mort ceux qui sont en marge !»*
La visite du Pape en Méditerranée a été entamée à partir de Nicosie en Chypre, le 2 décembre. C'est une île qui doit avoir accueilli 10 000 migrants depuis le début de l'année, essentiellement venus du nord de l'île. Ici, une centaine d'ONGS se sont associées pour demander dans une lettre ouverte une rencontre avec le Pape afin de lui faire part de leurs revendications. Vendredi 3 décembre, le Pape y a célébré une messe publique au stade municipal de Nicosie en présence de quelque 7000 fidèles. Il a appelé à l'unité en pleine crise migratoire. C'est son second déplacement sur cette île méditerranéenne divisée depuis 1974, et confrontée depuis des mois, à une arrivée massive de réfugiés. En somme, le 35e voyage du pape François démontre une fois de plus que la cause des réfugiés demeure une fois encore la pierre angulaire.

AP MASSAMBA

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-mail: noelmountounotaire1@gmail.com

"SEAOWL ENERGY SERVICES CONGO"
Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Capital: 10.000.000FRANCS CFA
Siège social: Avenue Charles De GAULLE, immeuble CNSS, Centre-ville, B.P.:4179, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du sept mars deux mil vingt et un, enregistré le vingt-cinq mars de la même année, Folio 059/9 n° 849, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SEAOWL ENERGY SERVICES CONGO SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Avenue Charles De GAULLE, immeuble CNSS, Centre-ville, B.P.: 4179.
Aux termes dudit procès-verbal, l'actionnaire unique a confirmé Mademoiselle Sandrine Solange Idalina MOREIRA, en qualité d'Administrateur Général Adjoint de la société SEAOWL ENERGY SERVICES CONGO SA.
Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 16 Mars 2018 sous le n° 18 DA 18 76.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

BCI
GRANDIR. ENSEMBLE.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AO/007/2021/BCI/CG À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA CONSTITUTION DU RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AGRÉÉS DE LA BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE.

La **Banque Commerciale Internationale** (**BCI**) Congo, lance un appel à manifestation d'intérêt général pour la constitution de sa base de fournisseurs et prestataires agréés pour l'année **2022** à utiliser en fonction des besoins exprimés.

Les domaines concernés sont :

D1 Imprimerie
D2 Fournitures de bureau
D3 Fournitures de consommables informatiques
D4 Matériel et mobilier de bureau
D5 Matériel et logiciels informatiques
D6 Matériel et outillage divers
D7 Aménagement et construction de bâtiments
D8 Fourniture, installation et maintenance de groupe électrogène
D9 Fourniture, installation et maintenance du système de sécurité/incendie/alarme/intrusion
D10 Fourniture, installation et maintenance d'onduleur /régulateur
D11 Fourniture, installation, maintenance de climatiseurs splits
D12 Fourniture de porte munie de détecteur de métaux/Maintenance
D13 Entretien et réparation automobiles
D14 Entretien et nettoyage des locaux
D15 Entretien des espaces verts
D16 Transport de fonds
D17 Prestation de service de gardiennage et de sécurité
D18 Fourniture, installation et maintenance (recharge) des extincteurs
D19 Fourniture et maintenance de machines de caisse et accessoires: Compteuses de billets; Détecteurs de faux billets....
D20 Travaux divers (petits travaux d'électricité, de plomberie, de réparation chaises/tables/serrures, etc)
D21 Fourniture d'équipement bureautique: Copieurs; Fax; Scanners; Imprimantes, etc...
D22 Décoration intérieur bâtiment/emballage
D23 Entretien des ascenseurs
D24 Menuiserie bois/aluminium
D25 Désinsectisation et dératisation des locaux
D26 Mise à disposition de personnel intérimaire
D27 Architecture.
D28 Divers travaux informatiques (câblages réseaux, installations baies informatiques, déploiement fibre optique, installation antennes Radio BLR, installations stations VSAT, etc.)
D29 Autres services (à décrire)

Les fournisseurs et prestataires intéressés devront composer le dossier Administratif ci-dessous :

1 - Une lettre de demande d'agrément adressée au Directeur Général, précisant le(s) domaine(s) concerné(s) ;
2 - Une copie recto verso légalisée du registre du commerce ;
3 - Une copie légalisée des statuts (pour les SARL et SA) ;
4 - Un numéro de compte contribuable (NIU), SCIET et SCIEN
5 - Un original de d'attestation de situation fiscale ;
6 - La liste des principaux dirigeants et leurs contacts ; (Adresses, cellulaires, téléphone fixe, email) ;
7 - Une photo d'identité pour chaque dirigeant ;
8 - L'adresse et le plan détaillé de localisation géographique du siège ;
9 - Un cahier de références avérées (joindre les attestations de bonne exécution).

Les soumissionnaires devront produire le catalogue de prix des produits qu'ils fournissent le cas échéant.

Après présélection, les documents complémentaires, ci-après, seront demandés aux prestataires :
1. Les 03 derniers états financiers certifiés (Commissaire aux comptes et/ou administration fiscale) de la société;
2. Des attestations d'assurances ;
3. Une note indiquant les moyens humains et techniques du soumissionnaire ;
Les informations suivantes devront être également indiquées :
- le capital social ainsi qu'une indication des fonds propres,
- le chiffre d'affaires des trois dernières années,
-l'appartenance éventuelle à un groupe, le métier de base du soumissionnaire.
4. Une déclaration sur l'honneur indiquant les noms, prénoms, qualité et domicile de la personne agissant au nom du soumissionnaire et s'il s'agit d'une société, la raison sociale de la société, la forme juridique, le capital social, l'adresse du siège, la qualité en laquelle il agit et les pouvoirs qui lui sont conférés.

a. Elle doit également préciser que le soumissionnaire n'est ni en redressement judiciaire, sauf autorisation expresse délivrée par l'autorité judiciaire compétente, ni ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive.
b. En outre la déclaration doit mentionner :
- l'engagement du soumissionnaire à couvrir, dans les limites et conditions fixées par le cahier de charges, par une police d'assurance, les risques découlant de son activité professionnelle,
- l'engagement du soumissionnaire, s'il envisage de recourir à la sous traitance, que celle-ci ne peut dépasser cinquante pour cent (50%) du montant du marché ni porter sur le lot ou le corps d'état principal du marché, et de s'assurer que les sous-traitants remplissent également les mêmes conditions d'éligibilités.

PRESENTATION DES DOSSIERS DES SOUMISSIONNAIRES

Le dossier administratif est mis dans un pli cacheté et doit porter de façon apparente les indications suivantes :
- « Manifestation d'intérêt pour inscription dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de la Banque Commerciale Internationale » ; - Le nom et l'adresse du soumissionnaire ;
- L'indication du ou des domaines concernés.
Les documents sous plis fermés sont recevables tous les jours de 08 heures à 14 heures au siège de la Banque Commerciale Internationale :

AVENUE AMILCAR CABRAL
B.P. **147 Brazzaville; République du Congo**
Pôle Ressources & Moyens Département Achat
(2éme Etage)

Tél: **+242 05 676 02 23**.

La date limite de réception des plis est fixée au **17 décembre 2021** à **14H00**, heure de la **République du Congo** (Heure GMT+ 1).

N.B: La **BCI** rappelle aux fournisseurs et prestataires qui travaillent déjà avec elle, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront actualiser leurs dossiers pour être agréés.

André COLLET
Directeur Général

BCINET CARTES GIMAC/VISA GAB

BCICONGO.COM MEMBRE DU GROUPE BCP

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Retraite spirituelle des évêques du Congo à Liambou

Les archevêques et évêques du Congo se sont réunis à Liambou, à Pointe-Noire, du 28 novembre au 4 décembre 2021 pour une retraite spirituelle comme de tradition. Cette retraite a été pour les Evêques de prier, de partager la Parole de Dieu et de la méditer ensemble pour plus de communion dans l'Eglise. La messe de conclusion, messe en action de grâce, a été célébrée le dimanche 5 décembre 2021 en l'église Saint Esprit de Mpaka, avec la participation de tous les Evêques et Archevêques du Congo. Les prêtres, religieux et religieuses de tous les coins de l'archidiocèse ont pris part à la célébration.

L'abbé Alain Loemba, vicaire général de Pointe-Noire, a souhaité la bienvenue à tous et surtout à Mgr José Moko, évêque d'Idiofa, en RDC, prédicateur de cette retraite.
Cette messe d'action de grâce a coïncidé avec la Journée nationale de Caritas, où tous devraient penser aux pauvres dans les paroisses et au niveau national.
En puisant dans l'Evangile de Luc (Lc 3, 1-6), Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, a demandé au peuple de Dieu de marcher vaillamment, sans trébucher, vers le jour final du Christ, comme dit dans la 2e lecture: *«C'est important d'être reconnaissant envers le Seigneur. Et moi avec Paul tel que vous avez entendu dans la 2ème lecture, je rends grâce au Seigneur pour votre charité en cette journée diocésaine de Caritas. Votre charité est connue. Et je voudrais rappeler que la charité pardonne tous les péchés»*, a souligné Mgr Miguel.

Mgr José Moko (crosse en main) entouré des archevêques et évêques du Congo

Les chrétiens de l'archidiocèse de Pointe-Noire ont offert divers présents à Mgr José Moko, en signe de gratitude, dans une ambiance joyeuse.
Mgr Miguel l'a remercié pour sa disponibilité à venir prêcher leur retraite.
«Que cette action de grâce soit aussi un signe de communion de tout l'archidiocèse de Pointe-Noire et de tous les évêques du Congo. Transmettez à tous les chrétiens du diocèse d'Idiofa notre sympathie, notre union de cœur, notre prière. Nous vous assurons de notre prière pour votre ministère dans un diocèse aussi vaste et des défis à relever», a dit Mgr Miguel.
Il a invité le peuple de Dieu de Pointe-Noire à se protéger et à protéger aussi les autres contre la pandémie du coronavirus: *«Chacun a le droit de prendre sa propre décision à propos du vaccin»*, a souligné l'archevêque. Mais Mgr Miguel a appuyé les mesures barrières.
Mgr Miguel a souligné que Jean *«a pressenti la venue du monde nouveau. C'est aujourd'hui qu'il faut préparer la route au Seigneur. À tous ceux qui se présentent à Lui, il propose la conversion par le baptême de pénitence. Il plonge les gens dans le Jourdain comme pour les noyer afin qu'ils se réveillent, qu'ils se relèvent pour une naissance nouvelle pour le salut en Dieu. Le salut que Dieu prépare à offrir à l'humanité, ce n'est pas un rite mais c'est un symbole clair: on change de vie.»*
De son côté Mgr José Moko a remercié tous les évêques et archevêques du Congo qui lui ont offert l'occasion de se retirer avec eux dans la prière.
Il a relevé les propos de Mgr Miguel sur la pandémie: *«Je dis un grand merci. Il m'a inspiré, car j'ai trouvé moi aussi, les termes qu'il faut pour parler de cette pandémie»*

Madocie Déogracias MONGO

REMERCIEMENTS

Les couples Batamio Germain, Bakongo Maurice, les enfants et la famille Ndjokelelé Mathieu, expriment leur profonde gratitude très sincèrement aux agents de la société Energie Electrique du Congo, aux sœurs de Sacré-Cœur de Jésus et de Marie et les membres associés, aux parents, amis et connaissances pour le soutien spirituel, moral et physique, financier et matériel que vous leur avez témoigné lors du décès inopiné et des obsèques de leur cher beau-frère, époux BOBOTI Pierre, rappelé à Dieu le dimanche 7 novembre 2021 et inhumé au cimetière Samba Alphonse.
«O Eternel, fais-moi savoir quand finira ma vie» Ps 39, 5.
«Heureux ceux qui témoignent de la bonté, car Dieu sera bon pour eux» Mat. 5, 7.

Que Dieu lui accorde l'éternel repos dans la béatitude la plus absolue. +

MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 014/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE HYGIENE-SANTE-ENVIRONNEMENT (HSE) DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Spécialiste Hygiène-Sante-Environnement (HSE)» au sein du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

I. Objectif général
L'objectif général de la mission du Spécialiste Hygiène-Sante-Environnement est de préparer le projet dans tous les aspects de sauvegarde environnementale pour être conformé aux standards requis par la Banque mondiale.

II. Profil du Consultant
1. Les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes:
- Être titulaire au minimum d'un diplômé de niveau BAC +5 et justifier d'au moins 5 ans d'expérience OU être un(e) professionnel dans le domaine environnemental ou de gestion de risques environnementaux (HSE) avec une expérience significative dans les fonctions de HSE ou spécialiste environnemental au sein d'un projet
- Avoir une expérience dans l'élaboration d'un Cadre de Gestion environnemental et social, ou une étude d'impact Environnemental et Sociale,
- Avoir compléter le cours en ligne ou participer à la formation sur le cadre Environnemental et social de la Banque mondiale serait un atout,
- Avoir une excellente capacité d'analyse et synthèse;
- La parfaite maitrise du français est requise; et la connaissance de l'anglais, ainsi que des langues locales (Lingala et Kituba) est un plus;

2. Savoir être:
- Sens de la rigueur et de l'organisation;
- Honnête et intègre;
- Très bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.
- Bonne capacité d'écoute et de communication

3. Savoir-faire:
- Avoir des aptitudes en matière de négociation, d`animation et de formation des groupes diversifiés;
- Avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique.

III. Durée et lieu de la mission
La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.
Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Il sera basé au Congo et rattaché au Coordonnateur de l'UGP mais travaillera en étroite liaison et coordination avec le spécialiste social et les spécialistes senior en sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale.

IV. Dossier de candidature
L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention «Spécialiste Hygiène-Sante-Environnement (HSE) du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)»

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse: 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique: contact@ prisp-congo.org; prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

FETE DU CHRIST-ROI

Homélie de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouaou lors de son installation comme Archevêque de Brazzaville

Monsieur le Président de la République et Mme votre Epouse, Messieurs les Cardinaux, Monsieur le Premier Ministre et les membres du Gouvernement, chers frères Archevêques et Evêques, Distingués invités, toutes préséances respectées.

Frères et sœurs, la paix du Christ!

Celui qui nous a appelés et qui nous rassemble dans ce stade Félix Eboué, c'est Jésus-Christ Fils du Dieu Vivant. En cette solennité, Il nous rappelle, dans la puissance et la sagesse du Saint-Esprit, qu'Il a reçu de son Père, domination, gloire et royauté sur tous les peuples, toutes les nations, comme l'annonce le prophète Daniel dans la première lecture de cette liturgie dominicale. Je vous propose de méditer les textes de cette liturgie à travers trois points: d'abord rappeler que le Christ est Roi, ensuite souligner que sa Royauté est amour, service et libération, enfin nous exhorter à prendre conscience que nous sommes associés à cette Royauté du Christ.

1- Jésus-Christ est Roi

Jésus de Nazareth, qui est de la lignée de David, est Roi; il le dit lui-même à Pilate, le représentant de la puissance impériale romaine qui lui pose la question de savoir s'il est roi; Jésus répond: *«C'est toi-même qui dis que je suis roi… Quiconque appartient à la vérité écoute ma voix».*

Frères et sœurs,

Célébrer la Fête du Christ-Roi de l'Univers c'est donc écouter la voix du Roi des rois et accueillir la vérité de son être qu'Il révèle de manière surprenante et déroutante à notre entendement. Jésus affirme en effet que sa royauté n'est pas de ce monde. En déclarant que sa royauté n'est pas de ce monde, cela ne signifie nullement que Jésus refuse de reconnaître à sa souveraineté un caractère de royauté sociale; le *«de ce monde», «de hoc mundo»*, exprime ici l'origine et la nature de cette Royauté. Nous le comprenons mieux en Jean 18,36-37 qui révèle que la Royauté du Christ va au-delà de celles d'ici-bas. Cette Royauté ne connaît pas de frontières. Elle est infinie, éternelle; elle ne dépend ni d'un plébiscite, ni d'un suffrage universel. Le bon ou le mauvais vouloir des hommes ne peut rien contre cette Royauté qui est d'ordre divin, éternel.

2- La royauté du Christ est une œuvre de libération et de service des pauvres.

Libération et service, Jésus le confirme en Lc 4,18-19 lorsqu'Il déclare ce qui suit: *«L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre la liberté aux opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur»* (Lc 4,18-19). Jésus révèle ainsi le contenu de sa mission, son programme d'action pastorale, qui consiste en sa domination sur toutes les forces du Mal qui empêchent de respirer l'air de la joie, de la justice, de la paix, de la liberté et du développement. Car Il est venu en ce monde pour que les hommes aient la vie, et qu'ils l'aient en abondance (Jn 10,10).

Et pour exécuter cette feuille de route, Jésus va déployer la seule arme capable de supplanter le mal; cette arme se nomme amour. Le plus grand amour qui consiste à donner sa vie pour ceux qu'on aime; ses paroles sont suivies d'effets, car Jésus a fait de tout son ministère le lieu du combat contre le Mal sous toutes ses formes. Il servira effectivement jusqu'à donner sa vie en rançon pour la multitude. C'est ce que rapporte Matthieu au chapitre 20,25-28: *«Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie en rançon pour la multitude»*. Ces paroles, Jésus les adresse à ses disciples et à tous ceux qui sont en compétition pour avoir les premières places. En parlant ainsi, Il nous invite à le connaître, Lui, et à le suivre de la façon dont le véritable disciple se met à la suite de son Maître pour imiter et reproduire dans sa vie quotidienne les actes qu'il voit faire par Lui. C'est d'ailleurs, tout le sens du lavement des pieds, lors du dernier repas de Jésus avec ses disciples. Au cours de cette sainte Cène (Jn 13,4-5), Simon-Pierre, lui, a résisté à se laisser laver les pieds par le Seigneur parce qu'il voit bien que c'est contraire à l'honneur et à la dignité qu'il reconnaît à son Maître. Mais Jésus insiste, d'une part pour signifier de façon concrète que le plus grand est celui qui sert; d'autre part pour inviter Simon-Pierre et les autres disciples à l'humilité, à s'abaisser comme Lui en prenant la place du serviteur. D'où cette parole: *«Si donc moi, le Seigneur et le Maître, je vous ai lavé les pieds, vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres»* (Jn 13,13-14). Voilà ce que Jésus donne à voir de sa seigneurie et de sa royauté: amour et service. Une royauté que Pilate le représentant de César n'est pas en mesure de comprendre à cause de la logique du pouvoir qui est la sienne : en effet comment cet homme ligoté, blessé et défiguré peut-il affirmer qu'il est Roi? Cependant, par une présence surprenante et déroutante du Saint-Esprit au cœur de l'arrogance de Pilate, celui-ci va dire puis écrire des paroles prophétiques: d'abord, il présente Jésus à la foule en disant: *«Ecce homo»* (voici l'homme), comme pour dire que Jésus, humilié à

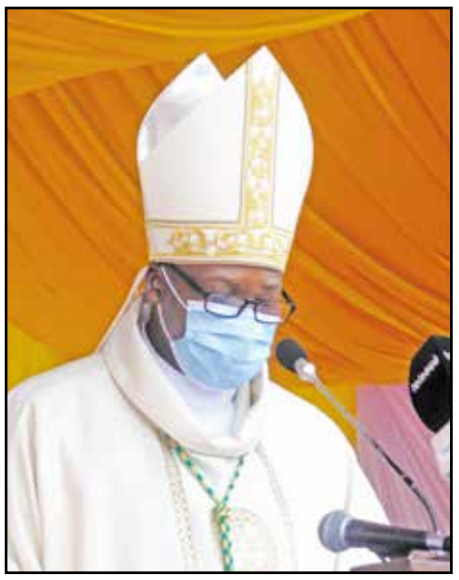

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouaou..

cause de son plus grand amour pour l'humanité, est le modèle de l'accomplissement de toute vie humaine. Ensuite, il rédige ceci sur un écriteau qu'il fait placer au-dessus de la croix de Jésus: *«Jésus le Nazaréen, roi des Juifs».*

Oui, Jésus est le roi des Juifs, et bien plus que le roi des Juifs, il est le Roi de toute l'humanité, lui *«qui nous aime, qui nous a délivrés de nos péchés par son sang et qui a fait de nous un royaume et des prêtres pour son Père, à lui, la gloire et la souveraineté pour les siècles des siècles. Amen»* (Ap. 1,5-6). Oui à Dieu la gloire éternelle. Mais Il ne nous laisse pas en dehors, au contraire nous y sommes conviés.

3- Dieu nous associe à la royauté de Jésus-Christ

Frères et sœurs, Dieu nous veut cohéritiers du Christ dans le pouvoir royal qu'Il a donné à son Fils. A notre baptême, nous avons reçu l'onction du saint-chrême et nous avons été associés au ministère de notre Seigneur comme prêtres, prophètes et rois. Notre mission de baptisés, hommes et femmes, jeunes et adultes, laïcs consacrés, prêtres, est de manifester notre dignité de cohéritiers du Christ dans l'imitation de Celui qui n'a pas revendiqué le rang qui l'égalait à Dieu, mais qui s'est anéanti, prenant la condition de serviteur, s'abaissant et devenant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix (Cf. Philippiens 2,6-8). Notre mission de baptisés, reines et rois consacrés pour le bien de nos familles, de nos amis, de nos territoires de vie et de travail, de la communauté nationale, nous oblige à ne pas chercher notre intérêt personnel au détriment d'un intérêt plus grand qu'est le bien commun.

Pourtant, force est de constater que dans l'Eglise, dans nos diocèses, et aussi dans la fonction publique, dans les services de l'Etat, nous sommes envahis par un état d'esprit et une façon de vivre qui font peu de cas du bien commun; c'est donc, entre autres, sur ce chantier que Dieu attend que nous déployions le trésor de grâces qu'il ne cesse de nous prodiguer afin d'insuffler la civilisation de l'humilité, de l'amour et du don de soi au cœur de nos communautés de vie, de nos paroisses et dans tous les secteurs de la nation congolaise.

L'Eglise que nous sommes est appelée par Dieu à être *«alter Christus»*, c'est-à-dire sacrement du Christ, signe vivant et efficace de sa présence dans notre pays, dans la ville de Brazzaville avec toute sa diversité culturelle, sociale, politique et économique. Être alter Christus, signifie pour l'archidiocèse de Brazzaville, de Linzolo à Ngabé, en passant par Goma-Tsétsé et Odziba, qu'il doit avancer sans relâche sur un chemin de conversion pour travailler, de concert avec tous les hommes et femmes de bonne volonté, à la promotion de la dignité intégrale de tous les citoyens. Être alter Christus signifie pour l'archidiocèse de Brazzaville, mettre un nom sur ce qui entrave la marche de tant de nos frères et sœurs vers un bien-être intégral, et collaborer à combler les ravins qui sont susceptibles de devenir des gouffres mortels pour nous tous.

L'Eglise à Brazzaville, ce sont vous les chrétiennes et chrétiens, les religieuses et religieux que le Christ-Roi appelle sel de la terre et lumière du monde; dans vos familles, vos communautés religieuses, vos associations et vos lieux de travail, le Seigneur attend de vous que vous vous démarquiez de ceux qui semblent trouver leur petit bonheur dans le vice, la corruption, l'indifférence face au malheur des autres, et que vous tiriez vers le haut celles et ceux dont l'ardeur à se consacrer au bien du plus grand nombre se serait émoussée. Il va sans dire que pour enlever la paille qui est dans l'œil de l'autre, il faut d'abord se débarrasser de la poutre qui est dans son propre œil. Cela revient à dire que les paroisses, les communautés de vie et les mouvements d'apostolat de laïcs doivent travailler à devenir toujours plus des foyers de fraternité et de service, de justice et de vérité, des foyers de charité, non des lieux de lutte d'influence et de pouvoir, encore moins d'écrasement des petites gens par une soi-disant élite spirituelle ou intellectuelle.

L'Eglise à Brazzaville, ce sont aussi vous, les prêtres, collaborateurs des évêques. Et prêtre, je le suis avec vous! Par votre ministère presbytéral, le Christ-Roi vous fait serviteurs des membres du peuple de Dieu, les baptisés, afin qu'ils exercent leur mission, éclairés par l'évangile et fortifiés par les sacrements. Vous et moi chers frères prêtres, nous sommes les obligés des laïcs chrétiens de nos paroisses; oui, les paroissiens, quels qu'ils soient, sont nos maîtres, et nous avons la noble et belle mission d'être leurs serviteurs, à l'exemple de Jésus qui se tient au milieu des enfants de Dieu comme celui qui sert. Nous devons, comme le Christ, leur laver les pieds, c'est-à-dire les servir par amour et avec amour, avec générosité et patience. Le Christ ne nous reconnaîtra pas si nous nous mettons à exiger des fidèles paroissiens qu'ils se soumettent à notre bon vouloir ou à notre autorité. Mais si nous jetons loin de nous le manteau de l'orgueil et de la domination pour revêtir le tablier du serviteur comme Jésus, et si nous veillons avec soin à nourrir son peuple par la vérité de la Parole, les sacrements, la prière et la charité, alors, nos communautés chrétiennes seront plus fortes et joyeuses dans la foi, l'espérance, la charité, la prière et l'évangélisation; et le Seigneur nous dira : «Heureux serviteurs que j'ai trouvés en train de veiller et de servir; je vous établirai sur tous mes biens.» (Cf. Luc 12,37-46)

Frères et sœurs fidèles laïcs, religieuses et religieux, chers frères prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville, c'est en ce jour de la fête du Christ-Roi de l'univers que le Seigneur Jésus me met en tête de la marche vers Dieu de son Eglise à Brazzaville; il me confie la charge de ce troupeau qui est le sien et non pas le mien. Pour la communication, certains ont bien voulu appeler ce moment «intronisation»; mais vous comprenez que le nouvel archevêque de Brazzaville n'est pas en train de monter sur un trône, à moins que ce trône soit non pas un siège d'honneur mais une lourde charge, une croix que le Christ me demande de porter.

J'ai appris du Seigneur, depuis que j'ai été évêque de Dolisie, que conduire son troupeau est une tâche à la fois noble et difficile; comme dirait le Pape François, dans La joie de l'Evangile, il ne s'agit pas seulement de marcher devant pour donner le tempo, il faut aussi, comme tout bon berger, courir et revenir à l'arrière du troupeau pour encourager les brebis qui pourraient se trouver à la traîne; il faut, en somme, faire paître les brebis en trouvant le bon équilibre de mouvement entre celles qui gambadent vite et celles qui prennent leur temps. Pour cela, il n'y a qu'une seule référence: c'est Jésus, le Bon Pasteur, le Vrai Berger qui conduit ses brebis sur des pâturages sûrs et qui ne craint pas de donner sa vie pour qu'elles soient mises à l'abri de l'attaque de loups voraces.

A l'école de Jésus le Roi-serviteur et le Bon Pasteur, j'apprendrai les codes et usages de la mission d'archevêque de Brazzaville; je sais que le Seigneur se servira de vous, laïcs, religieuses, religieux et prêtres pour me former sans cesse dans l'exercice de ma mission de veiller avec bonté sur les dons que Dieu vous fait et vous fera pour votre croissance personnelle et celle de son Eglise. Je sais aussi que vous priez et continuerez à prier pour moi afin que je sois ce serviteur fidèle et prudent à qui le maître a confié la charge des gens de sa maison pour leur donner la nourriture en temps voulu. (Cf. Mt 24,45)

Conclusion

Que le Seigneur nous vienne en aide pour qu'avec sa grâce, nous trouvions la joie dans le don de notre force et de notre intelligence au service de son peuple qui est à Brazzaville, surtout au service des plus petits et des plus pauvres qui sont ses préférés. Que Sainte Marie, Mère de Dieu, Notre-Dame auxiliatrice à Dolisie, Notre-Dame de Lourdes à Brazzaville, Notre-Dame de l'Assomption au Congo, obtienne pour tous et chacun les grâces de faire de nous des rois-serviteurs à l'exemple de son Fils, Jésus-Christ, Fils du Dieu Vivant. Amen!

REMERCIEMENTS

Touchés par la grande marque d'affection et le soutien multiforme reçus lors du décès le 10 novembre 2021 à Brazzaville, de leur frère, oncle, père Patrick Rufin GOMA- DÉBAT MASSAMBA, les enfants MASSAMBA-DÉBAT, GOMA-DÉBAT, BAHOUKA-DEBAT, remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances qui les ont assistés lors du deuil et des obsèques le 23 novembre 2021. Puisse le Seigneur bénir abondamment chacune et chacun et fortifier la foi de tous dans l'espérance en la résurrection!

Pour la famille,

Robert Octave Didier GOMA-DÉBAT

Allocution de Mgr Anatole Milandou à l'intronisation de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouaou

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Messieurs et Mesdames les Représentants des Institutions politiques et administratives de notre pays, en vos rangs, grades et qualités. Leurs éminences, les Cardinaux Dieudonné Nzapalainga et Fridolin Ambongo, chers collègues Archevêques et Evêques du Congo et d'ailleurs, cher ami et frère, Mgr Guy de Kerimel. Chers prêtres, religieux et religieuses, chers frères et sœurs dans le Christ.

Au début de cette célébration eucharistique et avant l'installation de Mgr Bienvenu Manamika, l'honneur m'échoit de vous souhaiter tous, la bienvenue dans ce célèbre et historique Stade Éboue qui fut en son temps, *«le temple»* du football où se déroulèrent les grands derbys nationaux et internationaux.

Permettez-moi de commencer par saluer la présence ici du Chef de l'Etat, qui n'était pas là le 31.10.21, pour raison de contraintes de travail. En effet, vous étiez allé à la Conférence de Glasgow défendre avec âpreté la cause du climat et de la préservation du Bassin du Congo, deuxième poumon de notre planète.

Merci, Monsieur le Président, pour les vingt années passées ensemble, en bons voisins, merci surtout pour la confiance réciproque, que ni les difficultés liées à nos charges respectives ni les nombreux tumultes vrais ou supposés n'ont jamais pu entamer. Oui, je peux l'attester ici : rien ni personne n'a pu nous sortir de nos rôles respectifs ! C'est l'occasion pour moi de vous dire un grand et sincère merci pour toute l'aide multiforme que vous avez apportée à l'Église de Brazzaville durant les vingt ans de mon mandat épiscopal, ainsi que pour l'aide apportée dans la préparation de ces deux derniers événements, à savoir la messe d'au revoir et la messe d'intronisation.

Après le Chef de l'Etat, c'est tout naturellement vers vous, nos Éminences cardinalices, Nzapalainga et Ambongo, que mon regard se tourne à présent, vers vous qui êtes venus respectivement de Bangui et de Kinshasa.

Votre présence à Brazzaville et celle des délégations qui vous accompagnent ce jour, n'est pas une simple expression de la courtoisie que l'on doit à des voisins trop proches géographiquement pour être ignorés. Votre présence souligne au contraire l'attachement ombilical qui nous lie, bien au-delà des associations régionales dont nous sommes membres: ACERAC, ACEAC, SCEAM et j'en passe.

J'ai dit attachement ombilical, car nous sommes nés du même ventre de la terre comme de la foi au Christ Jésus. En effet, c'est ici au Congo que Mgr Joachim Ndayen et d'autres anciens de la Centrafrique tel le doyen Mgr Ngoui ont fait leur formation presbytérale aux côtés, d'Emile Biayenda, de Georges Firmin Singha, d'Émile Okoumou, de Barthélémy Batantu, Félix Biekabeka, Louis Badila, et bien d'autres.

Oui, c'est du Petit Séminaire de Mbamou et du Grand Séminaire Libermann, aujourd'hui Emile Biayenda, que sont sorties des générations et des générations de prêtres, qui ont marqué l'histoire de nos jeunes églises : du Congo-Brazzaville, de la RCA, du Cameroun, du Gabon, du Tchad et même de la RDC.

Et vous le savez, Eminence Cardinal Fridolin Ambongo: depuis plusieurs décennies maintenant, nombreux de nos prêtres dont Mgr Bienvenu lui-même, sont formés dans vos maisons de formation, en particulier à Mayidi et à Kinshasa. L'archidiocèse de Brazzaville avait déjà des échanges avec le diocèse de Kikwit et un partenariat fructueux avec le diocèse de Kisantu, initié par mon prédécesseur, Mgr Barthélémy Batantu même si nos différentes crises sont venues freiner ce partenariat.

Au moment où Mgr Manamika prend possession de ce diocèse, je forme le vœu que votre présence à Brazzaville marque le début d'une nouvelle ère dans les relations entre nos églises locales sœurs. D'ailleurs avec l'ouverture, cette année, de la faculté de médecine à l'Université Catholique du Congo Démocratique nous comptons envoyer des prêtres et des Religieuses s'y former

A Monseigneur Guy de Kerimel, évêque de Grenoble, toute notre reconnaissance pour l'accueil de nos prêtres dans votre diocèse. Merci également d'avoir accordé tout dernièrement, l'hospitalité à Mgr Bienvenu pour ses soins médicaux. Vous venez de faire une fois encore le déplacement de Brazzaville. C'est le signe, à n'en point douter du rapprochement de nos deux diocèses. Soyez-en remercié.

Je salue tous les évêques ici présents venus d'autres pays ainsi que les délégations qui les accompagnent.

A vous Mgr Manamika-Bafouakouaou, comme le suggère du reste votre prénom, je souhaite de tout cœur une bienvenue chaleureuse à Brazzaville!

Mgr Anatole Milandou

Vous le savez, Mgr et cher cadet, ce n'est ni par contrainte ni par lassitude que j'ai rendu mon tablier, mais par sens du devoir qui veut que le pouvoir dans l'Eglise soit un service, que l'on rend et que l'on transmet lorsque le temps est venu de passer la main à celui que le Seigneur, par la voix du Saint-Père, choisit pour continuer à paitre son troupeau. Soyez le Pasteur de toutes les brebis de ce diocèse qui est grand et populeux!

Moise transmit sa charge à Josué, le grand prophète Elie qu'on croyait immortel, jeta son manteau sur Elisée, et Notre Seigneur, tout Fils de Dieu qu'Il était, se choisit des Apôtres pour continuer la mission qu'Il avait Lui-même reçue de son Père, en venant dans le monde. Puisque c'est le même Seigneur Jésus qui vous appelle à me succéder, c'est de tout cœur que je vous transmets le flambeau de la Foi que j'ai moi-même reçu de mes prédécesseurs.

Veuillez à le garder toujours allumé, dans cette ville tantôt lumineuse tantôt obscure, dans cette ville aux nombreuses musiques, comme me le confit Mgr Batantu à mon arrivée à Brazzaville: *«Brazzaville, disait-il, a beaucoup de musiques.»*

A l'époque, je croyais qu'il faisait simplement allusion à la musique des Bantous de la Capitale, de Rafa Bounzeki ou de Chairman. Mais au fil des temps, j'appris à découvrir ces musiques souvent harmonieuses, mais parfois cacophoniques. Je compris alors que le rôle de l'Evêque est de mettre un peu d'harmonie dans tout cela, d'amener tous les artistes à produire ensemble une belle symphonie.

Soyez donc ce chef d'orchestre capable de faire concourir tous les talents pour produire une musique agréable à l'oreille de notre Dieu et de toutes les brebis dont vous recevez aujourd'hui la charge, sans en n'exclure personne.

Quant à toi peuple de Dieu et à vous les prêtres, pasteurs du peuple de Dieu qui est un et indivisible, je pense que je n'ai plus rien à ajouter à tout ce que je vous ai dit et enseigné vingt durant.

Juste vous mettre peut-être en garde contre une tentation à laquelle vous pourriez succomber: celle de croire qu'un Archevêque émérite est un Archevêque-bis.

Non, l'Archevêque émérite ne cogère pas le diocèse. Il n'est pas non plus un recours ni une alternative. Il est fini le temps de Mgr Milandou. Il n'y a pas de doublon. Aujourd'hui commence le temps de Mgr Bienvenu Manamika-Bafouakouaou! C'est donc à vous aussi que je confie son ministère épiscopal : soutenez-le par votre entière disponibilité au service, par votre amitié et surtout par votre prière quotidienne! Quant à moi, tout en portant les soucis de l'Église du Congo, je vais organiser mon monastère pour être plus permanent et assidu à la prière débarrassée de nombreux soucis liés à la gouvernance quotidienne du diocèse.

Mgr Bienvenu Manamika-Bafouakouaou, je vous souhaite donc un bon début d'apostolat à Brazzaville, la ville aux nombreuses musiques. Bon vent à vous et que le Seigneur vous accompagne toujours. Je vous remercie!

TROISIEME DIMANCHE DE L'AVENT – C-

Jouez pour le Seigneur, il montre sa magnificence

Textes: *So 3,14-18a; Ps Is 12,2-3,4bcde,5-6; Ph 4,4-7; Lc 3,10-18*

En ce troisième dimanche de l'Avent, la liturgie nous invite à nous laisser conquérir par un cri de joie universelle, la joie qui anime le Seigneur devant le salut de son peuple, la joie de ceux et celles qui ouvrent leur cœur à sa présence. *«Pousse des cris de joie, fille de Sion! Eclate en ovations, Israël! Réjouis-toi, de tout ton cœur bondis de joie, fille de Jérusalem!»*

Nous le savons bien, il n'est pas facile de se réjouir, si beaucoup de soucis habitent en chacun de nous et dans l'humanité entière. Et pourtant aujourd'hui la liturgie insiste avec conviction et sans aucune timidité, elle atteste avec force et confiance que nous avons bien de quoi nous réjouir: *«Le roi d'Israël, le Seigneur, est en toi. Tu n'as plus à craindre le malheur (…). Le Seigneur ton Dieu est en toi, c'est lui, le héros qui apporte le salut. Il aura en toi sa joie et son allégresse, il te renouvellera par son amour; il exultera pour toi et se réjouira, comme aux jours de fête».* Nous sommes donc tous invités à ouvrir nos cœurs à la joie du Seigneur qui vient, qui se fait chair et habite parmi nous, marche avec nous, nous conduit tout au long de notre chemin.

Cette joie ne nous est pas donnée en vue de nous faire oublier nos soucis et nos détresses. La joie du Seigneur n'a rien à voir avec l'étourdissement, l'oubli des difficultés quotidiennes, la fuite de la réalité. Il faut toujours faire beaucoup d'attention à ceux ou celles qui proposent des communautés de foi ou des parcours de spiritualité ayant pour seul but d'offrir une sorte de refuge, de distraction, d'exaltation artificielle. Comment reconnaître ces contrefactions de la foi? Le Seigneur ne vient pas nous éloigner de la réalité et de nos responsabilités, nous isoler dans une sorte de bien-être intérieur et individualiste, et surtout il ne nous cache jamais la nécessité de nous convertir vraiment à l'évangile, de créer de véritables relations de justice et de charité avec nos frères.

La joie que le Seigneur nous apporte coexiste même avec la souffrance, la fatigue, les responsabilités difficiles à porter, si tout cela appartient à la réalité de notre mission quotidienne. Il ne s'agit pas de refuser la réalité pour éprouver la joie, mais d'accueillir le Seigneur, en vivant la vérité de notre mission. Lui, le Seigneur, nous ramène toujours au réalisme de notre situation de vie, car c'est là que nous pouvons le rencontrer. Il vient à notre rencontre sur le chemin de notre mission personnelle; nous ne le trouverons pas si nous nous enfuyons devant nos devoirs.

En effet, Jean le Baptiste, quand il exhorte à préparer le chemin du Seigneur qui vient, il invite concrètement chaque catégorie de personnes à pratiquer la justice, selon leurs conditions. Aux foules, il demande de partager leurs biens selon leurs possibilités; aux collecteurs d'impôts, de ne rien exiger au-delà de ce qui est juste; aux soldats, de ne pas profiter de leur force pour vexer les gens. Il s'agit de normales indications de justice et de respect, d'exigences liées au rôle et à la condition concrète de chacun. Jean le Baptiste nous montre notre chemin de responsabilité concrète sur la terre, comme le lieu où nous rencontrons le Seigneur.

Les conditions demandées par Jean aux foules, aux publicains et aux soldats, en effet, représentent les premiers pas de la conversion et donc elles concernent nous tous. Le partage de nos possibilités, de nos capacités matérielles et spirituelles, est un pilier de la communion. Ne rien prétendre est la première règle pour ceux qui reconnaissent leur vie comme un don et un service d'amour. Ne pas maltraiter est la base pour respecter l'égale dignité entre tous les hommes et femmes. Il s'agit de conditions très simples, mais très actuelles aussi, qui sont mises toujours à l'épreuve, par exemple, par la culture du profit et du déchet, par les abus de pouvoir et la corruption, par l'injustice de ceux qui s'emparent du bien public et prétendent faire de la bienfaisance en concédant avec retenue aux faibles ce qui serait leur droit.

Nous sommes donc bien invités à la joie, en ce dimanche: à la joie qui surgit de la conversion, à la joie qui remplit le cœur où le Seigneur vient habiter.

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

DIOCESE DE OUESSO

Consécration de l'église «Bienheureuse Marie de la Passion» de Peke

La localité de Peke, située à environ 5 Km de la ville de Ouesso, a connu une effervescence particulière, le dimanche 14 novembre 2021, à l'occasion de la cérémonie de consécration de l'église *«Bienheureuse Marie de la Passion»* dédiée aux populations autochtones.

Marquée par la présence du sous-préfet du district de Mokeko, Guy Nazaire Oba et de quelques autres autorités politico-administratives et traditionnelles locales, la messe présidée par Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, et concélébrée par Mgr Daniel Nzika, évêque d'Impfondo, fils du terroir, s'est déroulée avec la concélébration de l'abbé Julien Murekezi, chancelier du diocèse de Ouesso et actuel responsable de la communauté ainsi que par plusieurs autres prêtres et religieuses dont sœur Julienne Makosso, provinciale des sœurs franciscaines missionnaires de Marie au Congo.

Les fidèles venus nombreux assister à cet évènement inédit, étaient issus pour la plupart de la zone pastorale dite *«Palmeraie»* (qui comprend les communautés autochtones de Ketta, Paris village, Zoulabouth, Seka) et Sembe.

La cérémonie qui a commencé, la veille au soir, par une veillée de chants religieux animée par les différentes communautés autochtones présentes, a atteint son apogée le dimanche 14 par un office ponctué de discours, de sermons, de prières, de chants et de danses sur fond d'une atmosphère de convivialité et de sérénité porteuse d'espoir et d'espérance.

A noter que la création de cette église est l'aboutissement des efforts pastoraux des sœurs Franciscaines missionnaires de Marie (FMM) qui, depuis 1990, se sont investies sans relâche dans les programmes d'éducation et de santé en faveur des populations de cette localité composée en majorité d'autochtones.

Une vue de l'église consacrée à Dieu

Sa réalisation dont les travaux ont duré de 2017 à 2021, a été portée au nom du diocèse par l'abbé Franck Bango, économe diocésain et responsable de la pastorale des peuples autochtones dans le diocèse de Ouesso. Elle a bénéficié en grande partie du financement de la famille et des amis de Mgr Yves Marie Monot, des Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM), des sœurs Franciscaines missionnaires de Marie, du diocèse de Ouesso et de quelques bienfaiteurs.

Les fidèles autochtones, fiers de cette acquisition qui contribuera davantage à leur élévation socio-spirituelle, souhaitent voir au plus vite leur communauté érigée en paroisse, afin d'exercer pleinement leur foi, disent-ils.

A souligner que cette église a la particularité d'être la première du genre dans la zone nord du Congo, à être dédiée aux populations autochtones et la seule au monde à être mise sous le patronage de la Bienheureuse Marie de la Passion, fondatrice de l'Institut des sœurs Franciscaines missionnaires de Marie.

L'église Bienheureuse Marie de la Passion dédiée aux autochtones va désormais servir de cadre de prière, d'échanges et de rencontres culturels à cette population qui jusqu'à ce jour peine encore à s'intégrer dans la société.

Martin Worney KONGA EPANDZA
Journaliste à la Radio Benie (Ouesso)

MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 015/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE SAUVEGARDES SOCIALES DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Spécialiste Sauvegardes Sociales » du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

I. Objectif général
L'objectif général de la mission du Spécialiste Sauvegardes Sociales est de préparer le projet dans tous les aspects de sauvegarde sociale pour être conformé aux standards requis par la Banque mondiale.

II. Profil du Consultant
1. Les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes minimales suivantes :
- Niveau Master (BAC + 5) en sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable ;
- Expérience opérationnelle significative dans le domaine des directives et politiques opérationnelles de sauvegardes sociales des bailleurs de fonds (Banque Africaine de Développement, l'Agence Française de Développement et/ou l'Union Européenne) et de préférence la Banque Mondiale et le suivi environnemental et social, ou suivi social des projets de développement, incluant la gestion des plaintes ;
- Avoir une excellente capacité d'analyse et synthèse ;
- La parfaite maitrise du français est requise ; et la connaissance de l'anglais, ainsi que des langues locales (Lingala et Kituba) est un plus ;
- Avoir une bonne connaissance des lois et des règlementations nationales existantes sur la gestion des questions sociales constitue un atout ;

2. Savoir être:
- Sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Honnête et intègre ;
- Très bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.
- Bonne capacité d'écoute et de communication
- Avoir la capacité de travailler sous pression.

3. Savoir-faire :
- Avoir des aptitudes en matière de négociation, d`animation et de formation des groupes diversifiés ;
- Avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique ;
- Avoir une expérience des échanges et des appuis aux femmes et aux populations défavorisées pauvres
- Avoir une connaissance de la problématique des communautés locales et des peuples autochtones ;
- Avoir une connaissance de la problématique des violences basées sur le genre ;

III. Durée et lieu de la mission
La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.
Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Il sera basé au Congo et rattaché au Coordonnateur de l'UGP mais travaillera en étroite liaison et coordination avec le spécialiste environnemental et les spécialistes senior en sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale.

IV. Dossier de candidature
L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention «Spécialiste Sauvegardes Sociales du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)»

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).
Unité de Coordination.
Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique : contact@prisp-congo.org; prisp-marches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 016/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) DE DIRECTION POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN) EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Assistant(e) de direction pour l'Unité de Coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo».

I. Objectif général
L'objectif général de la mission de l'Assistant(e) de direction est de transcrire, de présenter, d'organiser, de classer et de rédiger les courriers administratifs de l'Unité d'Exécution du Projet.

II. Profil du Consultant
L'assistant (e) de direction devra justifier des qualifications suivantes

• Compétence technique

- justifier d'un niveau d'étude: BAC + 2 en Gestion administrative ou en Secrétariat de Direction ou diplôme équivalent;
- avoir une expérience significative d'expérience pratique à un poste similaire.
- bonne expression orale et écrite en français
- l'anglais serait un atout;
- capacité de rédaction des rapports et d'organisation de réunions;
- bonne connaissance des outils informatiques (Excel, Word, Powerpoint, Publisher Internet, etc.).
- bonne capacité d'écoute, de discrétion, d'esprit d'équipe et être capable de travailler sous pression.

III. Durée et lieu de la mission
La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.
II/ elle sera basée au Congo et rattaché(e) au Coordonnateur.

IV. Dossier de candidature
Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique.
Ils devront comprendre:
- Une lettre de motivation;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention «Assistant(e) de direction au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo»

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3
Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique: contact@prisp-congo.org; prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 017/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) COORDINATEUR / COORDONNATRICE DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Coordinateur/ Coordonnatrice pour l'Unité de Coordination du projet d'accélération de la transformation numérique en République du Congo».

I. Objectif général
L'objectif général de la mission du Coordonnateur est d'assurer la responsabilité de l'orientation et de la coordination du Projet ainsi que de l'organisation technique et administrative. Il est garant du patrimoine. Il assure le bon fonctionnement du Projet et de son Unité de Coordination.

II. Profil du Consultant
- Être titulaire d'au moins un Master en télécommunications, ingénierie, informatique, droit, économie, politique publique ou dans un domaine connexe, avec un minimum de 5 ans d'expérience dans la politique et la réglementation des TIC/de l'économie numérique et/ou dans la conception et la mise en œuvre de projets de TIC/économie numérique, ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience;
- Avoir une bonne compréhension des technologies numériques, de la transformation numérique de la société.
- justifier d'une expérience professionnelle pertinente dans le domaine du développement du secteur public ou privé dont à une partie significative à des postes de responsabilité ;
- justifier d'une expérience en matière de gestion des projets financés par les organisations multilatérales ou les institutions publiques ;
- démontrer des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production des résultats ;
- faire preuve de forte capacité de négociation, de gestion et prévention de conflits ;
- bonnes capacités de gestion, de communication et de relations interpersonnelles ;
- capacité à travailler sous pression et dans les délais ;
- excellente maîtrise du français parlé et écrit ; la maîtrise de l'anglais un atout.
- bonne maitrise de l'ordinateur et des logiciels de base (Word, Excel, PowerPoint, MS Project).
- Une expérience professionnelle préalable en Afrique (en particulier en Afrique occidentale ou centrale) et une bonne connaissance des questions sectorielles dans la région sont un atout.

III. Durée et lieu de la mission
La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le gouvernement et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.
Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

IV. Dossier de candidature
Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie soit électronique.
Ils devront comprendre:
- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention «Coordinateur/ Coordonnatrice pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique en République du Congo».

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public
(PRISP). Unité de Coordination.
Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique : contact@prisp-congo.org; prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 018/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE POUR L'UCP DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Comptable au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo».

I. Objectif général
L'objectif général de la mission du Comptable est d'épauler le Responsable Administratif, Financier et Comptable dans la gestion financière conforme aux standards requis par la Banque mondiale.

II. Profil du Consultant
Le profil du candidat devra remplir les critères ci-après:
• être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 3) en comptabilité, finance ou diplôme équivalent ;
• avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée et dont au moins deux (02) ans en gestion financière ou comptable des Projets de développement. Avoir travaillé dans un projet de développement financé par des bailleurs de fonds multilatéraux de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement serait un atout ;
• avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière de la Banque Mondiale ou autres bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets ;
• avoir une maîtrise de l'utilisation des logiciels informatiques en général (Word, Excel, communication internet, etc…) et des logiciels de comptabilité en particulier. Avoir des connaissances du logiciel de gestion financière TOMPRO constitue un avantage;
• avoir la capacité de prendre des initiatives et de travailler sous pression ;
• être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
• avoir une bonne connaissance du français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et en écrit.

III. Durée et lieu de la mission
La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.
Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.
Le Comptable sera basé au Congo et rattaché au Responsable Administratif Comptable et Financier.

IV. Dossier de candidature
Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie.
Ils devront comprendre :
- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Comptable au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo»

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public
(PRISP). Unité de Coordination.
Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique : contact@prisp-congo.org; prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 019/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) SPECILAISTE EN PASSATION DE MARCHES DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Spécialiste en Passation de marches au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique en République du Congo».

I. Objectif général
L'objectif général de la mission du Spécialiste en Passation de marchés est d'apporter un appui technique, à l'UCP et aux structures bénéficiaires du projet, dans le cadre de la passation et de l'exécution des marchés, en conformité avec les procédures usuelles de la Banque mondiale.

II. Profil du Consultant
Le (la) candidat(e) à ce poste devra avoir:
• un diplôme supérieur (minimum Bac +4);
• une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés, des règlements/directives pour la passation des marchés et des accords de crédits;
• une expérience professionnelle pertinente en passation des marchés dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience dans un projet sur financement ou de la Banque mondiale ou la Banque Africaine de Développement est un atout majeur;
• une connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication);
• une bonne connaissance de la langue française;
• bonne aptitude à la communication et au travail en équipe;
• une formation en passation des marchés attestée par un certificat serait un atout.

III. Durée et lieu de la mission
La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre l'UCP et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.
Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

IV. Dossier de candidature
Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique.

Ils devront comprendre:
- Une lettre de motivation;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles;
- Une copie légalisée du ou des diplômes;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention «Spécialiste en Passation de marches pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo».

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public
(PRISP). Unité de Coordination.
Adresse: 3, rue du Tourisme quartier Clairon,
derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique: contact@prisp-congo.org;
prispmarches@prisp-congo.org

Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 020/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Responsable Administratif et Financier au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo».

I. Objectif général
L'objectif général de la mission du Responsable Administratif et Financier préparer le projet dans tous les aspects fiduciaires pour être conformé aux standards requis par la Banque mondiale.

II. Profil du Consultant
Les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum BAC+5 en gestion, administration, finances, comptabilité, contrôle, audit ou équivalent d'une institution connue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple).;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins (07) ans en gestion administrative et financière dans une entreprise privée, dans les projets de développement, ou autre expérience professionnelle jugée équivalente (en cabinet d'audit et d'expertise comptable) dont au moins 5 ans à des postes de responsabilité (Directeur comptable, Directeur Administratif et Financier, Contrôleur de gestion, Auditeur Manager, etc).
- Une expérience professionnelle minimum de cinq (5) ans dans le domaine de fiduciaire dans des projets de développement financés par la Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Agence Française de Développement ou Union Européenne sera un atout.
- La connaissance des règles et procédures de la Banque mondiale (gestion financière et fiduciaire, comptabilité, budget, procédures de décaissement, passation des marchés, etc) serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication);
- Faire montre d'une expérience dans la préparation et l'analyse des états financiers, y compris ceux qui font la liaison entre les informations financières et non-financières ;
- Avoir de l'expérience dans l'utilisation de logiciels de comptabilité. La connaissance d'un logiciel de gestion comptable et financière fréquemment utilisé par les projets de la Banque Mondiale serait un atout ;
- Avoir la capacité de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et à traiter des questions difficiles et complexes avec des cadres de hauts niveaux.
- Une expérience significative éprouvée au Congo ou dans la sous-région Afrique centrale sera un plus.

III. Durée et lieu de la mission
La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.
Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

IV. Dossier de candidature
Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique.

Ils devront comprendre:
- Une lettre de motivation;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles;
- Une copie légalisée du ou des diplômes;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention «Responsable Administratif et Financier au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo».

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public
(PRISP). Unité de Coordination.
Adresse: 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière
école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville,
République du Congo
Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique: contact@prisp-congo.org;
prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

URBANISME

Brazzaville s'agrandit, ses problèmes aussi

Dans le cadre des débats à l'Institut français du Congo (IFC), la Fondation Niosi a animé jeudi 18 novembre 2021 à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème: *«Problème d'assainissement de la ville de Brazzaville: constats et pistes de solutions»*.

Josué Ndamba et Jean-Jacques Youlou

Le thème a été développé par Jean-Jacques Youlou, urbaniste et ancien directeur général de l'urbanisme, sous la modération de Josué Ndamba, membre de la Fondation Niosi.

La ville de Brazzaville vit dans la précarité à cause du déséquilibre grandissant entre la croissance urbaine et la maîtrise des problèmes d'assainissement, de gestion des eaux pluviales, des eaux usées domestiques et industrielles, des excrétas, des déchets solides et bien d'autres. A cela s'ajoutent les conséquences catastrophiques de l'extension désordonnée de la ville, avec la dégradation des voies, l'ensablement, les érosions entraînant l'écroulement des maisons et autres catastrophes.

L'une des pistes de solutions est d'abord la conscientisation des citoyens qui doivent prendre à bras le corps les problèmes de la cité, en s'investissant en connaissance de leurs droits et devoirs. Car, Il n'y a pas que l'Etat seul qui doit impulser le développement.

L'exposé, qui a suscité moult interventions de la part des participants, a démontré que les problèmes d'assainissement partent de la création même de Brazzaville par les colons. C'est une ville qui a été créée sans plan d'aménagement. A l'époque la ville a connu deux quartiers indigènes: Poto-Poto et Bacongo. Le premier, avec un sol boueux, n'a pas eu un plan de drainage des eaux pour les conduire vers le fleuve. Depuis l'indépendance, Brazzaville ne fait que s'agrandir sur le même principe, c'est-à-dire qu'on ne tient pas compte d'un plan d'aménagement pouvant orienter les populations pour mieux lotir la ville. Aujourd'hui, la ville s'étend de manière anarchique et l'Etat est à la merci des propriétaires fonciers. La culture urbaine faisant malheureusement que chaque individu sente la nécessité d'avoir son propre terrain de parcelle, la ville prend une ampleur grandissante sans contrôle. L'agrandissement de la ville devient anarchique, même dans les zones non habitables.

Pour sortir de ce schéma, l'une des solutions est la conscientisation des citoyens en leur montrant qu'il y a des zones inappropriées à l'habitat. D'autres pistes ont été évoquées par le conférencier comme la professionnalisation de la gestion de la ville. Les mairies doivent en effet avoir des professionnels de l'urbanisme pour éviter certains dérapages. Et, l'Etat doit se réveiller pour développer la ville selon les règles de l'art. Il a insisté sur le fait d'aller vers les actes de pédagogie de la ville pour mieux conduire les citoyens. L'urbanisme obéit nécessairement à un code qu'il faut suivre et appliquer. Cela exige des moyens et des spécialistes de l'urbanisme.

Pour le moment, Brazzaville ne semble pas aller dans ce sens alors que son assainissement a fait l'objet de plusieurs rapports liés aux études de programmation et de réalisation d'un certain nombre d'ouvrages d'assainissement, surtout les grands collecteurs.

Question: pourquoi après tant d'études, de plans et de rapports de réalisation d'ouvrages depuis avant l'indépendance du pays, on n'assiste malheureusement pas à l'amélioration de l'assainissement de la capitale et des autres villes?

Les problèmes ne font que s'aggraver. L'image que chacun a de la ville est terne. Les érosions prennent de l'ampleur et il n'est pas surprenant de voir des maisons s'écrouler et finir dans des ravins de plus en plus énormes; des monticules de déchets, des chaussées dégradées accélérant l'usure des véhicules; l'encombrement des rues par des véhicules hors d'usage, des matériaux de construction, des nuisances sonores de jour comme de nuit. Face à cela, les citoyens sont désemparés.

Le conférencier a suggéré de veiller à ce que les emplacements choisis deviennent des centres urbains spacieux et salubres. Mais, le problème de l'assainissement est récurrent à Brazzaville.

Pour Iloïm Ibara, urbaniste, *«le problème d'assainissement est bien visible. La ville a des problèmes d'ordures ménagères, d'éboulements de terrain et bien d'autres. Des problèmes criards sont vécus au quotidien par nos concitoyens. Il s'agit, ici, d'une approche participative, parce que l'Etat, seul, ne peut faire face à ce travail. Cela doit se faire entre l'Etat et les collectivités locales. L'Etat a déjà mis en place des lois. Pour que celles-ci s'appliquent dans leur juste valeur, il faut l'implication des populations»*.

Philippe BANZ

SANTE

«La campagne de dépistage gratuit «Octobre rose» est une bonne chose», dit le Dr Bab Salam Ngouaka

Comme chaque année, le Dr Annick Berthe Hemse Mikolo, directrice de l'hôpital de référence de Makélékélé à Brazzaville, a patronné du 18 au 30 octobre 2021, la campagne de dépistage gratuit contre le cancer dénommée *«Octobre rose»*, sur le thème: *«Tous mobilisés contre le cancer»*. Elle a permis de consulter un échantillon de 150 femmes. Dans l'entretien ci-après, le Dr Bab Salam Ngouaka, cancérologue revient sur cette activité en sensibilisant le public sur ce fléau de santé publique. Selon les statistiques, au Congo, il y aurait environ 5000 cas de cancer par an.

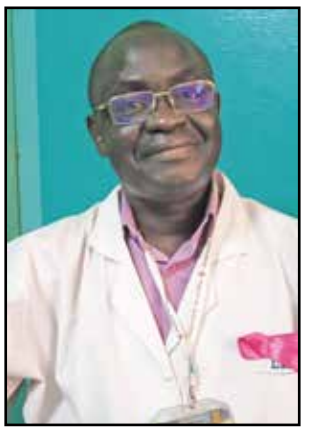

Dr Bab Salam Ngouaka

**** Quelles activités avez-vous mené Dr Bab Salam dans le cadre de cette campagne dénommée «Octobre rose»?***

** ''Octobre rose'' est un mois reconnu universellement par l'OMS et la Communauté internationale, consacré à la lutte contre le cancer. Il s'agit de mener des actions de prévention primaire et secondaire sur le dépistage. C'est une campagne qui a commencé aux Etats-Unis dans les années 1960 et qui est arrivée en France; c'est devenu une affaire universelle. En ce qui concerne le Congo, depuis que nous avons commencé à organiser les activités dans ce cadre, nous avons décidé d'inclure souvent deux cancers, les plus fréquents, que sont le cancer de sein et le cancer du col de l'utérus. Parce que ce sont des cancers qui ne surviennent pas du jour au lendemain. C'est pour cela que le dépistage à travers la campagne *''Octobre rose''* est une bonne chose. Le dépistage est fait pour des personnes qui théoriquement ou apparemment ne sont pas malades. Elles arrivent et nous voyons si elles ont des signes parce que le cancer pendant longtemps évolue sans signe, de façon silencieuse.

La stratégie de ce dépistage surtout pour le cancer du col de l'utérus est qu'il passe par plusieurs étapes. Il y a des étapes qu'on appelle précancéreuses, qui précèdent l'arrivée du cancer. C'est ce qu'on appelle les dysplasies légères, dysplasies modérées, dysplasies sévères.

L'objectif du dépistage est non seulement de rechercher les lésions précancéreuses, mais aussi de découvrir les gens qui ont un cancer encore au stade précoce, au stade 1. La plupart de nos cancers ici au Congo on les découvre au stade 4, à la fin. Or à ce stade la guérison est pratiquement nulle.

**** Peut-on guérir du cancer?***

** Le cancer se guérit sauf que dans notre domaine la notion de guérison n'est pas la même que dans les autres spécialités. Chez nous quand on soigne un cancer, si on a fini toute la stratégie du traitement et qu'on constate qu'il n'y a plus rien, il faut surveiller le malade pendant cinq ans avant de confirmer que la personne est guérie. Pendant les cinq ans on se dit que la personne est en rémission complète, qu'elle n'a plus de signe de cancer ni sur le plan technique, ni sur le plan de l'imagerie, ni sur le plan sanguin, donc biologique. La guérison du cancer dépend du stade mais aussi de l'agressivité de chaque cancer. Tous les cancers ne sont pas pareils, il y a des cancers plus méchants que d'autres.

**** A quoi sont dûs les cancers du sein et du col de l'utérus; pour le cas spécifique du Congo, et qu'est-ce qui expose les femmes à ces cancers?***

** En parlant des causes, la plus connue c'est celle du cancer du col de l'utérus qui est dû à un microbe qui est un virus appelé HPV (Human papilloma virus: virus papillaire humain) qui ressemble à un papillon. En général ce microbe existe sur toute la terre et vit autour de nos appareils génitaux. Dès que vous avez le premier contact surtout chez les femmes, le virus rentre dans votre col et y reste pendant longtemps. Ce virus rentre dans votre génome (une cellule qui est au niveau du col), dans le matériel génétique, il le change et crée des perturbations, et cette cellule qui était normale devient finalement une cellule cancéreuse. Une cellule cancéreuse est une cellule qui se multiplie de façon désordonnée et finit par envahir votre organisme. Pour le cancer de sein, il n'y a pas une seule cause directe comme pour le cancer du col: on parle des facteurs qui favorisent l'arrivée du cancer. Il y a d'abord les facteurs internes à chaque organisme, à chaque individu et il y a les facteurs externes. Dans les facteurs internes il y a des facteurs génétiques (des familles à cancer), des facteurs hormonaux, des facteurs immunitaires. A côté des facteurs internes il y a des facteurs externes qui commencent par l'exposition à certains facteurs cancérigènes: le tabagisme, l'alcool, les habitudes alimentaires: la malbouffe. Mais aussi des entreprises qui émettent des produits toxiques.

Propos recueillis par
Aristide Ghislain NGOUMA

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les leaders religieux engagés à soutenir les femmes et filles victimes

Dans le cadre du projet *«Protection des femmes et des filles contre les violences basées sur le genre»*, l'association Azur développement a organisé le 20 novembre dernier, à Loutété (Département de la Bouenza) une session de sensibilisation sur les manifestations des violences faites aux femmes et aux filles, de la maltraitance des enfants, leurs conséquences et les moyens de recours, au bénéfice des leaders religieux. Dans l'objectif de les mobiliser pour prévenir ces violences et améliorer l'accès des femmes et filles victimes aux services multisectoriels de prise en charge, à travers le renforcement des guichets uniques d'assistance à ces femmes et filles victimes de violence.

Les participants après l'atelier de sensibilisation

Ils étaient 60 participants, dont 35 leaders religieux, à prendre part à cette session de sensibilisation, qui s'est articulée autour de plusieurs thèmes. Entre autres *''Nécessité d'une prise en charge médicale des cas de violence''*, *''Cadre juridique de protection des femmes et enfants victimes de violences''*, *''L'apport de l'Eglise dans la lutte contre les violences basées sur le genre''*

Les leaders religieux sont ciblés dans ce projet non point de façon arbitraire mais parce qu'ils jouent un rôle important dans la prévention des violences et la prise en charge des femmes et enfants qui en sont victimes. Ils ont été édifies également sur les dispositions juridiques pour mieux les protéger. Les services de protection des femmes et filles victimes de violence, et enfants victimes de maltraitance leur ont été présentés aux fins de solliciter leur collaboration dans l'orientation des femmes et filles victimes de violence et enfants victimes de maltraitance vers les guichets uniques d'assistance.

La violence faite aux femmes est définie comme *''tout acte d'agression dirigé contre le sexe féminin sans son consentement, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée''*.

Les violences psychologiques, physiques, sexuelles, économiques et spirituelles touchent de manière disproportionnée les filles et les garçons en milieu scolaire. Elles ne sont généralement pas dénoncées par les victimes soit par honte, soit par ignorance de leurs droits et des actions qu'elles peuvent mener pour y faire face. Les filles sont surtout victimes de harcèlement sexuel dans les écoles. Il ne faut toutefois point ignorer les violences domestiques (vécues dans le milieu familial) que subissent les filles et les garçons et qui ont des conséquences sur leur éducation. Il n'est pas surprenant de voir les enfants victimes de ces violences domestiques souffrir de dépression, des troubles de comportement, avoir des problèmes de santé et de concentration, avec des conséquences sur leurs résultats scolaires.

Chez l'enfant, l'OMS définit la violence comme *«l'abus ou la maltraitance à l'enfant consiste dans toutes les formes de mauvais traitement physique, émotionnel ou sexuel, la négligence ou le traitement négligent, ou les formes d'exploitations, dont commerciales, résultant en un mal effectif ou potentiel à la santé de l'enfant, à sa survie, à son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, confiance ou pouvoir»*.

A l'issue de l'atelier, les leaders religieux et les autres parties prenantes (chefs de quartier, magistrats, policiers et gendarmes, etc) se sont engagés à orienter les femmes et filles victimes de violence et enfants victimes de maltraitance vers les guichets uniques d'assistance aux femmes et filles victimes.

Viclaire MALONGA

ENVIRONNEMENT

Des écoles primaires récompensées pour la bonne gestion des déchets

En partenariat avec le Programme conceté pluri acteurs (PCPA) et le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD), l'ONG Protecting Environnement (PEA) et la Dynamique action environnement (DAE) qui a pour manager et coordonnateur, Serge Patrick Mvouama, a initié une série d'émulations des écoles primaires publiques du premier arrondissement Makélékélé, en vue d'encourager celles qui sont propres et qui respectent l'environnement. L'objectif visé par l'ONG PEA est de primer l'école la plus propre du premier arrondissement. Pour cette deuxième édition, dix écoles ont été sélectionnées et trois seulement ont été retenues à l'issue d'une émulation. Il s'agit des écoles primaires Angola Libre, Kongo dia Moukouba et Alphonse Massamba-Débat.

Les lauréats posant avec les organisateurs

La cérémonie de remise des récompenses a eu lieu mercredi 24 novembre 2021 dans la salle Louis Badila de la Semaine Africaine, sous le thème: «Gestion durable des déchets dans les écoles pour lutter contre le réchauffement climatique». Elle s'est déroulée en présence du représentant du directeur départemental de l'Enseignement préscolaire et de l'alphabétisation; de Mmes Alisande Ross, représentante de l'ambassade des Etats unis, Marie Fabien, chargée de mission à l'ambassade de France et des directeurs des trois écoles primaires honorées.

Devant les membres du jury et à travers une projection vidéo, les trois directeurs ont présenté les problèmes identifiés et les solutions apportées dans leurs écoles, selon les critères définis: le ramassage des papiers, la salubrité dans la cour de l'école et la valorisation des déchets. Ainsi, la première école a été l'école Angola Libre, désignée meilleure école propre du premier arrondissement. Elle a reçu un diplôme ainsi que du matériel de salubrité composé d'une brouette, des balais, d'une pelle, d'une houe et d'un râteau, un don des ambassades de France et des Etats unis. Les deux autres écoles primées ont reçues des attestations.

Pascal BIOZI KIMINOU

IN MEMORIAM

L'ACAP honore Fidel Castro cinq ans après sa mort

L'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) a commémoré dans la sobriété le 25 novembre dernier, à son siège, le cinquième anniversaire de la mort de Fidel Castro, le leader cubain, au moment où le pays est déjà tourné vers une transition historique. Le départ de la présidence de Raul Castro qui doit lui permettre de tourner la page de plusieurs décennies de pouvoir des frères Castro est déjà acté. Une exposition-photos et des témoignages d'anciens étudiants congolais à Cuba ont marqué, entre autres, la célébration de cet anniversaire.

Denis Sassou Nguesso et Fidel Castro à Cuba (Ph. d'arch)

Le guide de la révolution cubaine, Fidel Castro, est décédé à la Havane, à l'âge de 92 ans. Adulé par certains, honni par d'autres, Fidel Castro a gouverné sans partage Cuba et défié la superpuissance américaine pendant près de 50 ans, avant de céder le pouvoir à son frère Raul en 2006.

Son décès avait été suivi d'un deuil national de neuf jours et ses cendres avaient traversé le pays sous les yeux de millions de Cubains massés au bord des routes.

Cinq ans plus tard, les commémorations se veulent plus sobres pour rendre hommage à cette incontournable figure de la Guerre froide.

Sur le thème *«Fidel Castro, père de la révolution cubaine»*, l'ACAP et l'ambassade de Cuba au Congo, par le biais de l'Institut cubain d'amitié avec les peuples (ICAP), ont rendu un hommage au *«Lider maximo»* inhumé le 4 décembre 2016 à Santiago de Cuba, la deuxième ville de l'île et symbole de la révolution.

Dans une communication intitulée *«De Cuba à l'implication de Fidel Castro»*, Albert Fontaine Bobeka, secrétaire à l'organisation de l'ACAP, faisant un bref historique de Cuba, a conclu que Fidel Castro a changé le destin de la plus grande île des Antilles. *«En Afrique, Fidel Castro a combattu aux côtés des alliés de l'URSS, qui étaient l'Ethiopie et l'Angola de 1975 à 1989. La visite du pape Jean Paul II, en janvier 1998, fut une satisfaction heureuse pour les Cubains. Le devoir le plus sensible et reconnaissant est celui du Parlement d'avoir renouvelé le mandat de Fidel Castro jusqu'en en janvier 2003»*, a-t-il dit.

La chargée d'affaires de l'ambassade de Cuba au Congo, Claudia Lorena Fernandez Medina, a déclaré qu'on ne peut parler de Cuba et de sa révolution sans parler de Fidel Castro Ruz. Quand on parle des relations historiques entre Cuba et l'Afrique, entre Cuba et le Congo, il est question de parler de Fidel, selon elle. *«Cinq ans après sa mort, on parle de Fidel et on parle d'un héritage multiforme pour Cuba, pour la Latino américa, pour l'Afrique. Les amis se souviennent de lui pour son charisme, sa lucidité, son intelligence et parlent de Fidel avec amour et respect. Ses ennemis, même sans le vouloir, doivent aussi reconnaître sa grandeur. Fidel est toujours présent à Cuba et dans les relations du peuple cubain avec le monde. Il est toujours présent dans la mémoire des Congolais diplômés il y a 40 ans, également dans celle de ceux qui arrivent diplômés aujourd'hui parce qu'ils ont été éduqués et ont grandi en faisant partie d'une révolution cubaine fidelista»*. Les Cubains ont dit au revoir à leur dirigeant historique en 2016, avec douleur et émotion, mais avec l'engagement de continuer à travailler pour les conquêtes de la Révolution, a-t-elle conclu. *«Bon visionnaire…le président Fidel Castro Ruz ''El Comandante'' avait coordonné et conduit avec dextérité la révolution cubaine. Aujourd'hui, grâce à lui, la jeunesse cubaine jouit de la gratuité de l'école et le peuple bénéficie des soins médicaux gratuits. Malgré l'embargo économique imposé à Cuba, le vaillant peuple cubain a gardé le cap, la cohérence et généré l'efficacité dans la solidarité. Les héros sont toujours immortels…»* a indiqué le président de l'ACAP et ancien ambassadeur à Cuba, Vital Balla, dans une allocution lue par son directeur de cabinet, Philippe Matoko.

D'anciens étudiants congolais à Cuba, Justin Rock Agouelet et Placide Eddy Onianguet, ont témoigné et exprimé leur gratitude à la petite île des Caraïbes. *«A l'occasion du 5e anniversaire de la disparition physique de Fidel Castro Ruz, nous, médecins formés à Cuba, pouvons dire que grâce à ce grand homme, nous avons appris des principes et valeurs qu'un professionnel de santé doit mettre en pratique dans sa profession à travers l'humanisme, la solidarité…»*, a témoigné Placide Eddy Onianguet, jeune médecin formé à Cuba, promotion 2020.

Viclaire MALONGA

TRAFIC DES ESPECES

Interpellation de deux individus à Lifoula pour trafic de perroquets…

Des perroquets gris du Gabon, 28 au total, et deux cercopithèques ont été saisis dimanche 28 novembre dans un site de loisirs au village Lifoula, dans le District d'Ignié (Département du Pool). Les deux présumés trafiquants de ces espèces animales protégées ont été interpellés sur le lieu de la saisie.

Les présumés trafiquants et les perroquets gris saisis

L'opération a été réalisée par les éléments de la Section de recherche judiciaire de région de Gendarmerie de Brazzaville et les agents de la Direction départementale de l'Economie forestière de la ville capitale, avec l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Les perroquets et cercopithèques en captivité sont restés vivants pendant plusieurs mois dans une cage, exposés dans la cour de ce site de loisirs à Lifoula. Pluie, soleil, privation de liberté, mauvais traitement sont entre autres souffrances que ces espèces ont subies pendant cette période, alors qu'ils auraient dû s'émanciper sur des milliers de kilomètres dans la nature. Les deux prévenus encourent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme et une amende pouvant atteindre 5.000.000 de F.CFA conformément à la loi.

Pour Joseph Moumbouilou, directeur générale de l'Economie forestière, *«toute espèce animale intégralement protégée en compagnie doit être restituée pour être relâchée dans la nature. Tous ceux qui les ont dans leurs maisons, dans leurs concessions, il est temps et c'est un message fort, de les restituer, que ça soit le perroquet, le cercopithèque, le chimpanzé…»*

Les perroquets et cercopithèques saisis ont été confiés à l'équipe de l'Institut Jane Goodall de la Réserve de Tchimpounga dans le Département du Kouilou où ils vont recevoir des soins appropriés avant de retrouver leur liberté. Ces animaux sont classés comme vulnérables par l'Union internationale de la Conservation de la nature. *«Toute personne trouvée en possession d'animaux intégralement ou partiellement protégés sera simplement traduit devant le procureur»,* a déclaré le colonel Moungui Gambou, chef d'Etat-Major de la région de Gendarmerie de Brazzaville.

Les animaux sauvages ne sont pas des espèces pour divertissement et moins encore des animaux de compagnie. Ils peuvent être porteurs de maladies contagieuses à l'homme et vice versa. Il est important de ne pas les abattre, les blesser ou les détenir proche des familles.

En République du Congo, le perroquet gris du Gabon et le cercopithèque sont parmi les espèces animales protégées, conformément à la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. **V.M.**

HYDROCARBURES

TotalEnergies inaugure sa première station-service à Brazzaville

Le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, Macaire Batchi, a procédé vendredi 3 décembre dernier à la coupure du ruban symbolique marquant l'inauguration officielle de la toute première station-service du Congo aux nouvelles couleurs de TotalEnergies. Il s'agit de la station Bayardelle. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, du directeur opérationnel adjoint zone Afrique centrale et de l'est TotalEnergies marketing et service, Jacques Bikoro-Bi-Nguema, du directeur général marketing TotalEnergies Congo S.A., Gregory Poetschke, des directeurs généraux des sociétés publiques et privées de la place.

L'inauguration de cette première station-service est le résultat d'un tournant pour le Groupe Total qui s'est débaptisé depuis le 28 mai dernier TotalEnergies. Ceci, avec le changement de son identité visuelle et de stratégie. Avec cette nouvelle identité qui s'accompagne d'un nouveau logo, TotalEnergies entend incarner ses sept énergies de production: le pétrole, le gaz, l'électricité, l'hydrogène, la biomasse, l'éolien et le solaire.

Selon Gregory Poetschke, la station-service Bayardelle constitue la première étape d'un vaste programme de rebranding du réseau de 50 stations-service TotalEnergies sur l'ensemble du territoire Congo.

Pour contribuer au développement durable et lutter efficacement contre le changement climatique, TotalEnergies s'inscrit dans la trajectoire d'un double défi: plus d'énergie, moins d'émissions de gaz à effet de serre. En conformité avec les efforts consentis, pour atteindre le net zéro d'ici à 2050, en collaboration avec les parties prenantes, cette célébration marque également une étape importante car, TotalEnergies a déjà solarisé 2000 stations-service dont 1000 en Afrique sur 5000 stations-service prévues de par le monde. Ce qui permettra de réduire les émissions de plus de 50 mille tonnes de CO_2 par an.

La République du Congo dispose déjà de sept stations solarisées et fonctionnelles auxquelles s'ajouteront 14, d'ici à la fin de l'année et 27 à fin 2022. Après la solarisation de la station-service Bayardelle, l'objectif de cette société est l'installation, dans un proche avenir, des panneaux photovoltaïques sur 3 autres stations: Mafouta, Kintélé fleuve et Université, soit 14 stations, pour disposer de 27 stations solarisées en 2022.

Pour agir sur les émissions de CO_2, TotalEnergies Congo entend proposer plusieurs leviers, entre autres, des carburants additivés qui permettent de réduire la consommation. Ainsi, l'Excellium que la société commercialise déjà depuis 2018 permet de réduire la consommation du carburant d'environ 2%. Il est aussi souhaité de développer les installations de gaz chez les clients, qui constitue un outil de transition énergétique.

Marcellin MOUZITA

IN MEMORIAM!

Lettre à Monsieur Guy-Noël Sam'Hovey, mon frère

En me réveillant ce matin du lundi 15 novembre 2021, j'ai vu la nouvelle s'afficher sur l'écran de mon téléphone. Le lion s'en est allé!

Les souvenirs sont nombreux et certains encore assez précis dans ma mémoire.

Ces années au Lycée Savorgnan de Brazza (à Brazzaville), nous les petits nouveaux débarqués en 6è en 1963, vous les grands de *«Math-Elém», «Sciences ex.», «Philo»*,…. Très tôt, tu nous a pris sous ton aile fraternelle.

Parti du lycée, tu ne manquais pas de nous rendre visite à l'internat. Pendant quelques temps, tu revenais systématiquement à la rentrée scolaire, en tant que professionnel du journalisme, magnétophone en bandoulière, pour donner la parole aux jeunes élèves. Pour ceux qui comme moi ont eu la chance d'être interviewé à cette occasion, c'était très souvent le premier contact avec les médias. En prime, tu nous offrais de choisir et dédier une chanson: les Beatles pour celui-ci, Johnny Hallyday pour celui-là; me concernant, je me souviens avoir choisi ''Zéla ngai nasala'' de Sam Mangwana.

Il y a eu cette séquence fréquente de ton vélo Solex quand tu venais faire *«décalaminer»*

le moteur chez le mécanicien Jean (mon tuteur) à la rue Bandzas, en face du siège du journal ''Dipanda''. En attendant le travail du mécanicien, tu allais échanger avec NDalla Graille ; merci de m'avoir donné l'occasion de serrer la main de ce Grand Monsieur. Un jour, avant de t'en aller, tu m'as permis de faire *«un essayage»* de ton Solex ; ma joie fut immense, même si je ne pris pas le risque de dépasser le croisement de la rue Mbochis.

Il y a eu cette introduction à la littérature congolaise quand tu m'as offert le livre de Jean Malonga (La légende de M'Pfoumou ma Mazono).

Il y a eu, bien entendu, le *«Courrier du Pèlerin»*, cette émission culte que beaucoup d'internes de Savorgnan ne rataient jamais. Je nous revois encore, nous autres *«Mbayeurs»*, agglutinés autour des rares postes de radio dans nos dortoirs. En bon professionnel, tu avais pris le risque, sans complaisance, de dépeindre les faits divers, les us et coutumes de notre société. Ah! Mon ami Michel. Il y a quelques années, lorsque je t'ai interrogé sur la possibilité de valoriser l'ensemble de ces émissions, tu m'as avoué ton grand regret car beaucoup d'archives auraient été détruites lors des soubresauts qui ont émaillé la vie de notre pays.

Guy-Noël, l'enfant du grand charpentier de la rue Bongas, trop exigeant avec toi-même, ton pointilleux dans ton métier (ce qui ne t'a pas toujours servi, héléas !), merci pour tout.

Grand frère Mpankima, en bon pèlerin, tu as décidé de quitter les brouhahas terrestres pour là-haut. Tu vas y retrouver ton premier cercle (Ta Ngaoua, Ma Liporo, Na Malounga, Na Mabouolo, ton cher Francis et d'autres). Ce n'est qu'un au revoir.

Que la terre te soit légère!

André YEBAKIMA

Le 22 novembre 2021

MTN CONGO-ENTREPREUNARIAT

100 femmes aux métiers du numérique

Le programme de formation de 100 femmes aux métiers du numérique, initié à Brazzaville par la Fondation MTN Congo, en partenariat avec la société CHEVRON, a pris fin le mercredi 1er décembre dernier, par la remise officielle des certificats de fin de formation aux apprenantes et des ordinateurs portables aux dix meilleures d'entre elles.

Mme Lomouel, M le Ministre Ibombo et Mme Mounthault-Tatu

La cérémonie qui a eu lieu dans la salle de conférence de l'immeuble AOGC, a été rehaussée de la présence de Monsieur le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, entouré de Mesdames Prisca Lomouel, Directrice commerciale de MTN Congo, représentant le Président exécutif de la Fondation MTN Congo, M. Ayham Moussa, et Katia Mounthault-Tatu, Directrice des Relations publiques et Institutionnelles de CHEVRON, représentant son Directeur Général. On y a noté également la présence du Directeur exécutif de la Fondation MTN Congo, M. Bienvenu Patrick Sow Djould Itsoua.

La société de téléphonie mobile MTN Congo, qui a fait de l'éducation et de la formation des jeunes congolaises et congolais l'axe prioritaire de son engagement sociétal, a lancé depuis le 29 juin 2021, un ambitieux programme de formation de 100 jeunes femmes aux métiers du numérique.

Ce Projet «une femme = une formation dans le secteur du digital», a été accueilli avec enthousiasme par des jeunes congolaises comme le témoigne le mini documentaire projeté à la cérémonie de clôture et retraçant les différentes étapes du projet. La Fondation MTN avait initialement reçu plus de 5000 dossiers. Et seulement 100 candidates avaient été sélectionnées à la suite d'un processus de tests et d'entretiens des candidates.

L'objectif visé par la Fondation MTN Congo a finalement été atteint. La moisson est bonne. Cinq mois durant, les 100 Congolaises retenues ont suivi assidument une formation en secrétariat bureautique et en infographie; formation assurée par le centre Congo-Technologie (C-THEC).

Mme Katia Mounthault-Tatu, représentant le DG de Chevron

Mme Lomouel, représentant le Président exécutif de la Fondation, M. Ayham Moussa

Le ministre Léon Juste Ibombo entourée des deux majors

Dans leurs mots de remerciement à l'égard des organisateurs, MTN Congo et Chevron, les finalistes se sont déclarées satisfaites de la qualité de la formation reçue. Nanties de nouvelles connaissances, elles entendent les capitaliser en vue de leur prise en charge professionnelle.

Mme Lomouel, félicitant ces jeunes femmes pour leur «courage» et leur «engagement», s'est déclarée *«convaincue qu'elles sauront tirer parti de cette formation qui fera d'elles de futures entrepreneuses dynamiques et indépendantes». «C'est en mutualisant nos efforts et en privilégiant les partenariats Public – Privé que nous pourrons contribuer à atteindre certains objectifs comme la réduction du taux de chômage, l'autonomisation de la Femme au Congo ou l'entreprenariat juvénile dans notre pays»,* a-t-elle insisté, en adressant ses vifs remerciements à M. le Directeur Général de la société Chevron Overseas qui a volontairement apporté un important soutien financier à ce programme. *«C'est conjointement que nous avons mené à bien ce projet»*, a conclu Mme Lomouel.

Quant à Mme Katia Mounthault-Tatu, elle a relevé «l'enjeu crucial» de cette formation en cette période de crise économique mondiale accentuée par la pandémie du Covid-19 qui a entrainé de bouleversements sociaux. «Il est important d'œuvrer pour la pérennisation de ce beau projet, surtout de l'améliorer et de le multiplier sur l'ensemble de notre territoire», a-t-elle souhaité. *«Aux bénéficiaires de cette initiative, nous insistons sur la valorisation durable des enseignements reçus, afin de devenir des entrepreneuses de demain et participer à la création de la richesse nationale»*, a-t-elle ajouté en substance.

Le Ministre Léon Juste Ibombo, clôturant la cérémonie, a attiré l'attention de l'auditoire sur le fait que «l'ère du tout numérique s'impose à nous, dans la croissance économique et dans le développement social, comme un vaste champ d'opportunités d'emplois». Ainsi, il a encouragé, *«fortement, d'autres partenaires à investir, comme aujourd'hui MTN, dans le numérique, non seulement dans la formation de leur personnel, mais aussi et surtout, des jeunes en quête d'emploi».*

Dans l'allégresse, des certificats de fin de formation ont été remis à un échantillon de 10 jeunes femmes et des ordinateurs portables aux 10 meilleures apprenantes. En infographie, Mlle Laurette Salem Ondelewe Niandinga a occupé le premier rang avec une moyenne de 17,83. Tandis qu'en secrétariat bureautique, Mlle Fallonne Somboko Ikonga a également occupé la première place avec la même moyenne de 17,83.

MTN, everywhere you go !

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE CENTRALE (REDISSE IV)

Financement Banque mondiale / Tél. : [00 242] 05 333 50 51/06 930 95 07

E-mail : passationdesmarchesredisse@gmail.com

(Publication du 2 décembre 2021)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

N° 001 /UC-REDISSE IV/SPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 POUR LA MISSION D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE AU COVID-19

L'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » a accordé un prêt initial (N° Crédit 6634-CG/Projet P173851) de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2022, soit deux (02) ans est destiné à supporter les charges du projet de riposte d'urgence au COVID-19.
Le Congo a élaboré avec le soutien de la Banque mondiale et d'autres partenaires au développement (DPs), un Plan National de Déploiement et de Vaccination (PNDV). Le PNDV s'est fixé comme objectif de vacciner 60 % de la population totale.

Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 afin d'accélérer la reprise économique et sociale. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000 €) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et équitable.
L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV, à travers ces termes de référence, se propose de recruter un auditeur externe afin de réaliser l'audit des états financiers du PRUC-19 de sa phase initiale. Ces audits couvriront l'exercice comptable de la période allant du 24 mai 2020 jusqu'au 31 décembre 2022. Ce travail se fera en trois (3) phases
* Première période : « Exercice 2020 (24 mai au 31 décembre 2020) » : Période de la mission (Novembre-Décembre 2021) ;
* Deuxième période : « Exercice 2021 (1er janvier au 31 décembre 2021) » : Période de la mission (Mars-Avril 2022) ;
* Troisième période : « Exercice 2022 (1er janvier au 31 décembre 2022) » : Période de la mission (Mars-Avril 2023)

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

EXPÉRIENCES ET QUALIFICATIONS DE L'AUDITEUR

Le Consultant doit être un Cabinet (firme) d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, et ou la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale.
* Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds ;
* Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds.
* Le personnel clé de la mission devra comporter au moins (i) un Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins 7ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux - des expériences avec des projets Banque Mondiale seront un atout, (ii) un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier, (iii) un vérificateur justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins en cabinet d'audit, et (iv) un Spécialiste en passation de marchés ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) et justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins dans l'audit de la passation de marchés des projets financés par des bailleurs de fonds – des expériences avec la Banque mondiale seront un atout.
L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).
Un prestataire sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants en date de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018.
Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 17 décembre 2021 à 14 heures :
Unité de Coordination du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (Phase IV) (REDISSE IV).

Unité de Coordination du Projet REDISSE IV- située au n°1 de la rue Lucien FOUNERO Bacongo-Brazzaville-République du Congo.
E-mail : passationdesmarchesredisse@gmail.com
Tél. + 242 : 05 333 50 51/06 930 95 07
Fait à Brazzaville, le 17 novembre 2021
Le Coordonnateur de l'UC-REDISSE IV,
Jean Pierre OKANDZE ELENGA

apec congo

Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Congo

COMMUNIQUE

L'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Congo, en sigle «APEC Congo», a l'honneur d'informer la clientèle des établissements affiliés qu'à compter du 1er décembre 2021 et ce conformément aux recommandations des dernières réunions de la Coordination Nationale de Gestion de la Pandémie à CORONAVIRUS, l'accès dans les points de vente des banques sera dorénavant subordonné à la présentation d'un certificat ou d'une attestation de vaccination «pass sanitaire» contre la COVID-19.
«Votre bien être est un devoir et votre santé une priorité».

Fait à Brazzaville, le 29 Novembre 2021

Le Président

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT DU CONGO
APEC - CONGO

Narcisse OBIANG ONDO.

MUSIQUE

Roga Roga a le vent en poupe, grâce à ''Bokoko''

Figure de proue de l'orchestre Extra Musica, Roga Roga (Rogatien Ibambi Okombi, de ses vrais noms) avait pris la résolution de sortir des sentiers battus, en larguant sur le marché, le 15 août dernier, un single intitulé «Bokoko» (traduisez la tradition) sur lequel trône la chanson éponyme dans laquelle prédominent trois instruments musicaux: le synthétiseur, la tumba, et la batterie. Bien lui en a pris, puisque cette chanson, produite par Ibrok's Production (le label de Roga Roga), est devenue aujourd'hui quasiment un hymne planétaire: son clip, sorti il y a un peu plus d'un mois seulement, totalise plus de 4 millions de vues sur Youtube! Un record que l'artiste n'a jamais atteint depuis que le navire Extra Musica a été mis à flot, en 1993.

Roga Roga, à côté de ses trophées.

Cerise sur le gâteau, ''Bokoko'' permet à celui que l'on surnomme Zébira ou encore Lampadaire, d'engranger des trophées, dont celui du «Prix spécial du jury pour sa ''contribution à la valorisation de l'art et des industries créatives», remporté à la 13ème édition du Prix international de la musique urbaine et du coupé-décalé (PRIMUD), en novembre, à Abidjan, et le Kundé du leader charismatique d'Afrique centrale qu'il a décroché pendant la même période à Ouagadougou, au Burkina Faso. Deux distinctions que le patron d'Extra Musica a présenté aux journalistes le mercredi 1er décembre dernier à Brazzaville. C'était au cours d'un petit-déjeuner de presse.

Le succès récolté par ''Bokoko'' dépasse même l'entendement de son auteur. *«La musique, c'est quelque chose qui va de pair avec les esprits. Donc, tout ce qui est spirituel, on ne peut pas le maîtriser. On peut décider aujourd'hui de réaliser un projet sur une chanson, mais on ne peut pas en prévoir l'impact, parce que cela vient de l'au-delà»,* a-t-il expliqué. Tout en reconnaissant le coup de pouce d'internet. Mais aussi celui des fans, mélomanes, et de tous les musiciens d'Extra Musica. *«On se retrouve aujourd'hui avec plus de quatre millions de vues en un mois seulement. Je pense ce sont les fanatiques, les mélomanes, les gens qui adorent la bonne musique qui ont fait que Bokoko soit accepté partout. C'est aussi le travail de tous les artistes d'Extra Musica. Nous avons voulu donner quelque chose de nouveau par rapport à ce qu'on a l'habitude de donner. On a essayé, les gens ont accepté…»*, a affirmé Roga Roga.

Dans ''Bokoko'', le leader d'Extra Musica n'a pas fait usage de la guitare, son instrument de prédilection. *«Nous nous sommes mis dans l'esprit d'un cuisinier qui a l'habitude de donner du poulet à ses clients, mais qui, un jour, décide de leur donner du poisson dont ils deviennent par la suite friands. Comme quoi, c'est toujours important d'innover. Nous avons innové, nous sommes arrivés à créer quelque chose qui est accepté par tous…Je suis très ému, très content, parce que nous avons fait un travail dont nous commençons à récolter les fruits. Aujourd'hui, si on est arrivé à réaliser le projet ''Bokoko'', c'était aussi pour avoir des trophées. Et comme Dieu ne dort pas, il nous a permis d'en recevoir. Et je pense que ce n'est pas fini, on va en remporter d'autres. Remporter ces trophées, c'est la preuve que nous avons réalisé du bon boulot…»*, a-t-il expliqué.

Roga Roga se trouve actuellement en tournée ''Bokoko'' dans plusieurs pays d'Afrique: Mali, Côte d'Ivoire, Mali, Cameroun, Niger, Burkina Faso, etc. Avant d'aller en Europe: France, Espagne, Italie, Londres, Irlande, etc.

Prévue pour décembre 2021, la sortie de l'album d'Espé Basse (l'un des fondateurs d'Extra Musica) a été reportée sine die. Le temps que s'estompe la houle ''Bokoko'' qui a encore beaucoup de jours devant elle.

Véran Carrhol YANGA

CONCOURS LITTERAIRE «CULTURE ET MEMOIRE»

Les lauréats de la première édition récompensés à Brazzaville

L'association Elongo culture, que dirige l'écrivain Blaise Bilombo Samba, a organisé samedi 4 décembre dernier la première édition du concours littéraire «Culture et mémoire». Autour du roman de la Franco-rwandaise Beata Umubyeyi Mairesse «Tous tes enfants dispersés», Prix des cinq continents de la francophonie. Plusieurs établissements ont pris part à ce concours, entre autres, la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH), le lycée Nganga Edouard, le lycée de la Révolution, le lycée Pierre Savorgnan de Brazza et le lycée Chaminade. L'exercice consiste à faire décortiquer cette œuvre littéraire par des élèves et étudiants sélectionnés. Après quoi, les travaux étaient soumis à un jury pour appréciation.

Les organisateurs avec les lauréats du concours

Ces jeux-concours ont eu lieu grâce à la participation de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques (INRAP).

Les notes attribuées aux candidats vont de 5 à 19. C'est Séphora Ipoumbou, élève du lycée Chaminade, qui a obtenu la meilleure note: 19 sur 20. Les prix, constitués de romans, blocs notes, stylos et sacs aux couleurs des cinq continents, ont été remis aux heureux récipiendaires.

Ce concours vise à pousser les élèves à la lecture. Grâce à la lecture, l'élève s'épanouit intellectuellement. D'où, pour le Pr Omer Massoumou, doyen de la FLASH et secrétaire littéraire de l'association Elongo (ensemble), *«les pauvres regardent la télévision et les riches lisent».*

Ce qui a motivé cette activité, c'est *«l'éblouissement et tout le plaisir que nous avons eu, à la lecture du livre Tous tes enfants dispersés, qui a obtenu le Prix des Cinq continents de la francophonie en 2020. Parce que, il y a une similitude des situations entre ce qui est décrit dans ce roman et qui a pour trame la guerre civile rwandaise et l'ensemble de événements décriés qui se sont passés dans notre pays. Et nous avons pensé qu'on faisant faire connaître ce livre auprès des apprenants, cela permettait de réfléchir sur le plus jamais ça. Parce que la barbarie, qu'elle soit au Congo ou ailleurs, n'est pas une bonne chose»,* a indiqué Jean Blaise Bilombo Samba.

Clôturant la cérémonie, le secrétaire littéraire de l'association Elongo a encouragé les élèves et étudiants à la lecture. Pour lui, *«l'aventure de la lecture est très enrichissante. Les prix, ce sont des motivations qu'on donne. Ceux qui ont remporté les prix ne sont pas forcément les meilleurs lecteurs. Dans le domaine de la fiction, c'est une invitation qu'on vous fait, pour vous dire qu'il faut aimer le livre…Arriver à la FLASH, c'est ouvrir un horizon. Un horizon qui nous permet de voir l'avenir…Le livre nous permet d'avancer…Grâce au livre, j'ai pu voyager à travers le monde, sauf en Australie.»*

Marcellin MOUZITA

BANDE DESSINEE

Brazzaville a vibré au rythme de la 6e édition du festival Bilili BD

C'est sous le thème «Expansion» que s'est tenue du 30 novembre au 4 décembre 2021, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, la 6e édition du festival international de la bande dessinée du Congo, Bilili BD dont l'ouverture officielle a eu lieu en présence de plusieurs invités.

Après la signature de la convention tripartite de partenariat

Comme à l'accoutumée, il est célébré chaque fin d'année, depuis sa création en 2016, une édition du festival international de la bande dessinée du Congo, Bilili BD.

Malgré les effets de la pandémie de COVID-19, l'édition 2021 a connu un engouement des participants, corroborant la thématique choisie.

Le festival a connu la participation de quarante auteurs venus de plusieurs pays: France, Belgique, Côté d'Ivoire, Gabon, Congo, RD Congo, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Ouganda et Burkina Faso.

Les participants dont certains ont découvert pour la première fois le festival, sont intervenus en présentiel et en ligne.

Pour Joëlle Epée Madengue, autrice et directrice du Bilili BD festival, cette 6e édition a été un challenge. *«On s'était dit qu'il y a une occasion par an pour que les auteurs du Congo-Brazzaville puissent présenter leur travail. Donc, on allait tout faire, faire vraiment au mieux pour que le festival puisse se tenir dans les meilleurs conditions»,* a-t-elle déclaré, à l'ouverture du festival. Ce moment a été également l'occasion de signer, pour une seconde fois, une convention tripartite de partenariat entre Bilili BD, l'Institut français et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (France). La cérémonie s'est déroulée en présence de François Barateau, ambassadeur de France au Congo. *«Nous avions déjà une convention depuis trois ans avec Bilili et nous avions décidé de recommencer ça. Cette fois-ci pour quatre ans, et c'est une convention très, très riche avec beaucoup de projets pour les quatre ans à venir»*, a indiqué Maël Ranou, directeur de la lecture publique et des transactions à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême. *«Pour cette deuxième signature, nous travaillons sur la création d'un centre de ressources qui va pouvoir avoir des lieux d'exposition, des lieux d'archivage parce que plusieurs personnes font de la bande dessinée, comme ici. Nous avons plusieurs auteurs de la bande dessinée d'il y a vingt ans, nous avons des auteurs que certains ont oublié parce qu'on ne conserve pas la mémoire de ce qui s'est fait»,* a affirmé Joëlle Epée Madengue. Elle a permis, par ailleurs, à Vladimir Lentzy, éditeur aux éditions Dupuis, de présenter Moabi, un journal de la bande dessinée fait par des auteurs africains, paraissant une fois le mois et gratuit. C'est le fruit d'un projet commencé il y a deux ans qui a recensé quinze auteurs africains, dont cinq congolais. «C'est un projet qui a de bonnes chances à l'avenir et on espère vraiment que sur les éditions à venir, il y aura beaucoup plus d'auteurs africains parce que c'est ça le but de ce projet», a souligné le Congolais Kevin Ekon Boman, auteur scénariste du projet Webtoon Afrique.

Cette 6e édition de Bilili BD s'est articulée autour des rencontres avec les auteurs, du salon éditeurs, des masters class, la projection de films d'animation, des conférences-débats et du concours de la bande dessinée, Cosplay.

Barlain Djolvan ATIMAKOA
(Stagiaire)

CABINET LE MITOUARD

Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
N° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n° CF129 en date du 19 décembre 2011
54 Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Hôtel Elaïs- B.P. 606; Tél.: 06 663 50 60/06 657 67 77, Pointe-Noire, République du Congo

AVIS D'INSERTION

CHANGEMENT DE FORME JURIDIQUE
CHANGEMENT DE LA DENOMINATION SOCIALE
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL
NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 25 juin 2021 à Pointe-Noire, enregistré à la recette du bureau d'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Tié-Tié de ladite ville le 14 septembre 2021, sous le numéro n°972, Folio 160/8, les associés de la Société Civile Professionnelle CABINET LE MITOUARD ont adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- Changement de la forme juridique: La société, initialement constituée en «Société Civile Professionnelle», aura désormais la forme juridique «Société par Actions Simplifiée».

- Changement de la dénomination sociale: La société aura dorénavant la dénomination sociale «LE MITOUARD SAS», conformément aux dispositions de l'article 853-2 de l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

- Augmentation du capital: Le capital de la société est porté à trente millions (30 000 000) de F. CFA.

- Nomination des administrateurs: conformément aux dispositions de l'article 853-8 de l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, la société sera dirigée par:

- Madame Marie LE MITOUARD, demeurant au 92 avenue Charles De Gaulle, centre-ville, Pointe-Noire, en qualité de Présidente.

- Monsieur Rodez Aubin ILIMBI, demeurant au quartier Tchimbamba, Pointe-Noire, en qualité de Directeur Général.

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire y relatif a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 20/09/2021 sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00539.

Mention modificative au RCCM N° CG-PNR-01-2012-841-00001 a été effectuée au greffe du tribunal de Pointe-Noire, le 20/09/2021, conformément à la législation en vigueur.

Pour insertion,

Rodez Aubin ILIMBI.

NewCo Mining SA
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social: 10.000.000 F. CFA
RCCM:CG/PNR/08 B 533
Avenue de l'Eméraude/Concession Ex-OCER; B.P: 1189 ;
Pointe-Noire, République du Congo.
Tél.: + 242 05 325 5490 & + 242 06 950 2012

Pointe-Noire, le 26 novembre 2021

Kanga Potash Ltd.
Newco Mining Mauritius
Actionnaires de la société NEWCO MINING SA

N/Ref.: NMS/PNR/DG/11/21
OBJET: CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Aux Actionnaires,
Nous portons à votre connaissance que l'Assemblée actionnaires Générale Mixte des actionnaires de notre société se tiendra le 14 décembre 2021, à 10 heures, dans les bureaux de la société NEWCO MINING S.A., à Pointe-Noire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Partie ordinaire:
1- Rapport d'activités de la Direction Générale;
2- Renouvellement du mandat des administrateurs et quitus;
3- Discussions sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019 et 2020, leur approbation, ainsi que les rapports du commissaire aux Comptes pour lesdits exercices;
4- Contrôle de l'exécution des conventions règlementées;
5- Contrôle des documents de conformité des actionnaires et action en cas de défaut;
6- Divers.

Partie extraordinaire:
7- Poursuite de la continuation d'exploitation et décision de reconstitution des fonds propres de la société, application des dispositions de l'article 665 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique «AUSCGIE» et conformément aux recommandations du Commissaire aux comptes de la Société ;
8- Changement du nom de la Société ;
9- Divers.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette Assemblée Générale Mixte ou vous faire représenter au moyen du pouvoir ci-joint que vous auriez l'obligeance de remettre à votre mandataire et de nous le retourner, avant la date de l'Assemblée Générale Mixte, au siège social, après régularisation.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments de franche collaboration.

POUR LA SOCIETE NEWCO MINING SA LE PCA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (METP)
PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)

AFD

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)
N° 1123 01 Y 05

Date: 02/12/2021
Nom du Projet: ARCEFA convention de financement CCG 1123 01 Y
Objet: Marchés d'appel d'Offres pour le renforcement en équipement pédagogiques de 6 centres de formation du réseau CEFA

Lot N°1	Cuisine et services hôteliers	Lot N°7	Gros Œuvre	Lot N°13	Système mécanique et Hydraulique
Lot N°2	Coiffure- Esthétique - Cosmétique	Lot N°8	Installation Electrique et Domotique	Lot N°14	Maintenance matériels Agricoles
Lot N°3	Couture- Coupe - Confection	Lot N°9	Installation Sanitaire et Traitement des Eaux	Lot N°15	Production végétale
Lot N°4	Froid et Climatisation	Lot N°10	Menuiserie, Charpente et Couverture	Lot N°16	Aviculture
Lot N°5	Finition du bâtiment	Lot N°11	Ouvrage métallique et soudure	Lot N°17	Maintenance automobile
Lot N°6	Construction métallique , Aluminium et Verre	Lot N°12	Electricité Froid et Climatisation		

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), convention de financement CCG 1123 01 Y pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des matériels pédagogiques des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage.
2. Le METP sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des lots cités en objet.
3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de michelmouanga55@gmail.com; thierry.maury@expertisefrance.fr; et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à:

CELLULE POMO / ARCEFA
278 Avenue Placide LENGA
Quartier BACONGO
BRAZZAVILLE
CONGO (Brazzaville)
Tél : +242 06 625 88 90/05 799 30 83

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir chaque Dossier d'Appel d'Offres complet en Français sur support numérique ou par mail au secrétariat de la cellule POMO/ ARCEFA moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 100 000 (cent mille) CFA par chèque ou virement exclusivement sur le compte intitulé projet ARCEFA N° 30011 00020 90000220581 30 contre récépissé.
5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Fournitures de l'Agence Française de Développement.
6. Les Offres devront être soumises sous pli fermé avec une version originale et 3 copies accompagnées d'une version numérique à l'adresse ci-dessus au plus tard le Mardi 15/02/2022 à 10h. Les Offres doivent comprendre «une garantie de l'Offre», pour un montant spécifié dans chacune des offres du fournisseur.
7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent au bureau de la Cellule POMO/ ARCEFA, 278 Avenue Placide LENGA, BRAZZAVILLE - CONGO à 10 h 30 le Mardi 15 Février 2022. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas acceptée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Coordonnateur de la Cellule POMO

MICHEL MOUANGA

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société spécialisée dans la distribution, vente, commerce de gros et de détail en République du Congo, recherche des candidats pour le poste suivant:

POSTE: CHEF COMPTABLE
Qualification: Cadre
Localisation: Brazzaville

Niveau d'études:
• BAC+4/5 Comptabilité et Finance ou équivalent;
• 5 ans minimum dans un poste similaire.

Mission générale:
• Organiser, animer, coordonner et contrôler les activités de son service, afin d'assurer au moindre coût et dans les délais prévus, le traitement de l'information financière et comptable.

Fonctions et responsabilités:
• Comptabilité tiers ;
• Concevoir un tableau de bord ;
• Établir des déclarations fiscales et sociales ;
• Réaliser une gestion comptable ;
• Réaliser une gestion administrative ;
• Gérer des rapprochements bancaires ;
• Traiter la Paie ;
• Gérer et effectuer la réconciliation du grand livre des comptes-Plan comptable et Journaux;
• Effectuer la capitalisation et la dépréciation des actifs fixes;
• Traiter la balance des comptes en fin du mois.

Compétences fonctionnelles:
• Comptabilité fiscal, Sociales et Juridiques;
• Capacité à maîtriser ses fonctions, à planifier et réaliser les tâches prioritaires de manière efficace, rapide et productive. Faire face aux imprévus ;
• Bonne connaissance de la règlementation comptable SYSCOHADA;

Aptitudes:
• Capacité à s'efforcer de préserver un climat social agréable et à privilégier le dialogue plutôt que l'affrontement ;
• Capacité à communiquer efficacement, à recevoir et à transmettre toute information de façon efficace et cordiale ;
• Capacité à être attentif et à l'écoute de ses collègues et ou collaborateurs ;
• Dynamique, attitude positive et bon sens;
• Haute discrétion, poste à haut risque;
• Intégrité. Disponibilité et réactivité.

Savoir-faire/Savoir-être:
• Bonne élocution;
• Sens de l'organisation et, savoir prioriser son travail;
• Savoir respecter les délais, être rigoureux et précis;
• Savoir faire face à des situations d'urgence.
Composition du dossier de candidature:
• Une lettre de motivation ;
• Un curriculum Vitae (CV) ;
• Une copie légalisée des Diplômes ;
• Casier judiciaire ;
• Certificat de Nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés ou déposés aux adresses suivantes:
• e.mail: bmmrecrutement@gmail.com
• **Adresses physiques:**
@ Brazzaville:
154, rue Itoumbi-Ouenzé (Croisement Reine Ngalifourou); Tél.: 05 604 01 01
@ Pointe-Noire:
En face de la Maison d'arrêt de PNR, chez SONGO Business; Tél.: 05 523 60 23

La date limite de dépôt des candidatures est fixée le 30 décembre 2021, à 15h00.

N.B.: Seuls les candidats présélectionnés par dossier seront contactés pour un test.

FOOTBALL/ COUPE DE LA CONFEDERATION

Sourire au pays des échecs sportifs

Le champion en titre congolais, reversé de la Ligue des champions, est bon pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération qu'il retrouve pour la deuxième fois de son histoire. En obtenant un match nul (1-1) dimanche 5 décembre 2021 à Nairobi, face au Gor Mahia qu'il avait battu à l'aller (1-0) au Stade Massamba-Débat.

Gor Mahia-AS Otohô à Nairobi

Plus d'ombre. Plus de doute. Plus de suspense. Tout est clair. L'AS Otohô a réussi, à son tour, le pari de sortir Gor Mahia de la compétition africaine. Comme en leur temps, l'Inter Club en 1988, puis l'AC Léopards de Dolisie en 2017. Des yeux kenyans étaient en train de sortir des orbites quand Roland Okouri a enfanté le truc (10e minute de jeu) de la mort de Gor Mahia. Déclic ! Les Congolais, l'oreille collé au transistor radio, ont compris que plus rien ne serait comme à Luanda où, au tour précédent mais en Ligue des champions, leur représentant avait pris deux buts, synonyme d'élimination. Effectivement, la réalisation d'Okouri a ruiné les espoirs des Kenyans entretenus avec la courte défaite concédée au match aller. Mais étonnement inefficace, alors qu'il lui fallait marquer trois buts sans en prendre un deuxième, Gor Mahia n'a rien pu faire sinon que se contenter d'égaliser deux minutes après le but des Congolais. Et on est resté sur l'acquisition de 1 but partout au coup de sifflet final.

Tout le Congo peut se réjouir de la performance de l'AS Otohô, qui a su rompre avec sa médiocrité étalée en Ligue des champions, médiocrité qui règne aussi sur le football congolais habitué aux échecs ces dernières années. Aliou Badara, le coach des hommes du président Raoul Maixent Ominga, a peut-être trouvé un climat favorable pour faire passer ses idées et bâtir à Nairobi une équipe compétitive qui a redonné le sourire aux férus congolais de football.

L'avenir immédiat, c'est la phase de poules. Sera-t-elle rose ? Nul ne peut imaginer la suite. L'AS Otohô devra affronter des équipes plus aguerries en phase de poules. Entre autres: TP Mazembé (RDC), ASEC d'Abidjan (Côte d'Ivoire), reversés de la Ligue des champions eux aussi, tout comme les Camerounais de Coton Sport de Garoua, demi-finaliste la saison passée, Orlando Pirates (Afrique du Sud), Pyramids FC (Egypte), Enyimba FC (Nigeria), JS Kabylie (Algérie), qui ont validé leur billet pour la phase de groupes.

G.-S.M

FOOTBALL CONGOLAIS

La Ligue 1, une simple aventure ?

Les férus de football ne seront plus au chômage. La Ligue nationale de football, organe de gestion des compétitions de la FECOFOOT (Fédération congolaise de football), leur a promis le début de son énième championnat national pour ce samedi 11 décembre. Pour bon nombre d'analystes, c'est une aventure de plus. Sans innovation, il ne rendra pas compétitif le football congolais.

A ce forum dit ''National Ligue 1'', l'organe fédéral convie 14 clubs : AC Léopards de Dolisie, AS Cheminots (qui a vaincu les barrages pour la deuxième fois d'affilée), FC Nathalys, Nico-Nicoyé et V.Club-Mokanda, tous de Pointe-Noire, AS Otohô d'Oyo (le champion en titre), CARA, Diables-Noirs (vice-champions), Etoile du Congo, FC Kondzo, FC Nathalys, Inter Club, JST, Nico-Nicoyé, Patronage Sainte-Anne et, enfin, le promu BNG, tous de Brazzaville. Le coup d'envoi sera donné un peu plus de cinq mois après le précédent exercice qui s'était terminé le 5 juillet 2021.

La possible relance de ce championnat amène plusieurs amoureux du football à s'interroger sur le modèle de football proposé par l'organisateur. Pour quel ''foot'' roulerait-il ? Il semble ne pas y avoir de projet concret porté sur le long terme. Les présidents des formations sportives dont ils sont les principaux bailleurs, semblent essoufflés, et les priorités de l'Etat, qui devrait subventionner les clubs comme sous certains cieux en Afrique (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Niger, par exemple), sont logiquement portées vers des secteurs beaucoup plus prioritaires. Cela interpelle les clubs dont l'immense majorité de joueurs vivrait essentiellement de football. *«Poursuivre le championnat sur le modèle actuel, comme on le fait chaque année, est routinier et loin de régénérer ce football tombé bien bas. C'est même cautère sur jambe de bois »*, prédit un ancien responsable fédéral.

De quoi se demander si le football congolais n'est pas en train de mourir ? Une question qui trouve peut-être réponse dans l'analyse de ce responsable passionné et observateur de football depuis des années, qui s'est exprimé via sa page Facebook, de façon très poignante. *«Il faut un nouveau modèle d'organisation des clubs pour soutenir le championnat national. Le modèle actuel est en train de s'écrouler. Les clubs et le championnat sont trop tributaires de l'argent des dirigeants bénévoles qui les font vivre »,* estime un observateur averti. A son avis, précise-t-il, il faut avoir le courage de s'arrêter et de constater officiellement l'échec de ce mode de fonctionnement d'une époque révolue. *«Je propose de faire le deuil de ce modèle et de tout mettre à plat à travers un ''Comité de réflexion'' qui organiserait la réflexion sur plusieurs thèmes qui devront impérativement aboutir sur un modèle fiable des clubs et des championnats de Ligue 1 et Ligue 2 adapté aux réalités socio-économiques et politiques du pays»,* tranche-t-il. Les acteurs qu'on convierait à cette rencontre, propose-t-il, devront *«élaborer un plan pour relancer le football sur le plan financier ; se pencher sur des questions relatives aux statuts (des clubs et des compétitions) pour quitter le monde purement amateur, au financement des clubs; mettre sur pied une politique de formation qui sera propre aux footballeurs congolais».* Ils devront aussi *«proposer des stratégies de reconversion des footballeurs ; apporter des solutions aux clubs appelés à se mettre aux normes des exigences de la FIFA afin d'être structurés et de travailler avec d'autres structures partenaires qui pourraient les accompagner pour une meilleure collaboration en matière de sponsoring, etc.».*

Les expériences du Maghreb, de l'Afrique australe, de certains pays d'Afrique de l'Ouest ou centrale pourraient fortement servir d'exemple pour asseoir un système fort et durable aux retombées positives sur la qualité et la compétitivité du football congolais.

Bien sûr, ceci n'est que littérature, il se peut que la vérité se trouve du côté des fédéraux, ce que nous voulons bien croire…

Jean ZENGABIO

HANDBALL FEMININ

Magnifiques Diables-Rouges!

Lundi 6 décembre, les Diables-Rouges ont réussi l'exploit de battre la Tunisie (33-24), synonyme de qualification historique au deuxième tour de la Coupe du monde qui se déroule en Espagne. Les Congolaises en découdront pour la suite de la compétition avec l'Allemagne, la Hongrie et la République Tchèque.

ATHLETISME

Lamine Diack, un géant quitte la piste

Le monde du sport est en deuil, avec le décès à Dakar, jeudi 2 décembre 2021, de Lamine Diack, l'ancien patron de l'athlétisme mondial. A 88 ans. L'Afrique perd en ce Sénégalais, celui qui fut pendant longtemps, avant sa disgrâce, l'un des hommes d'influence de son sport avec le Congolais Jean-Claude Ganga (+) et le Camerounais Issa Hayatou.

Lamine Diack

L'Afrique, avec ses nombreux pays, représente un potentiel de voix importants lors des élections au CIO (Comité international olympique), à la FIFA et à la Fédération mondiale d'athlétisme. Certains présidents de confédération sont de véritables grands électeurs. Ainsi, à partir des années 60 jusqu'au début des années 2000, le Congolais Jean-Claude Ganga, ancien secrétaire général du CSSA, ancien président de l'ACNOA et membre du CIO, le Camerounais Issa Hayatou, ancien président de la CAF et vice-président de la FIFA, et le Sénégalais Lamine Diack furent les dirigeants les plus influents du sport africain.

Lamine Diack, né le 7 juin 1933 à Dakar, a été parmi les premiers athlètes ressortissants de l'école sénégalaise dont les membre étaient formés dans les lycées dakarois avant qu'ils ne rejoignent Paris où il a été brillant dans les études que sur les sautoirs (Champion de France au saut en longueur en 1958 et champion de France universitaire en 1959). Après l'indépendance du Sénégal en 1960, il rentrait au pays. Pour y devenir commissaire général des Sports, ministre, maire de Dakar, président de la Fédération sénégalaise d'athlétisme, membre cofondateur en 1973 de la Confédération africaine d'athlétisme dont il a été le premier président. Vice-président de la Fédération internationale d'athlétisme, il est devenu patron de l'athlétisme mondial en décembre 1999, suite au décès de son prédécesseur, l'Italien Primo Nebiolo. Avant d'être confirmé au poste, en août 2011, pour un mandat de quatre ans.

Lamine Diack aura touché à tout dans le sport, car il a pratiqué et dirigé, outre l'athlétisme, le football (joueur, puis entraîneur et Directeur technique national), le basket-ball et le handball.

Pour revenir sur la piste, Lamine Diack a permis à l'athlétisme sénégalais, africain et mondial de rayonner pendant son magistère, comme on dit. Et c'est là justement où tout bascula, suite à des déboires avec la justice. Il a été, en effet, reconnu coupable d'avoir étouffé des cas de dopage dans l'athlétisme russe en échange de pots-de-vin et condamné en 2020 à quatre ans de prison, dont deux avec sursis. L'absence de compliments à l'heure de saluer sa longue carrière s'explique aisément.

Des trois hommes d'influence du sport africain cité ci-haut, il n'en reste finalement qu'Issa Hayatou. Nul n'ignore que la santé de ce dernier est chancelante.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ARTS MARTIAUX

Me Jean Bruno Simba s'est éteint

Parmi les karatékas ayant marqué l'histoire du karaté au Congo dans les années années 70-80, figure en bonne place Me Jean Bruno Simba, alias «Libanga mukwa». Ceinture noire 5è Dan, il a été arraché à la vie, le 20 novembre 2021, après un mois de coma.

Le «monstre sacré du tatami» a été inhumé samedi 27 novembre dernier au cimetière privé de Ngoyo. Peu avant la mise en terre, les karatékas de tous les styles, venus des quatre coins de la ville, du Niari, de la Bouenza et de Brazzaville, lui ont rendu hommage.

Me Jean Bruno Simba, alias «Libanga mukwa».

Me Libanga mukwa, tel que je l'ai connu

C'est dans les années 70, à Dolisie, que ''Libanga'' a commencé la pratique du karaté, style shotokan. Dans le club ATC encadré par Me Moutou Tati «Terfils ». Il avait pour coéquipiers: les maîtres Joseph Mpouki «Bradap», Mabounda, Berlino, Tabichi Tchiloemba, Owassi, Ndemba Sisoko, Christel, Jacques Koyo, Jean Jacques Moanda dit «Fâché».

En peu de temps, Me Libanga mukwa devient un leader dans le Niari. Ses combats font boule de neige aussi bien à Dolisie qu'à Makabana. Elève d'une rare intelligence, il gravit assez rapidement les grades de l'art, du 9è kyu (ceinture blanche) au 1è kyu (ceinture marron). Sélectionné dans Puma, l'équipe régionale de karaté du Niari de l'époque, Bruno, encore ceinture marron, ridiculise les internationaux de Brazzaville lors d''un tournoi amical organisé par la Fédération. Du coup, il est retenu pour renforcer les karatékas de Brazzaville au tournois amical international organisé à Kinshasa. Bruno y confirme son talent de grand cogneur et compétiteur. Le public de Kinshasa lui attribue le pseudonyme de « Libanga mukwa». En 1980, émoustillé par ce succès, Libanga mukwa réussit haut les mains le grade de shodan (ceinture noire 1è Dan) à Brazzaville. Il intègre alors les Diables rouges Karaté aux côtés des maîtres Malanda, Mobonda, Médard Niakissa et autres. Mais, pour des raisons de scolarité, il va poursuivre ses études à Pointe-Noire. Recruté dans la société Boscongo, il monte le club Boscongo-karaté dans cette entreprise privée avec Me Mathurin Bissombolo et Omboumahou. Au regard de ses qualités techniques et tactiques, Bruno est élu à l'unanimité entraineur régional du Kouilou. De retour des entrainements de préparation du 6è Dan, un véhicule l'a fauché mortellement. Il a rejoint ainsi d'autres samouraïs, notamment Me Pépé Poutou, Jacques Koyo ''Chairman'', Michel Moungondo «Ya Maître», Merry, Mwana Bakala, Michou, Rose Nzanga «Mamie», Pakita. Adieu vaillants Samouraïs !

Equateur Denis NGUIMBI

AGER ALIMENT
LA PERFORMANCE AU SEIN
DE VOS CHEPTELS
ALIMENT DE BETAIL
PORC
VOLAILLE
POISSON
RUMINANT
Fabriqué par AGER ALIMENT
Conserver dans un lieu sec et frais
Tel: 06 538 38 12
www.ageraliment.cg
Produit dans le département des Plateaux,
République du Congo
POIDS NET
25 kg
100% CONGOLAIS
Tel. : 06.538.38.12
service-commercial@ageraliment.cg
www.ageraliment.cg
République du Congo